

La Banque Nationale divulgue ses résultats du troisième trimestre de 2026

L'information financière contenue dans le présent document est basée sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le trimestre et les neuf mois terminés le 31 juillet 2026 préparés conformément à l'IAS 34 – *Information financière intermédiaire*, telle que publiée par l'*International Accounting Standards Board* (IASB). Les symboles M\$ et G\$ désignent respectivement les millions et les milliards de dollars canadiens.

MONTREAL, le 26 août 2026 – La Banque Nationale affiche un résultat net de 1 307 M\$ au troisième trimestre de 2026, en hausse de 23 % comparativement à 1 065 M\$ au troisième trimestre de 2025. Le résultat dilué par action s'établit à 3,25 \$, en progression de 26 % par rapport à 2,58 \$ un an plus tôt, porté par la solide performance de tous les secteurs d'exploitation. En excluant les éléments particuliers ⁽¹⁾ enregistrés aux troisièmes trimestres de 2026 et 2025, liés à l'acquisition de la Banque canadienne de l'Ouest (*Canadian Western Bank* ou CWB) et aux transactions avec la Banque Laurentienne du Canada (BLC), le résultat net ajusté ⁽¹⁾ se chiffre à 1 362 M\$, en hausse de 23 % comparativement à 1 104 M\$ pour le trimestre correspondant de 2025. Le résultat dilué par action ajusté ⁽¹⁾ atteint 3,39 \$, une hausse de 26 % par rapport à 2,68 \$ un an plus tôt.

Pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2026, la Banque affiche un résultat net de 3 795 M\$, en hausse de 28 % comparativement à 2 958 M\$ pour la période correspondante de 2025. Le résultat dilué par action atteint 9,39 \$, une progression de 25 % par rapport à 7,50 \$ pour la période correspondante de 2025. Cette croissance reflète la solide performance de l'ensemble des secteurs d'exploitation, la baisse des dotations aux pertes de crédit, notamment en raison des dotations initiales enregistrées au deuxième trimestre de 2025 sur les prêts non dépréciés acquis de CWB, ainsi que la contribution accrue de CWB en 2026, qui comprend un trimestre additionnel de résultats comparativement à 2025. En excluant les éléments particuliers ⁽¹⁾ enregistrés au cours des périodes de neuf mois terminées les 31 juillet 2026 et 2025, le résultat net ajusté ⁽¹⁾ s'établit à 3 985 M\$, en hausse de 20 % comparativement à 3 320 M\$ pour la période correspondante de 2025. Le résultat dilué par action ajusté ⁽¹⁾ atteint 9,88 \$, une progression de 17 % par rapport à 8,46 \$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2025.

« Nous avons enregistré des résultats et une croissance des revenus solides, ainsi qu'un rendement des capitaux propres élevé, poursuivant sur notre bonne lancée depuis le début de l'année. Nos résultats reflètent également un levier opérationnel positif et une performance résiliente en matière de crédit, alors que nous avons maintenu des niveaux de capital réglementaire robustes », a déclaré Laurent Ferreira, président et chef de la direction de la Banque Nationale du Canada.

« Malgré l'incertitude commerciale et géopolitique, la résilience du Canada et la réorientation de son économie créent des occasions de croissance. Nous continuons à soutenir nos clients ainsi que les priorités économiques du pays afin de créer de la valeur à long terme pour toutes nos parties prenantes », a conclu M. Ferreira.

Faits saillants

(en millions de dollars canadiens)	Trimestre terminé le 31 juillet			Neuf mois terminés le 31 juillet		
	2026	2025	Variation %	2026	2025	Variation %
Résultat net	1 307	1 065	23	3 795	2 958	28
Résultat dilué par action (<i>en dollars</i>)	3,25 \$	2,58 \$	26	9,39 \$	7,50 \$	25
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	1 960	1 524	29	5 690	4 769	19
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires ⁽²⁾	16,1 %	13,6 %		15,9 %	13,8 %	
Ratio de versement des dividendes ⁽²⁾	41,1 %	44,3 %		41,1 %	44,3 %	
Résultats d'exploitation – ajustés ⁽¹⁾						
Résultat net – ajusté	1 362	1 104	23	3 985	3 320	20
Résultat dilué par action – ajusté (<i>en dollars</i>)	3,39 \$	2,68 \$	26	9,88 \$	8,46 \$	17
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts – ajusté	2 036	1 643	24	5 945	5 103	17
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires – ajusté ⁽³⁾	16,8 %	14,1 %		16,7 %	15,6 %	
				Au 31 juillet 2026	Au 31 octobre 2025	
Ratio des fonds propres CET1 selon Bâle III ⁽⁴⁾				13,5 %	13,8 %	
Ratio de levier selon Bâle III ⁽⁴⁾				4,2 %	4,5 %	

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 5 à 12 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

(2) Consulter le « Glossaire » aux pages 45 à 48 pour plus de détails sur la composition de ces mesures.

(3) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 5 à 12 pour le détail des ratios non conformes aux PCGR.

(4) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 5 à 12 pour de plus amples renseignements sur les mesures de gestion du capital.

Rapport aux actionnaires

Troisième trimestre de 2026 par rapport au troisième trimestre de 2025

Particuliers et Entreprises

- Résultat net de 421 M\$ par rapport à 370 M\$ en 2025, une hausse de 14 %.
- Revenu total de 1 546 M\$, une hausse de 97 M\$ ou 7 % provenant principalement du revenu net d'intérêts, en lien avec la croissance des volumes de prêts et de dépôts, atténuée par le recul de la marge nette d'intérêts.
- Croissance du crédit aux particuliers de 13 % et du crédit aux entreprises de 4 % depuis un an, soutenue par une bonne croissance organique.
- La marge nette d'intérêts ⁽¹⁾ de 2,19 % affiche un recul par rapport à 2,25 %.
- Les frais autres que d'intérêts de 848 M\$ augmentent de 5 %.
- Les dotations aux pertes de crédit sont en baisse de 17 M\$, principalement en raison de la diminution des dotations aux pertes de crédit sur les prêts non dépréciés.
- Le ratio d'efficience ⁽¹⁾ de 54,9 % s'améliore comparativement à 55,6 %.

Gestion de patrimoine

- Résultat net de 296 M\$ par rapport à 244 M\$ en 2025, une hausse de 21 %.
- Revenu total de 955 M\$ contre 811 M\$ l'année dernière, une augmentation de 144 M\$ ou 18 % provenant de tous les types de revenus, principalement de la croissance des revenus tirés des services tarifés.
- Les frais autres que d'intérêts s'établissent à 553 M\$ par rapport à 477 M\$ en 2025, une hausse de 16 % en lien avec la croissance des revenus.
- Le ratio d'efficience ⁽¹⁾ de 57,9 % s'améliore comparativement à 58,8 %.

Marchés des capitaux

- Résultat net de 442 M\$ contre 334 M\$ en 2025, une hausse de 32 %.
- Revenu total de 1 041 M\$, une hausse de 34 % portée par une forte progression des revenus des marchés mondiaux.
- Les frais autres que d'intérêts se chiffrent à 436 M\$ par rapport à 347 M\$, une hausse attribuable à la rémunération et aux avantages du personnel ainsi qu'aux autres frais liés à la croissance des activités du secteur.
- Les dotations aux pertes de crédit s'élèvent à 50 M\$ par rapport à 24 M\$ en 2025.
- Le ratio d'efficience ⁽¹⁾ de 41,9 % s'améliore comparativement à 44,7 %, en lien avec la hausse marquée des revenus.

Financement spécialisé aux États-Unis et International (FSEU&I)

- Résultat net de 184 M\$ contre 178 M\$ l'année dernière, une hausse de 3 %.
- Revenu total de 441 M\$, une hausse de 10 %, attribuable à la croissance des revenus des filiales Credigy et ABA Bank.
- Les frais autres que d'intérêts de 130 M\$ affichent une baisse de 4 % qui provient principalement de la filiale Credigy.
- Les dotations aux pertes de crédit sont en hausse de 37 M\$, une augmentation principalement attribuable à la filiale Credigy.
- Le ratio d'efficience ⁽¹⁾ de 29,5 % s'améliore comparativement à 33,6 %.

Autres

- Perte nette de 36 M\$ comparativement à une perte nette de 61 M\$ en 2025, principalement en raison d'une contribution plus élevée des activités de trésorerie, de gains sur investissements plus élevés et d'une baisse des frais autres que d'intérêts.

Gestion du capital

- Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (CET1) selon Bâle III ⁽²⁾ de 13,5 % au 31 juillet 2026, en baisse par rapport à 13,8 % au 31 octobre 2025.

(1) Consulter le « Glossaire » aux pages 45 à 48 pour plus de détails sur la composition de ces mesures.

(2) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 5 à 12 pour de plus amples renseignements sur les mesures de gestion du capital.

Rapport de gestion

Daté du 25 août 2026

Le Rapport de gestion qui suit présente l'analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation de la Banque Nationale du Canada (la Banque). Cette analyse a été préparée conformément aux exigences prévues au *Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue* des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM). Ce Rapport de gestion doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités (les états financiers consolidés) et les notes y afférant pour le trimestre et les neuf mois terminés le 31 juillet 2026, ainsi qu'avec les états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2025 préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) telles que publiées par l'*International Accounting Standards Board* (IASB), sauf indication contraire. Les IFRS représentent les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. Les symboles M\$ et G\$ désignent respectivement les millions et les milliards de dollars canadiens. On peut obtenir de l'information additionnelle sur la Banque, y compris la notice annuelle, sur le site Internet de la Banque, à l'adresse bnc.ca, ou celui de SEDAR+, à l'adresse sedarplus.ca. Les informations comprises dans les différents documents ou rapports publiés par la Banque ou disponibles sur le site Internet de la Banque et étant mentionnées dans le présent document ne sont pas et ne doivent pas être considérées comme incorporées par référence dans le Rapport aux actionnaires, le Rapport de gestion, ou les états financiers consolidés, à moins d'une mention expresse à l'effet contraire.

Survol et perspectives économiques	4	Impôts sur le résultat	25
Mode de présentation de l'information	5	Gestion du capital	25
Faits saillants	13	Gestion des risques	31
Analyse financière	14	Divulcation d'information sur les risques	43
Résultats consolidés	14	Méthodes comptables et communication de l'information financière	44
Résultats sectoriels	17	Méthodes comptables significatives et estimations comptables	44
Bilan consolidé	23	Modifications futures de méthodes comptables	44
Transactions avec la Banque Laurentienne du Canada (BLC)	24	Communication de l'information financière	44
Événement postérieur à la date du bilan consolidé	24	Données financières trimestrielles	44
Transactions avec des parties liées	24	Glossaire	45
Titrisation et arrangements hors bilan	24		

Mise en garde à propos des déclarations prospectives

Certaines déclarations faites dans ce document sont des déclarations prospectives. Ces déclarations sont faites conformément à la législation en valeurs mobilières applicable au Canada et aux États-Unis. Les déclarations prospectives figurant dans le présent document peuvent comprendre, entre autres, des déclarations faites dans les messages de la direction, de même que d'autres déclarations à l'égard de l'économie, des objectifs, des perspectives et des priorités de la Banque pour les exercices 2026 et suivants, de ses stratégies et des mesures qu'elle prendra pour les réaliser, des attentes quant à la situation financière de la Banque, de ses opérations, du cadre réglementaire dans lequel elle évolue, des potentiels impacts de l'incertitude géopolitique accrue sur la Banque et sa clientèle, de ses cibles et engagements en matière environnementale, sociale et de gouvernance, des impacts et bénéfices de l'acquisition de la Banque canadienne de l'Ouest (CWB) et de l'acquisition projetée de certains portefeuilles de la Banque Laurentienne du Canada (BLC), et de certains risques auxquels la Banque est exposée. La Banque peut également faire des déclarations prospectives dans d'autres documents et dépôts réglementaires, de même qu'oralement. Ces déclarations prospectives sont habituellement marquées par l'emploi de verbes ou d'expressions verbales comme « prévoir », « croire », « estimer », « projeter », « planifier », « s'attendre à », « avoir l'intention de », par l'emploi de la forme future ou conditionnelle, notamment des verbes tels que « être », « devoir » et « pouvoir », et par l'emploi d'autres termes ou expressions similaires.

Ces déclarations prospectives visent à aider les actionnaires de la Banque à comprendre la situation financière et les résultats d'exploitation de la Banque aux dates indiquées et pour les périodes alors terminées, ainsi que la vision, les objectifs stratégiques et les cibles de performance de la Banque, et peuvent ne pas convenir à d'autres fins. Ces déclarations prospectives sont basées sur les attentes, estimations, hypothèses et intentions actuelles que la Banque considère comme raisonnables à cette date, et sont sujettes à de l'incertitude et à des risques, dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Banque. Il est fort possible que les prévisions, projections, attentes ou conclusions expresses ou implicites de la Banque ne se révèlent pas exactes, que ses hypothèses ne soient pas confirmées et que sa vision, ses objectifs stratégiques et ses cibles de performance ne soient pas réalisés. La Banque met en garde les actionnaires que ces déclarations prospectives ne sont pas des garanties de performances futures et que les événements ou résultats réels peuvent différer significativement des attentes, des estimations ou des intentions exprimées dans ces déclarations prospectives en raison d'un certain nombre de facteurs. Ainsi, la Banque recommande de ne pas se fier indûment à ces déclarations prospectives. Les actionnaires et autres personnes qui se fondent sur les déclarations prospectives de la Banque doivent considérer soigneusement les facteurs mentionnés ci-dessous, de même que d'autres incertitudes et événements potentiels, ainsi que les risques qu'ils comportent. À moins que la législation ne l'y oblige, la Banque ne prévoit pas mettre à jour quelque déclaration prospective que ce soit, verbale ou écrite, qu'elle peut faire ou qui peut de temps à autre être faite en son nom.

Les hypothèses qui ont trait à la performance des économies du Canada et des États-Unis en 2026 et 2027, notamment dans le contexte d'incertitude géopolitique accrue, et à leur incidence sur les activités de la Banque figurent parmi les facteurs pris en considération au moment de déterminer les objectifs, les perspectives et les priorités de la Banque. Ces hypothèses figurent à la section Survol et perspectives économiques, et pour chaque secteur d'exploitation, à la section Revue de l'économie et du marché du Rapport annuel 2025 ainsi qu'à la section Survol et perspectives économiques du présent document et elles peuvent être mises à jour dans les rapports trimestriels aux actionnaires déposés par la suite.

Les déclarations prospectives contenues dans le présent document reposent sur un certain nombre d'hypothèses et leurs résultats futurs sont assujettis à certains facteurs dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Banque et dont les effets sont difficilement prévisibles, y compris, entre autres : la conjoncture économique générale et les conditions du marché au Canada, aux États-Unis et dans les autres pays où la Banque exerce des activités, incluant les risques de récession; l'incertitude géopolitique et sociopolitique; les mesures affectant les relations commerciales entre le Canada et ses partenaires, incluant l'imposition de tarifs et les mesures prises en réponse, ainsi que les impacts possibles sur notre clientèle, nos opérations et, plus généralement, sur l'économie; les fluctuations des taux de change et des taux d'intérêt; l'inflation; la perturbation des chaînes d'approvisionnement mondiales; l'augmentation des coûts de financement et la volatilité des marchés; les modifications apportées aux politiques budgétaires et monétaires et à d'autres politiques publiques; la supervision réglementaire et les modifications apportées à la réglementation touchant les activités de la Banque; la capacité de la Banque à intégrer avec succès CWB et les coûts ou passifs éventuels non divulgués liés à l'acquisition; la possibilité que l'acquisition de certains portefeuilles de BLC ne se concrétise pas, ou pas au moment prévu, et que les bénéfices attendus de la transaction ne se réalisent pas, ou pas dans les délais prévus; les changements climatiques, incluant les risques physiques et liés à la transition vers une économie à faibles émissions de carbone; la participation des parties prenantes et la capacité de la Banque à répondre à leurs attentes concernant les enjeux environnementaux et sociaux; la disponibilité d'information complète et de haute qualité de notre clientèle et autres tiers, incluant sur les émissions de gaz à effet de serre; la capacité de la Banque à identifier les occasions liées au climat ainsi qu'à évaluer et gérer les risques liés au climat; les changements importants dans le comportement des consommateurs; la situation du logement, le marché de l'immobilier et l'endettement des ménages au Canada; la capacité de la Banque à réaliser ses principales priorités à court terme et ses stratégies à long terme; la mise au point et le lancement de nouveaux produits et services en temps opportun; la capacité de la Banque à recruter des ressources clés et à les maintenir en poste; l'innovation technologique, incluant le système bancaire ouvert et l'usage de l'intelligence artificielle; la concurrence accrue exercée par les sociétés établies et les entreprises concurrentes offrant des services non traditionnels; le risque lié aux modèles, les variations de la performance et de la solvabilité de la clientèle et des contreparties de la Banque; l'exposition de la Banque à des enjeux réglementaires et à des litiges importants; les modifications apportées aux conventions et méthodes comptables que la Banque utilise à des fins de présentation de sa situation financière, y compris les incertitudes liées aux hypothèses et aux principales estimations comptables; les modifications apportées à la législation fiscale en vigueur dans les pays où la Banque exerce des activités; les modifications apportées aux lignes directrices sur le capital, les fonds propres et la liquidité, ainsi qu'aux instructions relatives à leur présentation et à leur interprétation; les changements aux notations attribuées à la Banque par les agences de notation financière et extra-financière; les perturbations potentielles chez les principaux fournisseurs de biens et de services de la Banque; le risque lié aux tiers, incluant le manquement de tiers à leurs obligations envers la Banque; les effets potentiels de perturbations des systèmes de technologie de l'information de la Banque, y compris en raison de cyberattaques, de vols ou de divulgation de données, incluant des renseignements personnels et le vol d'identité; l'exposition à des activités frauduleuses; et l'incidence possible d'événements importants sur l'économie, sur les conditions de marché ou sur les perspectives de la Banque, y compris les conflits internationaux, les catastrophes naturelles et les urgences de santé publique, et les mesures prises en réponse à ces événements; et la capacité de la Banque à anticiper et à gérer avec succès les risques provenant des facteurs précédemment mentionnés.

La liste des facteurs de risque qui précède n'est pas exhaustive, et les déclarations prospectives contenues dans le présent document sont également assujetties aux risques détaillés dans la section Gestion des risques du Rapport annuel 2025 ainsi que dans la section Gestion des risques du présent Rapport aux actionnaires pour le troisième trimestre de 2026 et pouvant être mis à jour dans les rapports aux actionnaires trimestriels déposés par la suite.

Survol et perspectives économiques ⁽¹⁾

Économie mondiale

La situation au Moyen-Orient demeure tendue, alors que les États-Unis et l'Iran ne sont toujours pas parvenus à une entente permettant de mettre durablement fin au conflit et la reprise du trafic dans le détroit d'Ormuz. Les prix du pétrole et des produits de base demeurent donc supérieurs à leurs niveaux d'avant la crise, malgré un certain repli à mesure que les discussions progressent entre les différentes parties prenantes. La Chine a également contribué à modérer pour l'instant la hausse des prix du pétrole en réduisant ses importations de brut depuis le début du conflit. En Europe, les conditions météorologiques observées au cours de l'été ont également perturbé la navigation sur le Rhin, où circulent normalement quelque 7 000 bateaux de marchandises par jour. Ces perturbations ont contraint les entreprises de transport à réduire leurs volumes d'expédition et à relever leurs prix, ce qui pourrait freiner la croissance économique de la zone euro. En parallèle, les investissements massifs dans l'intelligence artificielle (IA), particulièrement aux États-Unis, pourraient soutenir l'activité économique mondiale. À cela s'ajoute la hausse des dépenses militaires dans plusieurs régions du monde, qui contribue également à stimuler la demande. En tenant compte de l'ensemble de ces facteurs, nous anticipons une croissance mondiale de 2,9 % ⁽²⁾ en 2026 et de 3,3 % ⁽²⁾ en 2027.

Aux États-Unis, les données relatives au produit intérieur brut (PIB) laissent entrevoir l'émergence d'une économie à deux vitesses, où la forte contribution à la croissance des investissements dans les secteurs liés à l'IA contraste avec la contraction de ceux des autres secteurs. Depuis la commercialisation de ChatGPT, l'investissement dans les segments les plus exposés à l'IA a bondi de 48 %, soit plus du double que dans le reste de l'économie. À long terme, cela représente une vulnérabilité et le dénouement dépendra de la capacité de cette technologie à générer des gains de productivité suffisamment importants pour assurer la rentabilité des projets en cours. À plus court terme, elle reposera plutôt sur le maintien d'un rythme d'investissement assez soutenu pour compenser les faiblesses observées ailleurs et préserver la résilience de la croissance. Ce scénario paraît vraisemblable au cours des prochains trimestres, alors que les entreprises les plus exposées à l'IA prévoyaient des dépenses d'investissement totalisant pas moins de 800 G\$ cette année. Au-delà des investissements des entreprises, la trajectoire du PIB dépendra aussi largement de la consommation des ménages, qui représente une part prépondérante de l'activité économique. Au deuxième trimestre, les dépenses de consommation ont enregistré leur croissance la plus rapide en un an et demi, soutenues par un marché du travail résilient et de forts rendements boursiers. Combinée à la solidité des investissements liés à l'IA, cette bonne tenue de la consommation devrait permettre à la croissance de demeurer près de son potentiel cette année et l'an prochain. Cette prévision suppose toutefois que les conditions financières ne deviennent pas plus restrictives, ce qui repose notamment sur l'hypothèse que le conflit au Moyen-Orient ne se prolongera pas au point d'inciter la Réserve fédérale américaine (Fed) à relever son taux directeur. Nous prévoyons ainsi une croissance de 2,2 % ⁽²⁾ en 2027 comme en 2026.

Économie du Canada

Après deux trimestres consécutifs de contraction économique, qui avaient amené certains observateurs à se demander si le pays était entré en récession, l'économie a renoué avec la croissance au deuxième trimestre de 2026. Les données par industrie disponibles mensuellement indiquent une croissance du PIB de plus de 3,0 % en rythme annualisé au cours des trois mois ayant pris fin en juin 2026, notamment grâce à l'effet favorable des secteurs de l'extraction minière, pétrolière et gazière. Cette progression est d'autant plus notable qu'elle survient dans un contexte de contraction démographique, laquelle freine la croissance du PIB potentiel. Le portrait de l'économie canadienne demeure toutefois contrasté. L'activité continue d'évoluer en situation d'offre excédentaire, et une partie de la croissance enregistrée au deuxième trimestre semble attribuable à des facteurs temporaires, notamment la Coupe du monde de la FIFA et l'intensification des activités gouvernementales liées au recensement. Cette conclusion trouve écho du côté du marché du travail qui, malgré une récente amélioration, a passé la première moitié d'année en situation d'offre excédentaire. Ces capacités inutilisées dans l'économie contribuent vraisemblablement à maintenir l'inflation de base près de la cible alors que la flambée des prix de l'énergie ne s'est pas encore propagée de façon généralisée aux autres composantes de l'inflation. Dans ce contexte, nous continuons de penser que la Banque du Canada dispose d'une marge de manœuvre suffisante pour maintenir son taux directeur inchangé jusqu'à la fin de 2026, d'autant plus que les relations commerciales avec les Américains continuent de représenter un risque important pour l'économie confirmé par la récente escalade. Malgré tout, nous continuons de penser que les États-Unis ont intérêt à ce que les négociations reprennent sous peu, notamment en raison des pressions inflationnistes, des taux long-terme élevés et du faible appui populaire à la guerre commerciale. Nous prévoyons une croissance économique de seulement 0,8 % ⁽²⁾ en 2026, freinée par la contraction démographique, et de 1,5 % ⁽²⁾ en 2027. Le taux de chômage devrait, pour sa part, s'établir en moyenne à 6,5 % ⁽²⁾ en 2026 et à 6,3 % ⁽²⁾ en 2027.

Économie du Québec

L'économie québécoise continue d'accuser un retard par rapport à la moyenne canadienne. Depuis le début de 2025, qui coïncide avec le début des tensions commerciales, le PIB de la province s'est contracté de 0,5 %, comparativement à une croissance de 1,0 % à l'échelle canadienne. Il s'avère que l'économie du Québec a dû composer, depuis le début du conflit commercial, avec les tarifs les plus élevés de la fédération. Malheureusement, la revue conjointe de l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM), tenue le 1^{er} juillet 2026, n'a pas permis de dissiper les incertitudes entourant l'avenir de l'accord commercial. Sous la plus récente salve tarifaire, le Québec demeure la province la plus touchée par les tarifs. À ces vents contraires s'ajoutent un contexte démographique peu porteur et une pression accrue sur les finances des ménages en raison de la hausse des prix de l'énergie. Certains facteurs devraient toutefois continuer de soutenir l'activité. Le marché du travail, notamment, fait preuve d'une résilience appréciable. Le taux de chômage s'est établi à 5,6 % en juillet 2026, soit seulement deux dixièmes de point au-dessus de son niveau observé au début de la guerre commerciale et l'un des plus faibles au pays. La situation financière des ménages constitue également un facteur de soutien. Leur taux d'épargne s'élevait à 7,5 % au premier trimestre de 2026, contre 3,5 % à l'échelle canadienne, leur procurant un coussin appréciable face à la hausse des coûts de l'énergie. Selon la firme Léger, 72 % des ménages québécois jugent leur situation financière bonne ou très bonne, comparativement à 60 % pour l'ensemble du pays. Cela s'explique par le fait que les consommateurs québécois ont été relativement moins affectés par la lutte contre l'inflation depuis 2022 et le resserrement monétaire qui en a découlé, notamment parce qu'ils sont moins endettés qu'ailleurs au pays et que les prix de l'habitation demeurent plus abordables dans la province. Cette situation se reflète d'ailleurs dans une plus grande résilience du marché immobilier québécois, notamment par rapport à ceux de l'Ontario et de la Colombie-Britannique, malgré l'incertitude actuelle. Nous prévoyons une croissance de 0,8 % ⁽²⁾ au Québec en 2026, suivi de 1,3 % ⁽²⁾ en 2027. La province devrait également continuer d'afficher l'un des taux de chômage les plus faibles au pays, à 5,6 % ⁽²⁾ en moyenne en 2026 et 5,5 % ⁽²⁾ en 2027.

(1) Les trimestres utilisés dans la section « Survol et perspectives économiques » sont des trimestres de l'année civile.

(2) Prévisions économiques, groupe Économie et Stratégie de la Banque Nationale.

Mode de présentation de l'information

Les états financiers consolidés de la Banque sont préparés conformément aux IFRS, telles que publiées par l'IASB, et représentent les PCGR du Canada.

Mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières

La Banque a recours à diverses mesures financières pour évaluer les résultats et mesurer sa performance globale. Certaines de ces mesures financières ne sont pas calculées selon les PCGR. Le *Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières* (le Règlement 52-112) prévoit des obligations d'information s'appliquant aux mesures suivantes utilisées par la Banque :

- mesures financières non conformes aux PCGR;
- ratios non conformes aux PCGR;
- mesures financières supplémentaires;
- mesures de gestion du capital.

Mesures financières non conformes aux PCGR

La Banque utilise des mesures financières non conformes aux PCGR qui n'ont pas de définition normalisée en vertu des PCGR et il pourrait donc être impossible de les comparer avec des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises. Le fait de recourir à des mesures financières non conformes aux PCGR donne aux lectrices et aux lecteurs une meilleure compréhension de la façon dont la direction analyse les résultats, en plus de leur permettre d'apprécier l'incidence d'éléments particuliers sur les résultats des périodes visées et de mieux évaluer les résultats en ne tenant pas compte de ces éléments s'ils considèrent que ceux-ci ne reflètent pas la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque.

Les principales mesures financières non conformes aux PCGR utilisées par la Banque afin d'analyser ses résultats sont décrites ci-dessous et le rapprochement quantitatif de ces mesures est présenté dans les tableaux de la section « Rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR » aux pages 10 à 12 ainsi que dans le tableau « Résultats consolidés » à la page 14. À noter que pour le trimestre et les neuf mois terminés le 31 juillet 2026, des éléments en lien avec l'acquisition de CWB et les transactions avec BLC ont été exclus des résultats, puisque de l'avis de la direction, ils ne représentent pas la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque, notamment les charges d'intégration et de transactions, ainsi que l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de CWB. De plus, pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2026, les dotations aux pertes de crédit initiales enregistrées sur les prêts non dépréciés acquis de BLC ont été exclues des résultats. Pour le trimestre et les neuf mois terminés le 31 juillet 2025, plusieurs éléments en lien avec l'acquisition de CWB avaient été exclus des résultats, notamment, les charges d'intégration et de transactions, l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de CWB et l'économie d'impôts liée à un changement de traitement fiscal. De plus, pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2025, l'amortissement des frais d'émission des reçus de souscription, le gain résultant de la réévaluation à la juste valeur des actions ordinaires que la Banque détenait dans CWB, l'impact de la gestion des variations de la juste valeur représentant une perte ainsi que les dotations aux pertes de crédit initiales enregistrées sur les prêts non dépréciés acquis de CWB avaient été exclus des résultats.

Revenu net d'intérêts ajusté

Représente le revenu net d'intérêts excluant les éléments particuliers. Les éléments particuliers sont exclus afin de mieux évaluer le revenu net d'intérêts en ne tenant pas compte d'éléments qui, selon la direction, ne reflètent pas la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque.

Revenus autres que d'intérêts ajustés

Représentent les revenus autres que d'intérêts excluant les éléments particuliers. Les éléments particuliers sont exclus afin de mieux évaluer les revenus autres que d'intérêts en ne tenant pas compte d'éléments qui, selon la direction, ne reflètent pas la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque.

Revenu total ajusté

Représente le revenu total excluant les éléments particuliers. Il est composé du revenu net d'intérêts ajusté et des revenus autres que d'intérêts ajustés. Les éléments particuliers sont exclus afin de mieux évaluer le revenu total en ne tenant pas compte d'éléments qui, selon la direction, ne reflètent pas la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque.

Frais autres que d'intérêts ajustés

Représentent les frais autres que d'intérêts excluant les éléments particuliers. Les éléments particuliers sont exclus afin de mieux évaluer les frais autres que d'intérêts en ne tenant pas compte d'éléments qui, selon la direction, ne reflètent pas la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque.

Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts ajusté

Représente le résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts excluant les éléments particuliers. Il représente également la différence entre le revenu total ajusté et les frais autres que d'intérêts ajustés. Les éléments particuliers sont exclus afin de mieux évaluer le résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts en ne tenant pas compte d'éléments qui, selon la direction, ne reflètent pas la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque.

Dotations aux pertes de crédit ajustées

Représentent les dotations aux pertes de crédit excluant les éléments particuliers. Les éléments particuliers sont exclus afin de mieux évaluer les dotations aux pertes de crédit en ne tenant pas compte d'éléments qui, selon la direction, ne reflètent pas la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque.

Charge (économie) d'impôts ajustée

Représente la charge (économie) d'impôts excluant la charge (économie) d'impôts liée aux éléments particuliers.

Résultat net ajusté

Représente le résultat net excluant les éléments particuliers. Les éléments particuliers sont exclus afin de mieux évaluer le résultat net en ne tenant pas compte d'éléments qui, selon la direction, ne reflètent pas la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque.

Résultat net attribuable aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque ajusté

Représente le résultat net attribuable aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres excluant les éléments particuliers. Les éléments particuliers sont exclus afin de mieux évaluer le résultat net attribuable aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres en ne tenant pas compte d'éléments qui, selon la direction, ne reflètent pas la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque.

Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires ajusté

Représente le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires excluant les éléments particuliers. Les éléments particuliers sont exclus afin de mieux évaluer le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires en ne tenant pas compte d'éléments qui, selon la direction, ne reflètent pas la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque.

Résultat de base par action ajusté

Représente le résultat de base par action excluant les éléments particuliers. Les éléments particuliers sont exclus afin de mieux évaluer le résultat de base par action en ne tenant pas compte d'éléments qui, selon la direction, ne reflètent pas la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque.

Résultat dilué par action ajusté

Représente le résultat dilué par action excluant les éléments particuliers. Les éléments particuliers sont exclus afin de mieux évaluer le résultat dilué par action en ne tenant pas compte d'éléments qui, selon la direction, ne reflètent pas la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque.

La Banque utilise également les mesures décrites ci-dessous pour évaluer ses résultats et le rapprochement quantitatif de ces mesures financières non conformes aux PCGR est présenté dans le document intitulé « Informations financières complémentaires – Troisième trimestre 2026 » à la page 7, disponible sur le site Internet de la Banque, à l'adresse bnc.ca.

Revenu net d'intérêts autre que de négociation ajusté

Représente le revenu net d'intérêts autre que de négociation excluant les éléments particuliers. Il comprend les revenus liés aux actifs et passifs financiers associés aux activités autres que de négociation, les revenus d'intérêts liés au financement de ces actifs et passifs financiers, déduction faite des frais d'intérêts, et est utilisé dans le calcul de la marge nette d'intérêts autre que de négociation ajustée. Les éléments particuliers sont exclus afin de mieux évaluer le revenu net d'intérêts autre que de négociation en ne tenant pas compte d'éléments qui, selon la direction, ne reflètent pas la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque.

Revenu net d'intérêts lié aux activités de négociation

Représente le revenu net d'intérêts lié aux activités de négociation qui comprend les dividendes liés aux actifs et passifs financiers associés aux activités de négociation, et certains revenus d'intérêts liés au financement de ces actifs et passifs financiers, déduction faite des frais d'intérêts.

Revenus autres que d'intérêts liés aux activités de négociation

Représentent les revenus autres que d'intérêts liés aux activités de négociation qui comprennent les gains et les pertes réalisés et non réalisés ainsi que les revenus d'intérêts sur les valeurs mobilières évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net, les revenus tirés des instruments financiers dérivés détenus à des fins de négociation, la variation de la juste valeur des prêts à la juste valeur par le biais du résultat net, la variation de la juste valeur des instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, les gains et les pertes réalisés et non réalisés ainsi que les frais d'intérêts sur les engagements afférents à des titres vendus à découvert, certains revenus de commissions ainsi que d'autres revenus liés aux activités de négociation, et les frais de transactions, s'il y a lieu.

Revenus liés aux activités de négociation

Représentent les revenus liés aux activités de négociation qui comprennent les dividendes liés aux actifs et passifs financiers associés aux activités de négociation, certains revenus d'intérêts liés au financement de ces actifs et passifs financiers, déduction faite des frais d'intérêts, les gains et les pertes réalisés et non réalisés ainsi que les revenus d'intérêts sur les valeurs mobilières évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net, les revenus tirés des instruments financiers dérivés détenus à des fins de négociation, la variation de la juste valeur des prêts à la juste valeur par le biais du résultat net, la variation de la juste valeur des instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, les gains et les pertes réalisés et non réalisés ainsi que les frais d'intérêts sur les engagements afférents à des titres vendus à découvert, certains revenus de commissions ainsi que d'autres revenus liés aux activités de négociation, et les frais de transactions, s'il y a lieu.

Étant donné que la filiale Credigy Ltd. (Credigy) exerce des activités de financement spécialisé, dont le modèle d'affaires et le profil de risque différent de ceux des autres secteurs d'exploitation de la Banque, la Banque exclut les prêts dépréciés dès leur acquisition ou leur création (DAC) de cette filiale, ainsi que les éléments s'y rapportant, des mesures financières non conformes aux PCGR suivantes. Ces exclusions visent à mieux refléter la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque. Le rapprochement quantitatif de ces mesures financières non conformes aux PCGR est présenté dans le document intitulé « Informations financières complémentaires – Troisième trimestre 2026 » aux pages 24, 25, 28, 29 et 32.

Dotations aux pertes de crédit sur prêts dépréciés excluant les prêts DAC de Credigy

Représentent le montant imputé au résultat en vue de porter les provisions pour pertes de crédit au niveau jugé approprié par la direction et ce montant est composé des dotations aux pertes de crédit sur actifs financiers dépréciés excluant les prêts DAC de la filiale Credigy.

Prêts bruts excluant les prêts DAC de Credigy

Représentent les prêts bruts excluant les prêts DAC de la filiale Credigy.

Prêts dépréciés bruts excluant les prêts DAC de Credigy

Représentent tous les prêts classés en phase 3 et les prêts DAC selon le modèle de détermination des pertes de crédit attendues, excluant les prêts DAC de la filiale Credigy.

Prêts dépréciés nets excluant les prêts DAC de Credigy

Représentent les prêts dépréciés bruts excluant les prêts DAC de la filiale Credigy présentés déduction faite des provisions pour pertes de crédit sur les montants utilisés des prêts octroyés par la Banque classés dans la phase 3 et dans les prêts DAC excluant les prêts DAC de la filiale Credigy.

Provisions pour pertes de crédit sur prêts dépréciés excluant les prêts DAC de Credigy

Représentent les provisions pour pertes de crédit sur les montants utilisés des prêts octroyés par la Banque classés dans la phase 3 et dans les prêts DAC excluant les prêts DAC de la filiale Credigy.

Ratios non conformes aux PCGR

La Banque utilise des ratios non conformes aux PCGR qui n'ont pas de définition normalisée en vertu des PCGR et il pourrait donc être impossible de les comparer avec des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises. Un ratio dont une mesure financière non conforme aux PCGR est au moins une composante constitue un ratio non conforme aux PCGR. La Banque utilise des ratios non conformes aux PCGR pour présenter des aspects de sa performance financière ou de sa situation financière.

Les principaux ratios non conformes utilisés par la Banque sont décrits ci-dessous.

Rendement de l'actif moyen ajusté

Représente le rendement de l'actif moyen excluant les éléments particuliers. Il correspond au résultat net ajusté exprimé en pourcentage de l'actif moyen. Ce ratio permet d'évaluer l'efficacité avec laquelle la Banque utilise l'ensemble de ses actifs pour générer du profit. Les éléments particuliers sont exclus afin de mieux évaluer le rendement de l'actif moyen en ne tenant pas compte d'éléments qui, selon la direction, ne reflètent pas la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque.

Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires (RCP) ajusté

Représente le RCP excluant les éléments particuliers. Il correspond au résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires ajusté exprimé en pourcentage des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires moyens. Le RCP ajusté pour les secteurs d'exploitation correspond au résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires ajusté du secteur d'exploitation exprimé en pourcentage des capitaux propres attribués moyens. Il s'agit d'une mesure générale de l'efficacité de la Banque et des secteurs d'exploitation quant à l'utilisation des capitaux propres. Les éléments particuliers sont exclus afin de mieux évaluer le RCP en ne tenant pas compte d'éléments qui, selon la direction, ne reflètent pas la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque.

Ratio de versement des dividendes ajusté

Représente le ratio de versement des dividendes excluant les éléments particuliers. Il correspond aux dividendes sur actions ordinaires (montant par action) exprimés en pourcentage du résultat de base par action ajusté. Ce ratio est une mesure qui précise la proportion des résultats qui est versée aux actionnaires sous forme de dividendes. Les éléments particuliers sont exclus afin de mieux évaluer le ratio de versement des dividendes en ne tenant pas compte d'éléments qui, selon la direction, ne reflètent pas la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque.

Levier opérationnel ajusté

Représente le levier opérationnel excluant les éléments particuliers. Il correspond à la différence entre le taux de croissance du revenu total ajusté et le taux de croissance des frais autres que d'intérêts ajustés, et mesure la sensibilité des résultats de la Banque à la variation de ses revenus. Les éléments particuliers sont exclus afin de mieux évaluer le levier opérationnel en ne tenant pas compte d'éléments qui, selon la direction, ne reflètent pas la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque.

Ratio d'efficacité ajusté

Représente le ratio d'efficacité excluant les éléments particuliers. Ce ratio représente les frais autres que d'intérêts ajustés exprimés en pourcentage du revenu total ajusté et mesure l'efficacité des activités de la Banque. Les éléments particuliers sont exclus afin de mieux évaluer le ratio d'efficacité en ne tenant pas compte d'éléments qui, selon la direction, ne reflètent pas la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque.

Marge nette d'intérêts autre que de négociation ajustée

Représente la marge nette d'intérêts autre que de négociation excluant les éléments particuliers. Elle se calcule en divisant le revenu net d'intérêts autre que de négociation ajusté par l'actif moyen portant intérêts autre que de négociation. Ce ratio est une mesure de la rentabilité des activités autres que de négociation. Les éléments particuliers sont exclus afin de mieux évaluer la marge nette d'intérêts autre que de négociation en ne tenant pas compte d'éléments qui, selon la direction, ne reflètent pas la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque.

Étant donné que la filiale Credigy exerce des activités de financement spécialisé, dont le modèle d'affaires et le profil de risque différent de ceux des autres secteurs d'exploitation de la Banque, la Banque exclut les prêts DAC de cette filiale, ainsi que les éléments s'y rapportant, des ratios non conformes aux PCGR suivants. Ces exclusions visent à mieux refléter la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque.

Dotations aux pertes de crédit sur les prêts dépréciés excluant les prêts DAC de Credigy en pourcentage des prêts moyens ou ratio des dotations aux pertes de crédit sur les prêts dépréciés excluant les prêts DAC de Credigy

Représentent les dotations aux pertes de crédit sur prêts dépréciés excluant les prêts DAC de la filiale Credigy exprimées en pourcentage des prêts moyens.

Prêts dépréciés bruts excluant les prêts DAC de Credigy en pourcentage du total des prêts

Représentent les prêts dépréciés bruts excluant les prêts DAC de la filiale Credigy exprimés en pourcentage du solde des prêts.

Prêts dépréciés nets excluant les prêts DAC de Credigy en pourcentage du total des prêts

Représentent les prêts dépréciés nets excluant les prêts DAC de la filiale Credigy exprimés en pourcentage du solde des prêts.

Radiations nettes excluant les prêts DAC de Credigy en pourcentage des prêts moyens

Représentent les radiations nettes excluant les prêts DAC de la filiale Credigy (déduction faite des recouvrements) exprimées en pourcentage des prêts moyens.

Taux de provisionnement ou ratio de couverture des prêts dépréciés bruts excluant les prêts DAC de Credigy

Représente les provisions pour pertes de crédit sur prêts dépréciés excluant les prêts DAC de la filiale Credigy exprimées en pourcentage du solde des prêts dépréciés bruts excluant les prêts DAC de la filiale Credigy.

Mesures financières supplémentaires

Une mesure financière supplémentaire désigne une mesure financière qui a) n'est pas présentée dans les états financiers consolidés de la Banque et b) est, ou est censée être, communiquée périodiquement en vue de représenter la performance financière, la situation financière ou les flux de trésorerie historiques ou attendus. La composition de ces mesures financières supplémentaires est présentée en note de bas de tableau ou dans le « Glossaire » aux pages 45 à 48 du présent Rapport de gestion.

Mesures de gestion du capital

Le référentiel d'information financière appliqué pour établir les états financiers exige la communication d'information permettant d'évaluer les objectifs, procédures et processus de gestion du capital de la Banque, tel que prévu dans les IFRS à l'IAS 1 – *Présentation des états financiers*. La façon dont la Banque gère son capital et ses liquidités lui est propre et les IFRS ne prescrivent pas un mode de calcul en particulier. Ces mesures sont calculées selon différentes lignes directrices ou préavis du Bureau du surintendant des institutions financières (Canada) (BSIF), lesquels se fondent sur les normes, recommandations et bonnes pratiques du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB), telles que présentées dans le tableau suivant.

Ligne directrice ou préavis du BSIF	Mesure
Normes de fonds propres	Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (CET1) Ratio des fonds propres de catégorie 1 Ratio du total des fonds propres Fonds propres CET1 Fonds propres de catégorie 1 Fonds propres de catégorie 2 Total des fonds propres Actif pondéré en fonction des risques Exposition maximale au risque de crédit selon les catégories d'actifs de Bâle
Exigences de levier	Ratio de levier Exposition totale
Capacité totale d'absorption des pertes (<i>Total Loss Absorbing Capacity</i> ou TLAC)	Indicateurs clés – Exigences de TLAC TLAC disponible Ratio TLAC Ratio de levier TLAC
Normes de liquidité	Portefeuille d'actifs liquides Actifs grevés et actifs non grevés Ratio de liquidité à court terme (<i>Liquidity Coverage Ratio</i> ou LCR) Actifs liquides de haute qualité (<i>high-quality liquid assets</i> ou HQLA) Entrées/sorties et sorties nettes de trésorerie Ratio de liquidité à long terme (<i>Net Stable Funding Ratio</i> ou NSFR) Éléments de financement stable disponible Éléments de financement stable exigé
Banques d'importance systémique mondiale (BISM) – Obligations redditionnelles	Indicateurs BISM

Rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR

Présentation des résultats – ajustés

(en millions de dollars canadiens)

Trimestre terminé le 31 juillet

						2026	2025
	Particuliers et Entreprises	Gestion de patrimoine	Marchés des capitaux	FSEU&I	Autres	Total	Total
Résultats d'exploitation							
Revenu net d'intérêts	1 250	254	(655)	377	28	1 254	1 172
Revenus autres que d'intérêts	296	701	1 696	64	42	2 799	2 277
Revenu total	1 546	955	1 041	441	70	4 053	3 449
Frais autres que d'intérêts	848	553	436	130	126	2 093	1 925
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	698	402	605	311	(56)	1 960	1 524
Dotations aux pertes de crédit	117	–	50	79	–	246	203
Résultat avant charge (économie) d'impôts	581	402	555	232	(56)	1 714	1 321
Charge (économie) d'impôts	160	106	113	48	(20)	407	256
Résultat net	421	296	442	184	(36)	1 307	1 065
Éléments ayant une incidence sur les résultats							
Frais autres que d'intérêts							
Charges d'intégration et de transactions ⁽¹⁾	–	–	–	–	51	51	94
Amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de CWB ⁽²⁾	21	4	–	–	–	25	25
Incidence sur les frais autres que d'intérêts	21	4	–	–	51	76	119
Charge d'impôts							
Charge d'impôts liée aux charges d'intégration et de transactions ⁽¹⁾	–	–	–	–	(14)	(14)	(26)
Charge d'impôts liée à l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de CWB ⁽²⁾	(6)	(1)	–	–	–	(7)	(7)
Économie d'impôts liée à un changement de traitement fiscal ⁽³⁾	–	–	–	–	–	–	(47)
Incidence sur la charge d'impôts	(6)	(1)	–	–	(14)	(21)	(80)
Incidence sur le résultat net	(15)	(3)	–	–	(37)	(55)	(39)
Résultats d'exploitation – ajustés							
Revenu net d'intérêts – ajusté	1 250	254	(655)	377	28	1 254	1 172
Revenus autres que d'intérêts – ajustés	296	701	1 696	64	42	2 799	2 277
Revenu total – ajusté	1 546	955	1 041	441	70	4 053	3 449
Frais autres que d'intérêts – ajustés	827	549	436	130	75	2 017	1 806
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts – ajusté	719	406	605	311	(5)	2 036	1 643
Dotations aux pertes de crédit – ajustées	117	–	50	79	–	246	203
Résultat avant charge (économie) d'impôts – ajusté	602	406	555	232	(5)	1 790	1 440
Charge (économie) d'impôts – ajustée	166	107	113	48	(6)	428	336
Résultat net – ajusté	436	299	442	184	1	1 362	1 104

- (1) Au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2026, des charges d'intégration et de transactions de 24 M\$ (18 M\$ déduction faite des impôts) ont été enregistrées relativement à la transaction CWB (2025 : 94 M\$, 68 M\$ déduction faite des impôts) et des charges de 27 M\$ (19 M\$ déduction faite des impôts) ont été enregistrées relativement aux transactions avec BLC.
- (2) Au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2026, un montant de 25 M\$ (18 M\$ déduction faite des impôts) a été enregistré représentant l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de CWB (2025 : 25 M\$, 18 M\$ déduction faite des impôts).
- (3) Au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2025, une économie d'impôts de 47 M\$ avait été enregistrée en lien avec un changement de traitement fiscal relatif aux gains non réalisés comptabilisés au cours de l'exercice 2024 et du premier trimestre de 2025 suite à la réévaluation à la juste valeur de la participation que la Banque détenait dans CWB avant l'acquisition.

(en millions de dollars canadiens)

Neuf mois terminés le 31 juillet

						2026	2025
	Particuliers et Entreprises	Gestion de patrimoine	Marchés des capitaux	FSEU&I	Autres	Total	Total
Résultats d'exploitation							
Revenu net d'intérêts	3 702	735	(1 635)	1 147	8	3 957	3 349
Revenus autres que d'intérêts	860	2 024	4 740	138	134	7 896	6 933
Revenu total	4 562	2 759	3 105	1 285	142	11 853	10 282
Frais autres que d'intérêts	2 477	1 615	1 287	381	403	6 163	5 513
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	2 085	1 144	1 818	904	(261)	5 690	4 769
Dotations aux pertes de crédit	425	(1)	92	203	4	723	1 002
Résultat avant charge (économie) d'impôts	1 660	1 145	1 726	701	(265)	4 967	3 767
Charge (économie) d'impôts	457	303	353	146	(87)	1 172	809
Résultat net	1 203	842	1 373	555	(178)	3 795	2 958
Éléments ayant une incidence sur les résultats							
Revenu net d'intérêts							
Amortissement des frais d'émission des reçus de souscription ⁽¹⁾	-	-	-	-	-	-	(28)
Incidence sur le revenu net d'intérêts	-	-	-	-	-	-	(28)
Revenus autres que d'intérêts							
Gain sur réévaluation à la juste valeur d'une participation ⁽²⁾	-	-	-	-	-	-	4
Gestion des variations de la juste valeur relative à l'acquisition de CWB ⁽³⁾	-	-	-	-	-	-	(23)
Incidence sur les revenus autres que d'intérêts	-	-	-	-	-	-	(19)
Frais autres que d'intérêts							
Charges d'intégration et de transactions ⁽⁴⁾	-	-	-	-	182	182	238
Amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de CWB ⁽⁵⁾	62	11	-	-	-	73	49
Incidence sur les frais autres que d'intérêts	62	11	-	-	182	255	287
Dotations aux pertes de crédit							
Dotations aux pertes de crédit initiales sur les prêts non dépréciés acquis ⁽⁶⁾	4	-	2	-	-	6	230
Incidence sur les dotations aux pertes de crédit	4	-	2	-	-	6	230
Charge d'impôts							
Charge d'impôts liée à l'amortissement des frais d'émission des reçus de souscription ⁽¹⁾	-	-	-	-	-	-	(8)
Charge d'impôts liée au gain sur réévaluation à la juste valeur d'une participation ⁽²⁾	-	-	-	-	-	-	1
Charge d'impôts liée à la gestion des variations de la juste valeur relative à l'acquisition de CWB ⁽³⁾	-	-	-	-	-	-	(6)
Charge d'impôts liée aux charges d'intégration et de transactions ⁽⁴⁾	-	-	-	-	(50)	(50)	(65)
Charge d'impôts liée à l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de CWB ⁽⁵⁾	(17)	(3)	-	-	-	(20)	(13)
Charge d'impôts liée aux dotations aux pertes de crédit initiales sur les prêts non dépréciés acquis ⁽⁶⁾	(1)	-	-	-	-	(1)	(64)
Économie d'impôts liée à un changement de traitement fiscal ⁽⁷⁾	-	-	-	-	-	-	(47)
Incidence sur la charge d'impôts	(18)	(3)	-	-	(50)	(71)	(202)
Incidence sur le résultat net	(48)	(8)	(2)	-	(132)	(190)	(362)
Résultats d'exploitation – ajustés							
Revenu net d'intérêts – ajusté	3 702	735	(1 635)	1 147	8	3 957	3 377
Revenus autres que d'intérêts – ajustés	860	2 024	4 740	138	134	7 896	6 952
Revenu total – ajusté	4 562	2 759	3 105	1 285	142	11 853	10 329
Frais autres que d'intérêts – ajustés	2 415	1 604	1 287	381	221	5 908	5 226
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts – ajusté	2 147	1 155	1 818	904	(79)	5 945	5 103
Dotations aux pertes de crédit – ajustées	421	(1)	90	203	4	717	772
Résultat avant charge (économie) d'impôts – ajusté	1 726	1 156	1 728	701	(83)	5 228	4 331
Charge (économie) d'impôts – ajustée	475	306	353	146	(37)	1 243	1 011
Résultat net – ajusté	1 251	850	1 375	555	(46)	3 985	3 320

- (1) Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2025, un montant de 28 M\$ (20 M\$ déduction faite des impôts) avait été enregistré, représentant l'amortissement des frais d'émission des reçus de souscription émis dans le cadre de l'entente visant l'acquisition de CWB.
- (2) Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2025, un gain de 4 M\$ avait été enregistré, résultant de la réévaluation à la juste valeur de la participation que la Banque détenait dans CWB avant l'acquisition.
- (3) Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2025, la Banque avait comptabilisé une perte de 23 M\$ (17 M\$ déduction faite des impôts) liée à la réévaluation à la juste valeur des swaps de taux d'intérêt utilisés pour la gestion des variations de la juste valeur des actifs et passifs de CWB qui donnaient lieu à la volatilité du goodwill et des fonds propres à la clôture de la transaction.
- (4) Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2026, des charges d'intégration et de transactions de 146 M\$ (106 M\$ déduction faite des impôts) ont été enregistrées relativement à la transaction CWB (2025 : 238 M\$, 173 M\$ déduction faite des impôts) et des charges de 36 M\$ (26 M\$ déduction faite des impôts) ont été enregistrées relativement aux transactions avec BLC.
- (5) Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2026, un montant de 73 M\$ (53 M\$ déduction faite des impôts) a été enregistré représentant l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de CWB (2025 : 49 M\$, 36 M\$ déduction faite des impôts).

- (6) Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2026, des dotations aux pertes de crédit initiales de 6 M\$ (5 M\$ déduction faite des impôts) ont été enregistrées sur les prêts non dépréciés acquis de BLC. Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2025, des dotations aux pertes de crédit initiales de 230 M\$ (166 M\$ déduction faite des impôts) avaient été enregistrées sur les prêts non dépréciés acquis de CWB.
- (7) Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2025, une économie d'impôts de 47 M\$ avait été enregistrée en lien avec un changement de traitement fiscal relatif aux gains non réalisés comptabilisés au cours de l'exercice 2024 et du premier trimestre de 2025 suite à la réévaluation à la juste valeur de la participation que la Banque détenait dans CWB avant l'acquisition.

Présentation du résultat de base et dilué par action – ajustés

(en dollars canadiens)	Trimestre terminé le 31 juillet			Neuf mois terminés le 31 juillet		
	2026	2025	Variation %	2026	2025	Variation %
Résultat de base par action	3,29 \$	2,61 \$	26	9,51 \$	7,58 \$	25
Amortissement des frais d'émission des reçus de souscription ⁽¹⁾	–	–		–	0,05	
Gain sur réévaluation à la juste valeur d'une participation ⁽²⁾	–	–		–	(0,01)	
Gestion des variations de la juste valeur relative à l'acquisition de CWB ⁽³⁾	–	–		–	0,05	
Charges d'intégration et de transactions ⁽⁴⁾	0,09	0,17		0,34	0,46	
Amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de CWB ⁽⁵⁾	0,05	0,05		0,14	0,10	
Dotations aux pertes de crédit initiales sur les prêts non dépréciés acquis ⁽⁶⁾	–	–		0,01	0,44	
Économie d'impôts liée à un changement de traitement fiscal ⁽⁷⁾	–	(0,12)		–	(0,12)	
Résultat de base par action – ajusté	3,43 \$	2,71 \$	27	10,00 \$	8,55 \$	17
Résultat dilué par action	3,25 \$	2,58 \$	26	9,39 \$	7,50 \$	25
Amortissement des frais d'émission des reçus de souscription ⁽¹⁾	–	–		–	0,05	
Gain sur réévaluation à la juste valeur d'une participation ⁽²⁾	–	–		–	(0,01)	
Gestion des variations de la juste valeur relative à l'acquisition de CWB ⁽³⁾	–	–		–	0,05	
Charges d'intégration et de transactions ⁽⁴⁾	0,09	0,17		0,34	0,46	
Amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de CWB ⁽⁵⁾	0,05	0,05		0,14	0,10	
Dotations aux pertes de crédit initiales sur les prêts non dépréciés acquis ⁽⁶⁾	–	–		0,01	0,44	
Économie d'impôts liée à un changement de traitement fiscal ⁽⁷⁾	–	(0,12)		–	(0,13)	
Résultat dilué par action – ajusté	3,39 \$	2,68 \$	26	9,88 \$	8,46 \$	17

- (1) Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2025, un montant de 28 M\$ (20 M\$ déduction faite des impôts) avait été enregistré, représentant l'amortissement des frais d'émission des reçus de souscription émis dans le cadre de l'entente visant l'acquisition de CWB.
- (2) Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2025, un gain de 4 M\$ avait été enregistré, résultant de la réévaluation à la juste valeur de la participation que la Banque détenait dans CWB avant l'acquisition.
- (3) Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2025, la Banque avait comptabilisé une perte de 23 M\$ (17 M\$ déduction faite des impôts) liée à la réévaluation à la juste valeur des swaps de taux d'intérêt utilisés pour la gestion des variations de la juste valeur des actifs et passifs de CWB qui donnaient lieu à la volatilité du goodwill et des fonds propres à la clôture de la transaction.
- (4) Au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2026, des charges d'intégration et de transactions de 24 M\$ (18 M\$ déduction faite des impôts) ont été enregistrées relativement à la transaction CWB (2025 : 94 M\$, 68 M\$ déduction faite des impôts) et des charges de 27 M\$ (19 M\$ déduction faite des impôts) ont été enregistrées relativement aux transactions avec BLC. Pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2026, les charges liées à la transaction de CWB sont de 146 M\$ (106 M\$ déduction faite d'impôts) (2025 : 238 M\$, 173 M\$ déduction faite des impôts) et les charges liées aux transactions avec BLC se chiffrent à 36 M\$ (26 M\$ déduction faite des impôts).
- (5) Au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2026, un montant de 25 M\$ (18 M\$ déduction faite des impôts) a été enregistré représentant l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de CWB (2025 : 25 M\$, 18 M\$ déduction faite des impôts). Pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2026, cette charge s'élève à 73 M\$ (53 M\$ déduction faite des impôts) (2025 : 49 M\$, 36 M\$ déduction faite des impôts).
- (6) Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2026, des dotations aux pertes de crédit initiales de 6 M\$ (5 M\$ déduction faite des impôts) ont été enregistrées sur les prêts non dépréciés acquis de BLC. Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2025, des dotations aux pertes de crédit initiales de 230 M\$ (166 M\$ déduction faite des impôts) avaient été enregistrées sur les prêts non dépréciés acquis de CWB.
- (7) Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2025, une économie d'impôts de 47 M\$ avait été enregistrée en lien avec un changement de traitement fiscal relatif aux gains non réalisés comptabilisés au cours de l'exercice 2024 et du premier trimestre de 2025 suite à la réévaluation à la juste valeur de la participation que la Banque détenait dans CWB avant l'acquisition.

Faits saillants

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les données par action)

Trimestre terminé le 31 juillet

Neuf mois terminés le 31 juillet

	2026	2025	Variation %	2026	2025	Variation %
Résultats d'exploitation						
Revenu total	4 053	3 449	18	11 853	10 282	15
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	1 960	1 524	29	5 690	4 769	19
Résultat net	1 307	1 065	23	3 795	2 958	28
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires ⁽¹⁾	16,1 %	13,6 %		15,9 %	13,8 %	
Levier opérationnel ⁽¹⁾	8,8 %	(9,8) %		3,5 %	(2,0) %	
Ratio d'efficience ⁽¹⁾	51,6 %	55,8 %		52,0 %	53,6 %	
Résultat par action						
de base	3,29 \$	2,61 \$	26	9,51 \$	7,58 \$	25
dilué	3,25 \$	2,58 \$	26	9,39 \$	7,50 \$	25
Résultats d'exploitation – ajustés ⁽²⁾						
Revenu total – ajusté ⁽²⁾	4 053	3 449	18	11 853	10 329	15
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts – ajusté ⁽²⁾	2 036	1 643	24	5 945	5 103	17
Résultat net – ajusté ⁽²⁾	1 362	1 104	23	3 985	3 320	20
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires – ajusté ⁽³⁾	16,8 %	14,1 %		16,7 %	15,6 %	
Levier opérationnel – ajusté ⁽³⁾	5,8 %	1,7 %		1,7 %	6,4 %	
Ratio d'efficience – ajusté ⁽³⁾	49,8 %	52,4 %		49,8 %	50,6 %	
Résultat dilué par action – ajusté ⁽²⁾	3,39 \$	2,68 \$	26	9,88 \$	8,46 \$	17
Informations sur les actions ordinaires						
Dividendes déclarés	1,32 \$	1,18 \$	12	3,80 \$	3,46 \$	10
Valeur comptable ⁽¹⁾	82,02 \$	77,20 \$		82,02 \$	77,20 \$	
Cours de l'action						
haut	235,32 \$	144,96 \$		235,32 \$	144,96 \$	
bas	197,89 \$	121,09 \$		156,88 \$	107,01 \$	
clôture	226,75 \$	144,13 \$		226,75 \$	144,13 \$	
Nombre d'actions ordinaires (en milliers)	383 581	391 967		383 581	391 967	
Capitalisation boursière	86 977	56 494		86 977	56 494	

(en millions de dollars canadiens)

	Au 31 juillet 2026	Au 31 octobre 2025	Variation %
Bilan et hors bilan			
Actif total	635 159	576 919	10
Prêts, déduction faite des provisions	324 544	302 623	7
Dépôts	464 732	428 003	9
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	31 460	30 655	3
Actifs sous administration ⁽¹⁾	988 957	874 360	13
Actifs sous gestion ⁽¹⁾	217 338	194 467	12
Ratios réglementaires selon Bâle III ⁽⁴⁾			
Ratios des fonds propres			
catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (CET1)	13,5 %	13,8 %	
catégorie 1	15,1 %	15,1 %	
total	17,2 %	17,3 %	
Ratio de levier	4,2 %	4,5 %	
Ratio TLAC ⁽⁴⁾	33,1 %	29,7 %	
Ratio de levier TLAC ⁽⁴⁾	9,3 %	8,8 %	
Ratio de liquidité à court terme (LCR) ⁽⁴⁾	161 %	173 %	
Ratio de liquidité à long terme (NSFR) ⁽⁴⁾	118 %	124 %	
Autres renseignements			
Nombre d'employés – mondial (équivalent temps plein)	34 816	33 200	5
Nombre de succursales au Canada	354	382	(7)
Nombre de guichets automatiques au Canada	730	939	(22)

(1) Consulter le « Glossaire » aux pages 45 à 48 pour plus de détails sur la composition de ces mesures.

(2) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 5 à 12 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

(3) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 5 à 12 pour le détail des ratios non conformes aux PCGR.

(4) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 5 à 12 pour de plus amples renseignements sur les mesures de gestion du capital.

Analyse financière

Résultats consolidés

(en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 31 juillet			Neuf mois terminés le 31 juillet		
	2026	2025	Variation %	2026	2025	Variation %
Résultats d'exploitation						
Revenu net d'intérêts	1 254	1 172	7	3 957	3 349	18
Revenus autres que d'intérêts	2 799	2 277	23	7 896	6 933	14
Revenu total	4 053	3 449	18	11 853	10 282	15
Frais autres que d'intérêts	2 093	1 925	9	6 163	5 513	12
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	1 960	1 524	29	5 690	4 769	19
Dotations aux pertes de crédit	246	203	21	723	1 002	(28)
Résultat avant charge d'impôts	1 714	1 321	30	4 967	3 767	32
Charge d'impôts	407	256	59	1 172	809	45
Résultat net	1 307	1 065	23	3 795	2 958	28
Participations ne donnant pas le contrôle	–	–		–	–	
Résultat net attribuable aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque	1 307	1 065	23	3 795	2 958	28
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur les autres instruments de capitaux propres	41	42	(2)	115	124	(7)
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	1 266	1 023	24	3 680	2 834	30
Résultat dilué par action (en dollars)	3,25	2,58	26	9,39	7,50	25
Éléments particuliers ⁽¹⁾						
Amortissement des frais d'émission des reçus de souscription	–	–		–	(28)	
Gain sur réévaluation à la juste valeur d'une participation	–	–		–	4	
Gestion des variations de la juste valeur relative à l'acquisition de CWB	–	–		–	(23)	
Charges d'intégration et de transactions	(51)	(94)		(182)	(238)	
Amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de CWB	(25)	(25)		(73)	(49)	
Dotations aux pertes de crédit initiales sur les prêts non dépréciés acquis	–	–		(6)	(230)	
Éléments particuliers avant impôts	(76)	(119)		(261)	(564)	
Économie d'impôts liée à un changement de traitement fiscal	–	(47)		–	(47)	
Charge d'impôts liée aux éléments particuliers	(21)	(33)		(71)	(155)	
Éléments particuliers après impôts	(55)	(39)		(190)	(362)	
Résultats d'exploitation – ajustés ⁽¹⁾						
Revenu net d'intérêts – ajusté	1 254	1 172	7	3 957	3 377	17
Revenus autres que d'intérêts – ajustés	2 799	2 277	23	7 896	6 952	14
Revenu total – ajusté	4 053	3 449	18	11 853	10 329	15
Frais autres que d'intérêts – ajustés	2 017	1 806	12	5 908	5 226	13
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts – ajusté	2 036	1 643	24	5 945	5 103	17
Dotations aux pertes de crédit – ajustées	246	203	21	717	772	(7)
Résultat avant charge d'impôts – ajusté	1 790	1 440	24	5 228	4 331	21
Charge d'impôts – ajustée	428	336	27	1 243	1 011	23
Résultat net – ajusté	1 362	1 104	23	3 985	3 320	20
Participations ne donnant pas le contrôle	–	–		–	–	
Résultat net attribuable aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque – ajusté	1 362	1 104	23	3 985	3 320	20
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur les autres instruments de capitaux propres	41	42	(2)	115	124	(7)
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – ajusté	1 321	1 062	24	3 870	3 196	21
Résultat dilué par action – ajusté (en dollars)	3,39	2,68	26	9,88	8,46	17
Actif moyen ⁽²⁾	643 021	567 070	13	626 094	535 396	17
Prêts moyens ⁽²⁾	318 930	288 309	11	309 700	272 486	14
Dépôts moyens ⁽²⁾	462 026	404 700	14	453 599	384 304	18
Levier opérationnel ⁽³⁾	8,8 %	(9,8) %		3,5 %	(2,0) %	
Levier opérationnel – ajusté ⁽⁴⁾	5,8 %	1,7 %		1,7 %	6,4 %	
Ratio d'efficacité ⁽³⁾	51,6 %	55,8 %		52,0 %	53,6 %	
Ratio d'efficacité – ajusté ⁽⁴⁾	49,8 %	52,4 %		49,8 %	50,6 %	

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 5 à 12 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

(2) Représente la moyenne des soldes quotidiens de la période.

(3) Consulter le « Glossaire » aux pages 45 à 48 pour plus de détails sur la composition de ces mesures.

(4) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 5 à 12 pour le détail des ratios non conformes aux PCGR.

Résultats financiers

Troisième trimestre de 2026 par rapport au troisième trimestre de 2025

La Banque affiche un résultat net de 1 307 M\$, en hausse de 23 % comparativement à 1 065 M\$ l'année dernière. Le résultat dilué par action s'établit à 3,25 \$, en progression de 26 % par rapport à 2,58 \$ un an plus tôt, porté par la solide performance de tous les secteurs d'exploitation. En excluant les éléments particuliers enregistrés aux troisième trimestres de 2026 et 2025, liés à l'acquisition de CWB et aux transactions avec BLC, le résultat net ajusté se chiffre à 1 362 M\$, en hausse de 23 % comparativement à 1 104 M\$ un an plus tôt. Le résultat dilué par action ajusté atteint 3,39 \$, une hausse de 26 % par rapport à 2,68 \$.

Période de neuf mois de 2026 par rapport à la période de neuf mois de 2025

La Banque affiche un résultat net de 3 795 M\$, en hausse de 28 % comparativement à 2 958 M\$ en 2025. Le résultat dilué par action atteint 9,39 \$, une progression de 25 % par rapport à 7,50 \$ pour la période correspondante de 2025. Cette croissance reflète la solide performance de l'ensemble des secteurs d'exploitation, la baisse des dotations aux pertes de crédit, notamment en raison des dotations initiales enregistrées au deuxième trimestre de 2025 sur les prêts non dépréciés acquis de CWB, ainsi que la contribution accrue de CWB en 2026, qui comprend un trimestre additionnel de résultats comparativement à 2025. En excluant les éléments particuliers enregistrés au cours des périodes de neuf mois terminées les 31 juillet 2026 et 2025, le résultat net ajusté s'établit à 3 985 M\$, en hausse de 20 % comparativement à 3 320 M\$. Le résultat dilué par action ajusté atteint 9,88 \$, une progression de 17 % par rapport à 8,46 \$.

Le rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires s'établit à 15,9 %, et se compare à 13,8 % l'année dernière.

Le rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires ajusté s'établit à 16,7 %, et se compare à 15,6 % en 2025.

Revenu total

Troisième trimestre de 2026 par rapport au troisième trimestre de 2025

Le revenu total de la Banque s'établit à 4 053 M\$, en hausse de 604 M\$ ou 18 %. Le revenu total enregistré dans le secteur des Marchés des capitaux est en hausse de 34 % en raison de la hausse significative des revenus des marchés mondiaux. Le revenu total du secteur des Particuliers et Entreprises est en hausse de 7 %, en raison de la croissance des prêts et des dépôts qui a plus que compensé l'incidence du recul de la marge nette d'intérêts, ainsi qu'en raison de l'augmentation des revenus de commissions internes liées à la distribution des produits du secteur de Gestion de patrimoine. La croissance du revenu total du secteur de Gestion de patrimoine de 18 % provient principalement des revenus tirés des services tarifés, notamment des revenus de frais de gestion de placement et de services fiduciaires, et des revenus de fonds communs de placement. La croissance est également attribuable à l'augmentation du revenu net d'intérêts, ainsi que des commissions de courtage en valeurs mobilières, conséquence de la hausse des activités de la clientèle. Le revenu total du secteur FSEU&I est en hausse de 10 %, grâce à la progression des revenus de la filiale ABA Bank provenant de la croissance de ses activités, ainsi qu'à l'augmentation des revenus de la filiale Credigy, en partie attribuable à la disposition d'un portefeuille de prêts. Le revenu total de la rubrique *Autres* est plus élevé que l'année dernière, notamment en raison d'une contribution plus élevée des activités de trésorerie et de gains sur investissements plus élevés.

Période de neuf mois de 2026 par rapport à la période de neuf mois de 2025

Le revenu total s'élève à 11 853 M\$, contre 10 282 M\$, une hausse de 1 571 M\$ ou 15 %. Le revenu total du secteur des Particuliers et Entreprises affiche une hausse de 493 M\$ ou 12 %, attribuable à l'augmentation du revenu net d'intérêts provenant de la croissance des prêts et des dépôts, atténuée par un recul de la marge nette d'intérêts, ainsi qu'à la croissance des revenus de commissions internes liées à la distribution des produits du secteur de Gestion de patrimoine. L'augmentation du revenu total du secteur de Gestion de patrimoine de 16 % s'explique principalement par les revenus tirés des services tarifés, notamment les revenus des frais de gestion de placement et de services fiduciaires, et les revenus de fonds communs de placement en lien avec la croissance des actifs sous administration et sous gestion. La croissance est également attribuable à l'augmentation du revenu net d'intérêts, ainsi que des commissions de courtage en valeurs mobilières, conséquence de la hausse des activités de la clientèle. Le revenu total du secteur des Marchés des capitaux est en hausse de 320 M\$ ou 11 %, une hausse qui provient de la croissance des revenus des services financiers aux entreprises et services de banque d'investissement. Le revenu total du secteur FSEU&I est en hausse de 7 %, principalement en raison de l'augmentation des revenus de la filiale ABA Bank provenant de la croissance de ses activités ainsi que de l'augmentation des revenus de la filiale Credigy. Le revenu total de la rubrique *Autres* est plus élevé que l'année dernière, en raison d'une contribution plus élevée des activités de trésorerie et de l'impact défavorable des éléments particuliers liés à l'acquisition de CWB enregistrés en 2025. L'effet d'un trimestre additionnel de revenus de CWB en 2026, compte tenu de son intégration à compter du deuxième trimestre de 2025, contribue également à la hausse du revenu total des secteurs d'exploitation. En excluant les éléments particuliers, le revenu total ajusté s'élève à 11 853 M\$, contre 10 329 M\$ en 2025, une hausse de 15 %.

Frais autres que d'intérêts

Troisième trimestre de 2026 par rapport au troisième trimestre de 2025

Les frais autres que d'intérêts se chiffrent à 2 093 M\$ et affichent une hausse de 168 M\$ ou 9 %. Cette augmentation s'explique par la hausse de la rémunération et des avantages du personnel, notamment la rémunération variable en lien avec la croissance des revenus. De plus, les frais d'occupation, incluant les frais d'amortissement, affichent une hausse attribuable à des frais liés au siège social de la Banque, ainsi qu'à l'expansion du réseau bancaire de la filiale ABA Bank. La hausse des frais de technologie, incluant les frais d'amortissement, provient d'investissements importants en lien avec l'évolution technologique de la Banque et le plan de développement des affaires. Les frais de communication sont stables par rapport à l'année dernière. Les honoraires professionnels sont en baisse, notamment en raison des charges liées à l'intégration de CWB moins élevées qu'en 2025. De plus, l'augmentation des autres frais provient en partie des charges pour litiges de 11 M\$ enregistrées au troisième trimestre de 2026. En excluant les éléments particuliers, liés à l'acquisition de CWB et aux transactions avec BLC, les frais autres que d'intérêts ajustés s'établissent à 2 017 M\$ comparativement à 1 806 M\$ l'année dernière, une hausse de 12 %.

Période de neuf mois de 2026 par rapport à la période de neuf mois de 2025

Les frais autres que d'intérêts s'élèvent à 6 163 M\$, une hausse de 12 %. L'augmentation des frais autres que d'intérêts s'explique essentiellement par les mêmes raisons que celles mentionnées pour le trimestre, ainsi que par l'effet d'un trimestre additionnel de frais de CWB en 2026, compte tenu de son intégration à compter du deuxième trimestre de 2025. Par ailleurs, un renversement de 22 M\$ de la provision pour les taxes foncières liées au siège social de la Banque enregistré au cours du deuxième trimestre de 2025 explique également la hausse des frais d'occupation. L'augmentation des autres frais provient principalement de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de CWB qui a débuté au deuxième trimestre de 2025 ainsi que des charges pour litiges de 26 M\$ enregistrées en 2026. Les frais autres que d'intérêts ajustés se chiffrent à 5 908 M\$ comparativement à 5 226 M\$, en hausse de 13 %.

Dotations aux pertes de crédit

Troisième trimestre de 2026 par rapport au troisième trimestre de 2025

La Banque a enregistré des dotations aux pertes de crédit de 246 M\$ par rapport à 203 M\$ l'année dernière. Les dotations aux pertes de crédit sur les prêts non dépréciés se chiffrent à 23 M\$ et reflètent la croissance des portefeuilles de prêts ainsi que l'impact défavorable lié à la mise à jour des scénarios macroéconomiques, atténués par les effets favorables de la migration du risque de crédit pour certains portefeuilles. Les dotations aux pertes de crédit sur les prêts dépréciés s'élèvent à 223 M\$ comparativement à 152 M\$ en 2025, une hausse qui provient principalement des Services aux particuliers (incluant les créances sur cartes de crédit), du secteur des Marchés des capitaux ainsi que des filiales Credigy et ABA Bank. Les dotations aux pertes de crédit sur les prêts dépréciés excluant les prêts DAC de Credigy ⁽¹⁾ représentent 0,28 % des prêts moyens, contre 0,21 % en 2025.

Période de neuf mois de 2026 par rapport à la période de neuf mois de 2025

Les dotations aux pertes de crédit de la Banque s'élèvent à 723 M\$ comparativement à 1 002 M\$ l'année dernière. Cette diminution provient en partie des dotations aux pertes de crédit initiales de 230 M\$ enregistrées sur les prêts non dépréciés acquis de CWB en 2025. De plus, les dotations aux pertes de crédit sur les prêts non dépréciés reflètent la croissance des portefeuilles de prêts (incluant les prêts syndiqués non dépréciés acquis de BLC au cours du deuxième trimestre de 2026) et l'impact défavorable lié à la mise à jour des scénarios macroéconomiques atténués par l'impact favorable de la migration du risque de crédit. Par ailleurs, les dotations aux pertes de crédit sur les prêts dépréciés affichent une hausse qui provient principalement des Services aux particuliers (incluant les créances sur cartes de crédit), des Services aux entreprises ainsi que de la filiale ABA Bank. Les dotations aux pertes de crédit sur les prêts dépréciés excluant les prêts DAC de Credigy ⁽¹⁾ représentent 0,27 % des prêts moyens, contre 0,28 % en 2025. Les dotations aux pertes de crédit ajustées se chiffrent à 717 M\$, en baisse comparativement à 772 M\$ en 2025.

Charge d'impôts

Troisième trimestre de 2026 par rapport au troisième trimestre de 2025

La charge d'impôts totalise 407 M\$ comparativement à 256 M\$ et le taux effectif d'imposition s'établit à 24 % par rapport à 19 % l'année dernière. Ceci s'explique principalement par la comptabilisation d'une économie d'impôts ponctuelle liée à un changement de traitement fiscal en 2025 et par une proportion plus faible des revenus provenant de juridictions à taux d'imposition moindre en 2026.

Période de neuf mois de 2026 par rapport à la période de neuf mois de 2025

Le taux effectif d'imposition est de 24 %, par rapport à 21 % l'année dernière. La variation du taux effectif d'imposition s'explique par les mêmes raisons que celles mentionnées pour le trimestre.

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 5 à 12 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

Résultats sectoriels

La Banque exerce ses activités dans quatre secteurs d'exploitation : Particuliers et Entreprises, Gestion de patrimoine, Marchés des capitaux et Financement spécialisé aux États-Unis et International qui regroupe principalement les activités des filiales Credigy Ltd. (Credigy) et Advanced Bank of Asia Limited (ABA Bank). Les autres activités opérationnelles, certains éléments particuliers ainsi que les activités de trésorerie et de la filiale Technologie Flinks inc. (Flinks) sont regroupés à des fins de présentation dans la rubrique *Autres* des informations sectorielles. Chaque secteur se distingue par le service offert, le type de clientèle visé et la stratégie de commercialisation mise en place.

Particuliers et Entreprises

(en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 31 juillet			Neuf mois terminés le 31 juillet		
	2026	2025	Variation %	2026	2025	Variation %
Résultats d'exploitation						
Revenu net d'intérêts	1 250	1 180	6	3 702	3 270	13
Revenus autres que d'intérêts	296	269	10	860	799	8
Revenu total	1 546	1 449	7	4 562	4 069	12
Frais autres que d'intérêts	848	805	5	2 477	2 250	10
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	698	644	8	2 085	1 819	15
Dotations aux pertes de crédit	117	134	(13)	425	722	(41)
Résultat avant charge d'impôts	581	510	14	1 660	1 097	51
Charge d'impôts	160	140	14	457	305	50
Résultat net	421	370	14	1 203	792	52
Moins : Éléments particuliers après impôts ⁽¹⁾	(15)	(16)		(48)	(200)	
Résultat net – ajusté ⁽¹⁾	436	386	13	1 251	992	26
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires ⁽²⁾	11,8 %			11,5 %		
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires – ajusté ⁽³⁾	12,2 %			11,9 %		
Marge nette d'intérêts ⁽²⁾	2,19 %	2,25 %		2,24 %	2,27 %	
Actif moyen portant intérêts ⁽²⁾	226 845	208 107	9	221 142	192 266	15
Actif moyen ⁽⁴⁾	231 995	211 499	10	225 594	195 193	16
Prêts moyens ⁽⁴⁾	226 487	207 887	9	220 774	191 648	15
Prêts dépréciés nets ⁽²⁾	1 580	1 326	19	1 580	1 326	19
Prêts dépréciés nets en % du total des prêts ⁽²⁾	0,7 %	0,6 %		0,7 %	0,6 %	
Dépôts moyens ⁽⁴⁾	114 718	109 093	5	112 240	102 689	9
Ratio d'efficacité ⁽²⁾	54,9 %	55,6 %		54,3 %	55,3 %	
Ratio d'efficacité – ajusté ⁽³⁾	53,5 %	54,0 %		52,9 %	54,1 %	

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 5 à 12 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR. Au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2026, la Banque a enregistré l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de CWB de 15 M\$ déduction faite des impôts (45 M\$ déduction faite des impôts pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2026). De plus, pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2026, la Banque a enregistré des dotations aux pertes de crédit initiales sur les prêts non dépréciés acquis de BLC de 3 M\$ déduction faite des impôts. Au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2025, la Banque avait enregistré l'amortissement des immobilisations incorporelles de 16 M\$ déduction faite des impôts (33 M\$ déduction faite des impôts pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2025). De plus, pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2025, la Banque avait enregistré les charges d'intégration et de transactions de 1 M\$ déduction faite des impôts et les dotations aux pertes de crédit initiales de 166 M\$ déduction faite des impôts enregistrées sur les prêts non dépréciés acquis de CWB.

(2) Consulter le « Glossaire » aux pages 45 à 48 pour plus de détails sur la composition de ces mesures.

(3) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 5 à 12 pour le détail des ratios non conformes aux PCGR.

(4) Représente la moyenne des soldes quotidiens de la période.

Troisième trimestre de 2026 par rapport au troisième trimestre de 2025

Le secteur des Particuliers et Entreprises affiche un résultat net de 421 M\$ comparativement à 370 M\$ l'année dernière, une hausse de 14 %. L'augmentation de 6 % du revenu net d'intérêts provient de la croissance des prêts des particuliers et des entreprises ainsi que des dépôts des entreprises, ce qui a plus que compensé l'incidence du recul de la marge nette d'intérêts. De plus, les revenus autres que d'intérêts sont en hausse de 10 %.

Le revenu total des Services aux particuliers est en hausse de 72 M\$. L'augmentation provient de la croissance des prêts, atténuée par un recul de la marge nette d'intérêts, ainsi que de l'augmentation des revenus de commissions internes liées à la distribution des produits du secteur de Gestion de patrimoine. Le revenu total des Services aux entreprises est en hausse de 25 M\$, principalement en raison d'une augmentation du revenu net d'intérêts, attribuable à la croissance des prêts et des dépôts, atténuée par un recul de la marge nette d'intérêts. De plus, les revenus tirés des instruments financiers dérivés ainsi que les revenus liés aux activités de fusions et acquisitions sont en hausse.

Les frais autres que d'intérêts du secteur de 848 M\$ sont en hausse de 5 %. La hausse des frais autres que d'intérêts provient de l'augmentation de la rémunération et des avantages du personnel, des frais et des investissements technologiques et des honoraires professionnels liés aux initiatives du secteur, ainsi que des charges pour litiges de 11 M\$ enregistrées ce trimestre. Le ratio d'efficacité de 54,9 % s'améliore comparativement à 55,6 % en 2025, résultant en partie des synergies de coûts réalisées dans le cadre de l'acquisition de CWB. Les frais autres que d'intérêts ajustés se chiffrent à 827 M\$ comparativement à 782 M\$. Le ratio d'efficacité ajusté s'élève à 53,5 % comparativement à 54,0 %.

Les dotations aux pertes de crédit se chiffrent à 117 M\$ comparativement à 134 M\$, une baisse de 17 M\$ par rapport à l'année dernière. Cette diminution est principalement attribuable à la baisse des dotations aux pertes de crédit sur les prêts non dépréciés en lien avec l'impact des scénarios macroéconomiques et à la migration du risque de crédit favorable pour les prêts des Services aux entreprises. Par ailleurs, les dotations aux pertes de crédit sur les prêts dépréciés affichent une hausse attribuable aux portefeuilles de prêts des Services aux particuliers (incluant les créances sur cartes de crédit).

Période de neuf mois de 2026 par rapport à la période de neuf mois de 2025

Le résultat net du secteur s'établit à 1 203 M\$, en hausse de 52 % par rapport à 792 M\$. Cette augmentation s'explique en partie par les dotations aux pertes de crédit initiales de 230 M\$ sur les prêts non dépréciés acquis de CWB enregistrées l'année dernière, ainsi que par l'effet d'un trimestre additionnel des résultats de CWB dans les résultats de 2026, compte tenu de son intégration à compter du deuxième trimestre de 2025. Le résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts se chiffre à 2 085 M\$ contre 1 819 M\$, en hausse de 15 %, tandis que le résultat net ajusté progresse de 26 %. La hausse du revenu total des Services aux particuliers provient principalement de la croissance des prêts, atténuée par le rétrécissement de la marge nette d'intérêts, ainsi que de l'augmentation des revenus de commissions internes liées à la distribution des produits du secteur de Gestion de patrimoine. La hausse du revenu total des Services aux entreprises s'explique par l'effet d'un trimestre additionnel des résultats de CWB en 2026, ainsi que par la croissance des prêts et des dépôts, atténuée par le rétrécissement de la marge nette d'intérêts. Les revenus tirés des instruments financiers dérivés ainsi que les revenus liés aux activités de fusions et acquisitions sont également en hausse.

Les frais autres que d'intérêts s'établissent à 2 477 M\$, une augmentation de 10 % qui s'explique par les mêmes raisons que celles mentionnées pour le trimestre, ainsi que par l'effet d'un trimestre additionnel de frais de CWB en 2026, compte tenu de son intégration à compter du deuxième trimestre de 2025. Le ratio d'efficacité s'élève à 54,3 % et s'améliore par rapport à la même période en 2025. Les frais autres que d'intérêts ajustés de 2 415 M\$ sont en hausse de 10 % par rapport à 2 203 M\$. Le ratio d'efficacité ajusté, à 52,9 %, s'améliore comparativement à 54,1 %. Les dotations aux pertes de crédit s'élèvent à 425 M\$, une diminution de 297 M\$ par rapport à l'année dernière. Cette diminution s'explique par les dotations aux pertes de crédit initiales sur les prêts non dépréciés acquis de CWB d'un montant de 230 M\$ enregistrées en 2025 ainsi que par les dotations aux pertes de crédit sur les prêts non dépréciés des Services aux entreprises. Ces diminutions sont atténuées par la hausse des dotations aux pertes de crédit sur les prêts dépréciés des Services aux particuliers (incluant les créances sur cartes de crédit) et des Services aux entreprises. En excluant les éléments particuliers, les dotations aux pertes de crédit s'élèvent à 421 M\$, en baisse comparativement à 492 M\$.

Gestion de patrimoine

(en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 31 juillet			Neuf mois terminés le 31 juillet		
	2026	2025	Variation %	2026	2025	Variation %
Résultats d'exploitation						
Revenu net d'intérêts	254	235	8	735	692	6
Revenus tirés des services tarifés	575	482	19	1 648	1 399	18
Revenus tirés des transactions et autres revenus	126	94	34	376	287	31
Revenu total	955	811	18	2 759	2 378	16
Frais autres que d'intérêts	553	477	16	1 615	1 394	16
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	402	334	20	1 144	984	16
Dotations aux pertes de crédit	—	1	(100)	(1)	2	
Résultat avant charge d'impôts	402	333	21	1 145	982	17
Charge d'impôts	106	89	19	303	264	15
Résultat net	296	244	21	842	718	17
Moins : Éléments particuliers après impôts ⁽¹⁾	(3)	(2)		(8)	(5)	
Résultat net – ajusté ⁽¹⁾	299	246	22	850	723	18
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires ⁽²⁾	63,9 %			59,7 %		
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires – ajusté ⁽³⁾	64,5 %			60,2 %		
Actif moyen ⁽⁴⁾	14 626	11 140	31	13 705	10 836	26
Prêts moyens ⁽⁴⁾	12 557	9 957	26	11 788	9 667	22
Prêts dépréciés nets ⁽²⁾	22	36	(39)	22	36	(39)
Prêts dépréciés nets en % du total des prêts ⁽²⁾	0,2 %	0,4 %		0,2 %	0,4 %	
Dépôts moyens ⁽⁴⁾	61 458	58 179	6	61 144	53 818	14
Actifs sous administration ⁽²⁾	988 957	817 718	21	988 957	817 718	21
Actifs sous gestion ⁽²⁾	217 338	183 182	19	217 338	183 182	19
Ratio d'efficience ⁽²⁾	57,9 %	58,8 %		58,5 %	58,6 %	
Ratio d'efficience – ajusté ⁽³⁾	57,5 %	58,6 %		58,1 %	58,4 %	

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 5 à 12 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR. Au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2026, la Banque a enregistré l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de CWB de 3 M\$ déduction faite des impôts (8 M\$ déduction faite des impôts pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2026). Au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2025, la Banque avait enregistré l'amortissement des immobilisations incorporelles de 2 M\$ déduction faite des impôts (3 M\$ déduction faite des impôts pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2025). De plus, pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2025, la Banque avait enregistré les charges d'intégration et de transactions de 2 M\$ déduction faite des impôts.

(2) Consulter le « Glossaire » aux pages 45 à 48 pour plus de détails sur la composition de ces mesures.

(3) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 5 à 12 pour le détail des ratios non conformes aux PCGR.

(4) Représente la moyenne des soldes quotidiens de la période.

Troisième trimestre de 2026 par rapport au troisième trimestre de 2025

Le résultat net du secteur de Gestion de patrimoine s'élève à 296 M\$ comparativement à 244 M\$ l'année dernière, une augmentation de 21 %. Le revenu total du secteur de 955 M\$ est en hausse de 144 M\$ ou 18 % comparativement à 811 M\$ en 2025. La hausse du revenu net d'intérêts de 8 % s'explique principalement par l'accroissement des volumes de prêts et de dépôts, atténué par l'impact défavorable du changement dans la composition des dépôts. La hausse de 19 % des revenus tirés des services tarifés est attribuable à la croissance des actifs sous administration et sous gestion qui reflète l'appréciation des marchés boursiers ainsi que les entrées nettes positives dans les diverses solutions. Les revenus tirés des transactions et autres revenus sont en hausse de 34 % en raison de l'augmentation des activités de la clientèle.

Les frais autres que d'intérêts de 553 M\$ sont en hausse de 16 % par rapport à 477 M\$ en 2025. Cette augmentation provient principalement de la hausse de la rémunération et des avantages du personnel, notamment attribuable à la rémunération variable en lien avec la croissance des revenus, ainsi que de la hausse des dépenses technologiques liées aux initiatives du secteur. Le ratio d'efficience qui s'élève à 57,9 % s'améliore par rapport à 58,8 % en 2025. Les dotations aux pertes de crédit sont négligeables alors que des dotations aux pertes de crédit de 1 M\$ avaient été enregistrées en 2025.

Période de neuf mois de 2026 par rapport à la période de neuf mois de 2025

Le résultat net du secteur de Gestion de patrimoine atteint 842 M\$ comparativement à 718 M\$, en hausse de 17 %. Le revenu total du secteur s'élève à 2 759 M\$, en hausse de 16 % comparativement à 2 378 M\$. Cette augmentation s'explique principalement par la hausse de 18 % des revenus tirés des services tarifés, attribuable à la croissance des actifs sous administration et sous gestion, soutenue par la progression des marchés boursiers et les entrées nettes positives dans les diverses solutions, ainsi que par l'effet d'un trimestre additionnel de revenus de CWB dans les résultats de 2026, compte tenu de son intégration à compter du deuxième trimestre de 2025. Le revenu net d'intérêts est en hausse de 43 M\$ ou 6 %, ce qui s'explique principalement par l'augmentation des volumes de prêts et de dépôts. De plus, les revenus tirés des transactions et autres revenus sont en hausse de 31 % en raison de l'augmentation des activités de la clientèle. Les frais autres que d'intérêts s'élèvent à 1 615 M\$ comparativement à 1 394 M\$, en hausse de 16 %. Cette augmentation s'explique par les mêmes facteurs que ceux mentionnés pour le trimestre, ainsi que par l'effet d'un trimestre additionnel de frais de CWB dans les résultats de 2026, compte tenu de son intégration à compter du deuxième trimestre de 2025. Le ratio d'efficience s'établit à 58,5 % comparativement à 58,6 %. Le secteur a enregistré des récupérations de pertes de crédit de 1 M\$ alors que des dotations aux pertes de crédit de 2 M\$ avaient été enregistrées en 2025.

Marchés des capitaux

(en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 31 juillet			Neuf mois terminés le 31 juillet		
	2026	2025	Variation %	2026	2025	Variation %
Résultats d'exploitation						
Marchés mondiaux						
Titres de participation	363	165	120	1 091	1 074	2
Taux d'intérêt et crédit	159	147	8	457	497	(8)
Produits de base et devises	56	57	(2)	202	177	14
	578	369	57	1 750	1 748	-
Services financiers aux entreprises et services de banque d'investissement	463	408	13	1 355	1 037	31
Revenu total	1 041	777	34	3 105	2 785	11
Frais autres que d'intérêts	436	347	26	1 287	1 117	15
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	605	430	41	1 818	1 668	9
Dotations aux pertes de crédit	50	24		92	124	(26)
Résultat avant charge d'impôts	555	406	37	1 726	1 544	12
Charge d'impôts	113	72	57	353	292	21
Résultat net	442	334	32	1 373	1 252	10
Moins : Éléments particuliers après impôts ⁽¹⁾	-	-		(2)	-	
Résultat net – ajusté ⁽¹⁾	442	334	32	1 375	1 252	10
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires ⁽²⁾	23,6 %			26,1 %		
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaire – ajusté ⁽³⁾	23,6 %			26,1 %		
Actif moyen ⁽⁴⁾	273 785	234 289	17	264 414	223 456	18
Prêts moyens ⁽⁴⁾ (grandes entreprises seulement)	34 897	30 909	13	33 074	31 166	6
Prêts dépréciés nets ⁽²⁾	85	74	15	85	74	15
Prêts dépréciés nets en % du total des prêts ⁽²⁾	0,2 %	0,2 %		0,2 %	0,2 %	
Dépôts moyens ⁽⁴⁾	100 991	78 775	28	96 715	76 850	26
Ratio d'efficience ⁽²⁾	41,9 %	44,7 %		41,4 %	40,1 %	

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 5 à 12 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR. Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2026, la Banque a enregistré les dotations aux pertes de crédit initiales sur les prêts non dépréciés acquis de BLC de 2 M\$.

(2) Consulter le « Glossaire » aux pages 45 à 48 pour plus de détails sur la composition de ces mesures.

(3) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 5 à 12 pour le détail des ratios non conformes aux PCGR.

(4) Représente la moyenne des soldes quotidiens de la période.

Troisième trimestre de 2026 par rapport au troisième trimestre de 2025

Le secteur des Marchés des capitaux affiche un résultat net de 442 M\$ comparativement à 334 M\$ l'année dernière, en hausse de 32 %. Le revenu total se chiffre à 1 041 M\$, contre 777 M\$ en 2025, une hausse de 264 M\$ ou 34 %. Les revenus des marchés mondiaux augmentent de 57 %, principalement en raison de la forte croissance des revenus tirés des titres de participation. De plus, les revenus sur les taux d'intérêt et crédit sont en hausse, alors que les revenus sur les produits de base et devises sont en légère baisse. Les revenus des services financiers aux entreprises et services de banque d'investissement sont en hausse de 13 %, en raison de la croissance des revenus des services bancaires, atténuée par une diminution des revenus liés aux activités sur les marchés des capitaux.

Les frais autres que d'intérêts s'établissent à 436 M\$, en hausse de 26 %, ce qui s'explique par l'augmentation de la rémunération et des avantages du personnel, notamment attribuable à la rémunération variable résultant de la croissance des revenus, ainsi que par l'augmentation des frais liés aux investissements technologiques et des autres frais liés à l'accroissement des activités du secteur. Le ratio d'efficience, qui s'élève à 41,9 % s'améliore par rapport à 44,7 % en 2025, une amélioration en lien avec une croissance marquée des revenus du secteur. Les dotations aux pertes de crédit ont augmenté de 26 M\$, ce qui s'explique par une hausse des dotations aux pertes de crédit sur les prêts dépréciés de 49 M\$, attribuable à un dossier dans le secteur de l'énergie, atténuée par une baisse des dotations aux pertes de crédit sur les prêts non dépréciés de 23 M\$.

Période de neuf mois de 2026 par rapport à la période de neuf mois de 2025

Le résultat net du secteur des Marchés des capitaux se chiffre à 1 373 M\$, en hausse de 10 %. Le revenu total s'établit à 3 105 M\$, une hausse de 320 M\$ ou 11 %. Les revenus des marchés mondiaux sont relativement stables par rapport à l'année dernière. La hausse des revenus sur les titres de participation de 2 % ainsi que des revenus sur les produits de base et devises de 14 % a été contrebalancée par la baisse des revenus sur les taux d'intérêt et crédit de 8 %. Par ailleurs, les revenus des services financiers aux entreprises et services de banque d'investissement augmentent de 31 %, en raison de la croissance des revenus des services bancaires, des revenus liés aux activités sur les marchés des capitaux ainsi que des revenus tirés des activités de fusions et acquisitions.

Les frais autres que d'intérêts sont en hausse de 15 %, ce qui s'explique par l'augmentation de la rémunération et des avantages du personnel, notamment attribuable à la rémunération variable résultant de la croissance des revenus, ainsi que par l'augmentation des frais liés aux investissements technologiques et des autres frais liés à l'accroissement des activités du secteur. Le ratio d'efficience s'élève à 41,4 % et se détériore de 1,3 point de pourcentage par rapport à l'année dernière. Le secteur a enregistré des dotations aux pertes de crédit de 92 M\$, comparativement à 124 M\$ en 2025, une baisse principalement attribuable à la diminution des dotations aux pertes de crédit sur les prêts non dépréciés.

FSEU&I

(en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 31 juillet			Neuf mois terminés le 31 juillet		
	2026	2025	Variation %	2026	2025	Variation %
Revenu total						
Credigy	158	136	16	458	422	9
ABA Bank	279	259	8	815	757	8
International	4	7		12	18	
	441	402	10	1 285	1 197	7
Frais autres que d'intérêts						
Credigy	33	40	(18)	106	119	(11)
ABA Bank	97	89	9	274	249	10
International	–	6		1	7	
	130	135	(4)	381	375	2
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	311	267	16	904	822	10
Dotations aux pertes de crédit						
Credigy	55	22		122	82	49
ABA Bank	24	20	20	81	70	16
International	–	–		–	–	
	79	42	88	203	152	34
Résultat avant charge d'impôts	232	225	3	701	670	5
Charge d'impôts						
Credigy	14	16	(13)	48	47	2
ABA Bank	33	31	6	96	92	4
International	1	–		2	1	
	48	47	2	146	140	4
Résultat net						
Credigy	56	58	(3)	182	174	5
ABA Bank	125	119	5	364	346	5
International	3	1		9	10	
	184	178	3	555	530	5
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires ⁽¹⁾	26,4 %			26,4 %		
Actif moyen ⁽²⁾	35 166	31 808	11	35 126	32 024	10
Prêts et créances moyens ⁽²⁾	25 835	23 209	11	25 460	23 582	8
Prêts dépréciés nets ⁽¹⁾	1 320	1 152	15	1 320	1 152	15
Dépôts moyens ⁽²⁾	17 560	16 068	9	17 628	15 898	11
Ratio d'efficience ⁽¹⁾	29,5 %	33,6 %		29,6 %	31,3 %	

(1) Consulter le « Glossaire » aux pages 45 à 48 pour plus de détails sur la composition de ces mesures.

(2) Représente la moyenne des soldes quotidiens de la période.

Pour le troisième trimestre de 2026, le secteur affiche un résultat net de 184 M\$ par rapport à 178 M\$ en 2025, une hausse de 3 %. La croissance du revenu total du secteur de 10 % a été atténuée par l'augmentation des dotations aux pertes de crédit. Pour la période de neuf mois de 2026, le secteur affiche un résultat net de 555 M\$ par rapport à 530 M\$ en 2025, une hausse de 5 %.

Credigy

Troisième trimestre de 2026 par rapport au troisième trimestre de 2025

Le résultat net de la filiale Credigy s'établit à 56 M\$, en baisse de 2 M\$, ou 3 %. Le revenu total atteint 158 M\$ par rapport à 136 M\$ l'année dernière. Cette augmentation s'explique principalement par un gain réalisé au cours du troisième trimestre de 2026 à la suite de la disposition d'un portefeuille de prêts. Les frais autres que d'intérêts s'élèvent à 33 M\$, en baisse de 7 M\$ principalement en raison d'une diminution de la rémunération et des avantages du personnel. Les dotations aux pertes de crédit sont en hausse de 33 M\$, en raison de l'augmentation des dotations aux pertes de crédit sur les prêts dépréciés et sur les prêts non dépréciés, ces dernières reflétant l'incidence des scénarios macroéconomiques, en partie compensée par la diminution des dotations aux pertes de crédit sur les prêts DAC.

Période de neuf mois de 2026 par rapport à la période de neuf mois de 2025

Le résultat net de la filiale Credigy s'établit à 182 M\$, en hausse de 5 %. Le revenu total de la filiale se chiffre à 458 M\$, en hausse de 9 % comparativement à 422 M\$ en 2025. Cette hausse s'explique par la croissance des volumes de prêts, par un gain réalisé au cours du troisième trimestre de 2026 à la suite de la disposition d'un portefeuille de prêts et par un revenu enregistré au cours du premier trimestre de 2026 à la suite de prépaiements sur des facilités de crédit, facteurs atténués par l'impact de la variation du taux de change. Les frais autres que d'intérêts sont en baisse de 13 M\$, ce qui est principalement attribuable à la rémunération et aux avantages du personnel, ainsi qu'à l'impact de la variation du taux de change. Les dotations aux pertes de crédit sont en hausse de 40 M\$, en raison de l'augmentation des dotations aux pertes de crédit sur les prêts dépréciés et sur les prêts non dépréciés, ces dernières reflétant l'incidence des scénarios macroéconomiques, en partie compensée par la diminution des dotations aux pertes de crédit sur les prêts DAC.

ABA Bank

Troisième trimestre de 2026 par rapport au troisième trimestre de 2025

Le résultat net de la filiale ABA Bank de 125 M\$ est en hausse de 6 M\$ ou 5 % par rapport à l'année dernière. La hausse du revenu total de 8 % s'explique principalement par la croissance soutenue des actifs, par la baisse des frais d'intérêts sur les dépôts et par l'impact de la variation du taux de change, en partie compensée par un recul des taux d'intérêt sur les actifs. Les frais autres que d'intérêts s'établissent à 97 M\$, une hausse de 9 % attribuable à l'augmentation de la rémunération et des avantages du personnel, ainsi que des frais d'occupation en lien avec la croissance des activités de la filiale et l'ouverture de nouvelles succursales. Les dotations aux pertes de crédit de la filiale, qui totalisent 24 M\$, sont en hausse de 4 M\$. Cette augmentation s'explique principalement par la hausse des dotations aux pertes de crédit sur les prêts dépréciés atténuée par la baisse des dotations aux pertes de crédit sur les prêts non dépréciés.

Période de neuf mois de 2026 par rapport à la période de neuf mois de 2025

Le résultat net de la filiale ABA Bank de 364 M\$ est en hausse de 18 M\$ ou 5 % par rapport à l'année dernière. La hausse du revenu total de 8 % s'explique par la croissance des activités de la filiale, notamment l'augmentation soutenue des actifs, et par la baisse des frais d'intérêts sur les dépôts, atténuées par le recul des taux d'intérêt sur les actifs et l'impact de la variation du taux de change. Les frais autres que d'intérêts de la filiale de 274 M\$ sont en hausse de 10 %, ce qui s'explique par les mêmes facteurs que ceux mentionnés pour le trimestre, atténuée par l'impact de la variation du taux de change. Les dotations aux pertes de crédit de la filiale totalisent 81 M\$, une hausse de 11 M\$ qui provient d'une augmentation des dotations aux pertes de crédit sur les prêts dépréciés et non dépréciés.

Autres

(en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 31 juillet		Neuf mois terminés le 31 juillet	
	2026	2025	2026	2025
Résultats d'exploitation				
Revenu net d'intérêts	28	(14)	8	(96)
Revenus autres que d'intérêts	42	24	134	(51)
Revenu total	70	10	142	(147)
Frais autres que d'intérêts	126	161	403	377
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	(56)	(151)	(261)	(524)
Dotations aux pertes de crédit	–	2	4	2
Résultat avant charge (économie) d'impôts	(56)	(153)	(265)	(526)
Charge (économie) d'impôts	(20)	(92)	(87)	(192)
Perte nette	(36)	(61)	(178)	(334)
Participations ne donnant pas le contrôle	–	–	–	–
Perte nette attribuable aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque	(36)	(61)	(178)	(334)
Moins : Éléments particuliers après impôts ⁽¹⁾	(37)	(21)	(132)	(157)
Résultat net (perte nette) – ajusté(e) ⁽¹⁾	1	(40)	(46)	(177)
Actif moyen ⁽²⁾	87 449	78 334	87 255	73 887

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 5 à 12 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR. Au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2026, la Banque a enregistré les charges d'intégration et de transactions de 37 M\$ déduction faite des impôts (132 M\$ déduction faite des impôts pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2026). Au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2025, la Banque avait enregistré les charges d'intégration et de transactions de 68 M\$ déduction faite des impôts (170 M\$ déduction faite des impôts pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2025) et l'économie d'impôts liée à un changement de traitement fiscal pour un montant de 47 M\$. De plus, au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2025, la Banque avait enregistré l'amortissement des frais d'émission des reçus de souscription de 20 M\$ déduction faite des impôts, le gain de 4 M\$ résultant de la réévaluation à la juste valeur des actions ordinaires de CWB que la Banque détenait avant l'acquisition et l'impact de la gestion des variations de la juste valeur représentant une perte de 17 M\$ déduction faite des impôts.

(2) Représente la moyenne des soldes quotidiens de la période.

Troisième trimestre de 2026 par rapport au troisième trimestre de 2025

La rubrique *Autres* des résultats sectoriels affiche une perte nette de 36 M\$ comparativement à une perte nette de 61 M\$ l'année dernière. La variation de la perte nette s'explique par une contribution plus élevée des activités de trésorerie, par des gains sur investissements plus élevés ainsi que par la baisse des frais autres que d'intérêts qui s'explique principalement par la diminution des charges liées à l'intégration de CWB. Ces éléments ont été atténués par une augmentation de la rémunération et des avantages du personnel ainsi que par des charges liées aux transactions avec BLC. Les éléments particuliers, principalement liés à l'acquisition de CWB et aux transactions avec BLC, ont eu un impact défavorable de 37 M\$ sur la perte nette en 2026 comparativement à un impact défavorable de 21 M\$ en 2025. Le résultat net ajusté de 1 M\$ se compare à une perte nette ajustée de 40 M\$ en 2025.

Période de neuf mois de 2026 par rapport à la période de neuf mois de 2025

La perte nette s'élève à 178 M\$, comparativement à une perte nette de 334 M\$ en 2025. La variation de la perte nette s'explique par une contribution plus élevée des activités de trésorerie et par des gains sur investissements plus élevés, facteurs atténués par la hausse des frais autres que d'intérêts, qui provient principalement de la rémunération et des avantages du personnel, des charges liées aux transactions avec BLC ainsi que du renversement de 22 M\$ de la provision pour les taxes foncières enregistré au cours du deuxième trimestre de 2025. Les éléments particuliers principalement liés à l'acquisition de CWB et aux transactions avec BLC ont eu un impact défavorable de 132 M\$ sur la perte nette comparativement à un impact défavorable de 157 M\$ en 2025. La perte nette ajustée de 46 M\$ se compare à 177 M\$ pour 2025.

Bilan consolidé

Résumé du bilan consolidé

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 juillet 2026	Au 31 octobre 2025	Variation %
Actif			
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	47 757	27 916	71
Valeurs mobilières	193 943	188 747	3
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	40 355	27 091	49
Prêts, déduction faite des provisions	324 544	302 623	7
Autres	28 560	30 542	(6)
	635 159	576 919	10
Passif et capitaux propres			
Dépôts	464 732	428 003	9
Autres	132 324	111 715	18
Dette subordonnée	3 429	3 432	–
Capitaux propres attribuables aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque	34 674	33 769	3
Participations ne donnant pas le contrôle	–	–	–
	635 159	576 919	10

Au 31 juillet 2026 par rapport au 31 octobre 2025

Actif
L'actif total de la Banque s'établit à 635,2 G\$ comparativement à 576,9 G\$, soit une augmentation de 58,3 G\$ ou 10 %. La trésorerie et les dépôts auprès d'institutions financières, soit 47,8 G\$, sont en hausse de 19,9 G\$, principalement en raison de la hausse des dépôts auprès d'institutions financières réglementées, notamment la Réserve fédérale américaine et la Banque d'Angleterre.

Les valeurs mobilières augmentent de 5,2 G\$, en raison de la hausse de 6,1 G\$ des valeurs mobilières autres que celles évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net. Cette hausse est contrebalancée par la diminution de 0,9 G\$ ou 1 % des valeurs mobilières à la juste valeur par le biais du résultat net, baisse attribuable aux titres de participation, atténuée par l'augmentation des titres émis ou garantis par le gouvernement du Canada, des titres émis ou garantis par les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada, des titres émis ou garantis par le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays et des autres titres de créance. Les valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées ont augmenté de 13,3 G\$, principalement en raison des activités du secteur des Marchés des capitaux et de la Trésorerie.

Les prêts, déduction faite des provisions pour pertes de crédit, s'élèvent à 324,5 G\$, en hausse de 21,9 G\$. Le détail des principaux portefeuilles de prêts est présenté dans le tableau suivant.

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 juillet 2026	Au 31 octobre 2025
Prêts		
Hypothécaires résidentiels et marges de crédit hypothécaires	158 125	145 509
Aux particuliers	19 024	18 593
Créances sur cartes de crédit	3 205	3 022
Aux entreprises et aux administrations publiques	146 528	137 630
	326 882	304 754
Provisions pour pertes de crédit	(2 338)	(2 131)
	324 544	302 623

Les prêts hypothécaires résidentiels (incluant les marges de crédit hypothécaires) augmentent de 12,6 G\$ en raison de la demande soutenue du crédit hypothécaire dans les Services aux particuliers et dans la filiale ABA Bank. Les prêts aux particuliers sont en hausse de 0,4 G\$ en raison de la croissance des activités des Services aux particuliers et du secteur de Gestion de patrimoine. Les créances sur cartes de crédit sont en hausse de 0,2 G\$. Les prêts aux entreprises et aux administrations publiques sont en hausse de 8,9 G\$ ou 6 % principalement en raison de la croissance des activités des Services aux entreprises et des secteurs de Gestion de patrimoine et des Marchés des capitaux.

Les prêts dépréciés comprennent tous les prêts classés en phase 3 selon le modèle de détermination des pertes de crédit attendues ainsi que les prêts DAC. Les prêts dépréciés bruts s'élèvent à 4 031 M\$, comparativement à 3 712 M\$ au 31 octobre 2025, alors que les prêts dépréciés nets se chiffrent à 3 007 M\$ comparativement à 2 904 M\$. Cette augmentation s'explique par la hausse des prêts dépréciés nets des portefeuilles de prêts des Services aux particuliers, des Services aux entreprises et de la filiale ABA Bank, contrebalancée en partie par la baisse des prêts dépréciés nets des portefeuilles de prêts des secteurs de Gestion de patrimoine et des Marchés des capitaux ainsi que de la filiale Credigy.

Les autres actifs de 28,6 G\$ sont en baisse de 1,9 G\$ ou de 6 % en raison notamment de la diminution des autres actifs liés aux produits de base.

Passif

La Banque a un passif total de 600,5 G\$ comparativement à 543,2 G\$, en hausse de 57,3 G\$ ou 11 %.

Les dépôts de la Banque s'établissent à 464,7 G\$ comparativement à 428,0 G\$, une augmentation de 36,7 G\$ ou 9 %. Les dépôts des particuliers de 128,8 G\$ sont en hausse de 4,4 G\$. Cette hausse provient principalement de la croissance des activités des secteurs de Gestion de patrimoine et des Marchés des capitaux.

Les dépôts des entreprises et administrations publiques de 330,2 G\$ augmentent de 32,7 G\$ ou 11 %. La hausse s'explique par la croissance des activités provenant des Services aux entreprises, du secteur des Marchés des capitaux ainsi que par les activités de financement de la Trésorerie, dont une hausse de 6,0 G\$ au titre des dépôts faisant l'objet de règlements sur la conversion aux fins de la recapitalisation interne des banques. Les dépôts des institutions de dépôts de 5,7 G\$ enregistrent une baisse de 0,4 G\$.

Les autres passifs de 132,3 G\$ sont en hausse de 20,6 G\$ essentiellement en raison de l'augmentation de 21,8 G\$ des engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées. Cette hausse est, entre autres, contrebalancée par la diminution de 1,1 G\$ des passifs relatifs à des créances cédées.

Capitaux propres

Les capitaux propres attribuables aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque s'établissent à 34,7 G\$, en hausse de 0,9 G\$. Cette augmentation s'explique principalement par le résultat net, déduction faite des dividendes, ainsi que par l'émission des billets de capital à recours limité série 4 (BCRL – Série 4) d'un montant de 600 M\$. Cette hausse a été atténuée par les rachats d'actions ordinaires à des fins d'annulation et le rachat des billets de capital à recours limité série 1 (BCRL – Série 1) d'un montant de 500 M\$.

Transactions avec la Banque Laurentienne du Canada (BLC)

Le 2 décembre 2025, la Banque a conclu une entente définitive d'achat d'actifs avec BLC, en vertu de laquelle la Banque assumera certains passifs et acquerra certains actifs liés à des portefeuilles des services bancaires aux particuliers et aux PME de BLC (la « transaction visant les particuliers/PME »), et la Banque prendra en charge l'entente de distribution de BLC pour certains fonds communs de placement. La contrepartie à recevoir de BLC en trésorerie et équivalents de trésorerie sera déterminée en référence à la valeur des passifs assumés, déduction faite des actifs acquis, à la date de clôture.

La clôture de la transaction visant les particuliers/PME, prévue à la fin de 2026, est assujettie à la satisfaction de l'ensemble des conditions préalables à la clôture de la transaction d'acquisition de BLC par la Banque Fairstone (la « transaction d'acquisition ») ou à la renonciation à ces conditions, ainsi qu'à la clôture de la transaction d'acquisition immédiatement après la transaction visant les particuliers/PME. La transaction visant les particuliers/PME est assujettie aux conditions de clôture habituelles, y compris l'obtention des approbations des organismes de réglementation clés.

Séparément, et parallèlement à la signature de la convention de la transaction visant les particuliers/PME, la Banque et BLC avaient également conclu une entente définitive d'acquisition de prêts visant l'acquisition par la Banque du portefeuille de prêts syndiqués de BLC (la « transaction visant les prêts syndiqués »). Le 17 février 2026, la clôture de la transaction visant les prêts syndiqués a eu lieu. Le prix d'achat de 647 M\$, versé en espèces, a été réparti entre les actifs acquis et les passifs assumés sur la base de leurs justes valeurs relatives à la date d'acquisition, soit des prêts et des dépôts totalisant 657 M\$ et 10 M\$ respectivement.

Événement postérieur à la date du bilan consolidé

Acquisition de G5 Holdings Inc. (G5)

Le 5 août 2026, la Banque a conclu l'acquisition de 80 % des actions ordinaires de G5, une entité qui détient GFI Investment Counsel Ltd. (GFI), une société indépendante en gestion de patrimoine établie à Toronto (Ontario) qui fournit des services de gestion de placement aux particuliers et aux entreprises ainsi que des services de gestion de fonds d'investissement. La Banque évalue actuellement la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs repris.

Transactions avec des parties liées

Les politiques et procédures de la Banque relatives aux transactions avec des parties liées n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 octobre 2025. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 28 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2025.

Titrisation et arrangements hors bilan

Dans le cours normal de ses activités, la Banque est partie à diverses opérations financières qui, selon les IFRS, ne sont pas tenues d'être constatées dans le bilan consolidé, ou sont constatées à des montants différents de leur valeur théorique ou contractuelle. Ces opérations incluent, entre autres, les opérations avec des entités structurées, les instruments financiers dérivés, l'émission de garanties, les instruments de crédit et les actifs financiers reçus en garantie. Une analyse complète de ces opérations, et plus précisément de leur nature, de leur utilisation et de leur importance, est présentée aux pages 60 et 61 du Rapport annuel 2025.

Pour plus de détails sur les actifs financiers transférés, mais non décomptabilisés, les garanties, les engagements et les entités structurées, se reporter aux notes 9, 26 et 27 afférentes aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2025.

Impôts sur le résultat

Avis de cotisation

En mars 2026, la Banque a reçu une nouvelle cotisation de l'Agence du revenu du Canada (ARC) pour des impôts supplémentaires et des intérêts pour un montant d'environ 120 M\$ (incluant les impôts provinciaux estimés et les intérêts) à l'égard de certains dividendes de source canadienne reçus par la Banque durant l'année d'imposition 2021.

Au cours des exercices antérieurs, la Banque avait reçu de nouvelles cotisations visant des impôts supplémentaires et des intérêts pour un montant d'environ 1,2 G\$ (incluant les impôts provinciaux et les intérêts) à l'égard de certains dividendes de source canadienne reçus par la Banque durant les années d'imposition 2012 à 2020.

Dans le cadre des nouvelles cotisations, l'ARC allègue que les dividendes ont été reçus dans le cadre d'un « mécanisme de transfert de dividendes ».

En octobre 2023, la Banque avait déposé un avis d'appel auprès de la Cour canadienne de l'impôt et l'affaire fait l'objet d'un litige. Il est possible que l'ARC établisse de nouvelles cotisations à l'égard de la Banque pour les années d'imposition subséquentes à 2021, pour certaines activités similaires à celles visées par les nouvelles cotisations précitées. La Banque demeure convaincue que sa position fiscale était appropriée et entend défendre sa position vigoureusement. Par conséquent, aucun montant n'a été comptabilisé dans les états financiers consolidés au 31 juillet 2026.

Gestion du capital

La Gestion du capital assume le double rôle d'assurer un rendement concurrentiel aux actionnaires de la Banque tout en préservant de solides assises financières afin de couvrir les risques inhérents aux activités de la Banque, de soutenir les secteurs d'exploitation et de protéger la clientèle. La Banque gère son capital conformément au cadre de gestion du capital qui est décrit dans la section « Gestion du capital » du Rapport annuel 2025 aux pages 62 à 71.

Accord de Bâle

La Banque ainsi que toutes les autres grandes banques canadiennes doivent maintenir des ratios minimaux de fonds propres établis par le BSIF, soit un ratio des fonds propres CET1 d'au moins 11,0 %, un ratio des fonds propres de catégorie 1 d'au moins 12,5 % et un ratio du total des fonds propres d'au moins 14,5 %. Pour de plus amples renseignements sur le calcul des ratios, se reporter aux pages 63 à 65 du Rapport annuel 2025. Tous ces ratios incluent une réserve de conservation des fonds propres de 2,5 % établie par le CBCB et le BSIF, ainsi qu'une surcharge uniquement relative aux banques d'importance systémique intérieure (BISI) de 1,0 % et la réserve pour stabilité intérieure (RSI) de 3,0 % établies par le BSIF. Le 19 juin 2026, le BSIF a annoncé, avec prise d'effet immédiat, que la RSI passait de 3,5 % à 3,0 % et que la fourchette de la RSI était réduite, s'établissant dorénavant de 0 % à 3 % de l'actif pondéré en fonction des risques plutôt que de 0 % à 4 %. La RSI est constituée exclusivement de fonds propres CET1. Une BISI qui ne respecte pas cette réserve n'est pas automatiquement contrainte de réduire ses distributions de fonds propres, mais devra fournir un plan de mesures correctives au BSIF. La Banque doit également respecter les exigences du plancher des fonds propres qui est fixé à 67,5 % afin que le total de l'actif pondéré en fonction des risques ne soit pas inférieur au plancher du total de l'actif pondéré en fonction des risques calculé selon les approches standardisées de Bâle III. Si l'exigence de fonds propres est inférieure à l'exigence liée au plancher des fonds propres après l'application du coefficient de plancher, la différence est ajoutée au total de l'actif pondéré en fonction des risques. Enfin, le BSIF exige que les BISI respectent un ratio de levier selon Bâle III d'au moins 3,5 %, qui comprend une réserve de fonds propres de catégorie 1 de 0,5 % applicable uniquement aux BISI. Pour de plus amples renseignements sur le calcul du ratio de levier, se reporter à la page 64 du Rapport annuel 2025.

De plus, le BSIF exige que les instruments des fonds propres réglementaires autres que les actions ordinaires soient assortis d'une clause de fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV) afin de veiller à ce que les investisseurs assument les pertes avant les contribuables lorsque le gouvernement détermine qu'il y a de l'intérêt public de contribuer à la survie d'une institution financière non viable. Les instruments des fonds propres réglementaires de la Banque autres que les actions ordinaires sont assortis d'une clause FPUNV.

Le BSIF exige des BISI qu'elles maintiennent un ratio de Capacité totale d'absorption des pertes (*Total Loss Absorbing Capacity* ou TLAC) fondé sur les risques d'au moins 24,5 % (incluant la RSI) de l'actif pondéré en fonction des risques et un ratio de levier TLAC d'au moins 7,25 %. Le ratio TLAC se calcule en divisant la TLAC disponible par l'actif pondéré en fonction des risques et le ratio de levier TLAC se calcule en divisant la TLAC disponible par l'exposition totale. Au 31 juillet 2026, la valeur des éléments de passif en circulation faisant l'objet de règlements sur la conversion aux fins de la recapitalisation interne s'élève à 32,1 G\$ (26,1 G\$ au 31 octobre 2025).

Exigences – Ratios des fonds propres ⁽¹⁾, de levier ⁽¹⁾ et TLAC ⁽²⁾ réglementaires

Le tableau suivant présente les exigences minimales de fonds propres établies par le BSIF.

	Exigences au 31 juillet 2026							Ratios au 31 juillet 2026
	Minimum	Réserve de conservation des fonds propres	Minimum établi par le CBCB	Surcharge relative aux BIS1	Minimum établi par le BSIF	Réserve pour stabilité intérieure ⁽³⁾	Minimum établi par le BSIF, y compris la réserve pour stabilité intérieure	
Ratios des fonds								
CET1	4,5 %	2,5 %	7,0 %	1,0 %	8,0 %	3,0 %	11,0 %	13,5 %
catégorie 1	6,0 %	2,5 %	8,5 %	1,0 %	9,5 %	3,0 %	12,5 %	15,1 %
total	8,0 %	2,5 %	10,5 %	1,0 %	11,5 %	3,0 %	14,5 %	17,2 %
Ratio de levier	3,0 %	s.o.	3,0 %	0,5 %	3,5 %	s.o.	3,5 %	4,2 %
Ratio TLAC	21,5 %	s.o.	21,5 %	s.o.	21,5 %	3,0 %	24,5 %	33,1 %
Ratio de levier TLAC	6,75 %	s.o.	6,75 %	0,5 %	7,25 %	s.o.	7,25 %	9,3 %

s.o. Sans objet

(1) Les ratios des fonds propres et le ratio de levier sont calculés selon les règles de Bâle III telles qu'énoncées dans les lignes directrices « Normes de fonds propres » et « Exigences de levier » du BSIF.

(2) Le ratio TLAC et le ratio de levier TLAC sont calculés selon la ligne directrice « Capacité totale d'absorption des pertes » du BSIF.

(3) Le 19 juin 2026, le BSIF a annoncé, avec prise d'effet immédiat, que la réserve pour stabilité intérieure passait de 3,5 % à 3,0 %.

D'autres exigences de divulgation en vertu du Pilier 3 de l'Accord de Bâle, assorties d'un ensemble de recommandations définies par le groupe de travail *Enhanced Disclosure Task Force* (EDTF), sont présentées dans le document intitulé « Informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires et informations du Pilier 3 » publié trimestriellement et disponible sur le site Internet de la Banque à l'adresse [bnc.ca](https://www.bnc.ca). De plus, une liste complète des instruments de fonds propres et de leurs principales caractéristiques est également disponible sur le site Internet de la Banque.

Faits nouveaux en matière de réglementation

La Banque surveille de près l'évolution de la réglementation et participe activement aux divers processus de consultation. Pour de plus amples renseignements sur le contexte réglementaire au 31 octobre 2025, se reporter à la section « Gestion du capital » du Rapport annuel 2025, à la page 65. Depuis le 1^{er} novembre 2025, les faits nouveaux en matière de réglementation ci-dessous sont également à considérer.

Le BSIF a finalisé la ligne directrice *Régime au regard des normes de fonds propres réglementaires et de liquidité visant les expositions sur crypto-actifs (banques)*, laquelle remplace l'avis provisoire et établit un cadre exhaustif en conformité avec les normes de Bâle. La ligne directrice introduit une différenciation du traitement des fonds propres selon la classification des actifs, des exigences conservatrices pour les expositions à risque élevé, des plafonds d'exposition relatifs au capital réglementaire, ainsi que des attentes accrues en matière de gestion des risques, de notification et de divulgation. La ligne directrice et les exigences de divulgation en vertu du Pilier 3 sont entrées en vigueur le 1^{er} novembre 2025.

De plus, la ligne directrice *Normes de fonds propres (NFP)* du BSIF (2026) est entrée en vigueur le 1^{er} novembre 2025. Elle intègre des clarifications et des ajustements ciblés touchant le risque de crédit, le risque de marché et le risque de crédit de contrepartie. Ces modifications comprennent des précisions concernant le traitement de certains prêts résidentiels et de produits de prêt combinés, ainsi que des mises à jour techniques visant à améliorer la cohérence et l'alignement avec les risques, sans modifier de manière significative le cadre global des fonds propres.

Activités de gestion

Le 25 septembre 2025, la Banque a débuté un programme d'offre publique de rachat à des fins d'annulation dans le cours normal de ses activités, visant jusqu'à concurrence de 8 000 000 d'actions ordinaires (représentant environ 2,04 % des actions ordinaires alors en circulation) au cours de la période de 12 mois se terminant au plus tard le 24 septembre 2026. Le 12 mars 2026, une modification à l'offre publique de rachat a pris effet. Cette modification a augmenté le nombre maximal d'actions ordinaires de la Banque émises et en circulation pouvant être rachetées aux fins d'annulation jusqu'à concurrence de 14 500 000 actions ordinaires (représentant environ 3,70 % des actions ordinaires en circulation en date du 11 septembre 2025) au cours de la période de 12 mois se terminant le 24 septembre 2026. Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2026, la Banque a effectué le rachat de 9 266 600 actions ordinaires au prix de 1 755 M\$, ce qui a réduit de 235 M\$ le *Capital-actions ordinaires* et de 1 520 M\$ les *Résultats non distribués*. La Banque a racheté un total de 10 652 000 actions ordinaires dans le cadre de ce programme au prix de 1 968 M\$.

Le 17 novembre 2025, la Banque a terminé le rachat de la totalité des BCRL – Série 1, émis et en circulation. Tel que prévu dans les conditions relatives aux BCRL – Série 1, le prix de rachat était de 1 000 \$ chacun, plus les intérêts courus et impayés. La Banque a racheté 500 000 BCRL – Série 1 pour un prix total de 500 M\$. Dans le cadre du rachat des BCRL – Série 1, la Banque a terminé le rachat de la totalité des actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif à taux fixe rajusté tous les cinq ans, Série 44, émises par la Banque, parallèlement aux BCRL – Série 1 et qui étaient détenues par un fiduciaire indépendant dans une fiducie à recours limité consolidée.

Le 11 juin 2026, la Banque a émis 600 M\$ de BCRL – Série 4 pour lesquels le recours des porteurs de billets se limite aux actifs détenus par un fiduciaire indépendant dans une fiducie à recours limité consolidée. Les actifs de cette fiducie se composent de 600 M\$ d'actions privilégiées de premier rang de série 51 émises par la Banque, parallèlement aux BCRL – Série 4. Les BCRL – Série 4 se vendent 1 000 \$ chacun et portent intérêt à un taux fixe de 6,067 % par année jusqu'au 16 août 2031 exclusivement et, par la suite, à un taux annuel correspondant au rendement des obligations du gouvernement du Canada à cinq ans majoré de 2,95 % jusqu'au 16 août 2081. Comme les BCRL – Série 4 respectent les exigences relatives aux fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité, ces billets sont admissibles aux fins du calcul des fonds propres réglementaires selon les règles de Bâle III.

Dividendes

Le 25 août 2026, le conseil d'administration a déclaré les dividendes réguliers sur les diverses séries d'actions privilégiées de premier rang, ainsi qu'un dividende de 1,32 \$ par action ordinaire, payable le 1^{er} novembre 2026 aux actionnaires inscrits le 28 septembre 2026.

Actions, autres instruments de capitaux propres et options d'achat d'actions

	Au 31 juillet 2026	
	Nombre d'actions ou de BCRL ⁽¹⁾	M\$
Actions privilégiées de premier rang		
Série 30	14 000 000	350
Série 38	16 000 000	400
Série 40	12 000 000	300
Série 42	12 000 000	300
Série 47	5 000 000	128
Série 49	5 000 000	136
	64 000 000	1 614
Autres instruments de capitaux propres		
BCRL – Série 2	500 000	500
BCRL – Série 3	500 000	500
BCRL – Série 4	600 000	600
	1 600 000	1 600
	65 600 000	3 214
Actions ordinaires	383 581 030	9 775
Options d'achat d'actions	9 664 825	

(1) Billets de capital à recours limité (BCRL).

Au 21 août 2026, le nombre d'actions ordinaires en circulation se chiffre à 383 166 587 et le nombre d'options en cours est de 9 651 743. Les clauses relatives aux FPUNV exigent la conversion des instruments de fonds propres en un nombre variable d'actions ordinaires lorsque le BSIF considère une banque comme non viable ou que le gouvernement annonce publiquement qu'une banque a accepté ou a convenu d'accepter une injection de capitaux. Si un événement déclencheur faisant intervenir les clauses FPUNV devait se produire, toutes les actions privilégiées et les BCRL de la Banque ainsi que les billets à moyen terme et les débentures subordonnées, qui sont des instruments de fonds propres assortis d'une clause FPUNV, seraient convertis en actions ordinaires de la Banque selon une formule de conversion automatique, à un prix de conversion correspondant au plus élevé des montants suivants : i) un prix plancher contractuel de 5,00 \$; ii) le cours du marché des actions ordinaires de la Banque à la date de l'événement déclencheur (cours moyen pondéré sur 10 jours). Selon un prix-plancher de 5,00 \$ et en tenant compte des dividendes et intérêts cumulés estimés, ces instruments de fonds propres assortis d'une clause FPUNV se convertiraient en un maximum de 1 688 millions d'actions ordinaires de la Banque, d'où un effet dilutif de 81,5 % selon le nombre d'actions ordinaires de la Banque en circulation au 31 juillet 2026.

Variation des fonds propres réglementaires ⁽¹⁾

(en millions de dollars canadiens)	Neuf mois terminés le 31 juillet 2026
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (CET1)	
Solde au début	25 962
Émission d'actions ordinaires (y compris au titre du régime d'options d'achat d'actions)	119
Incidence des actions acquises ou vendues à des fins de négociation	5
Rachat d'actions ordinaires	(1 755)
Autres surplus d'apport	85
Dividendes sur actions privilégiées et actions ordinaires et distributions sur les autres instruments de capitaux propres	(1 599)
Résultat net attribuable aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque	3 795
Déduction de l'écart de crédit de la Banque (déduction faite des impôts)	(7)
Ajustement réglementaire lié à la marge sur services contractuels ⁽²⁾	150
Autres	39
Variations des autres éléments cumulés du résultat global	
Écarts de conversion	(8)
Titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	27
Autres	–
Variation du goodwill et des immobilisations incorporelles (déduction faite des passifs d'impôt)	81
Autres, y compris les ajustements réglementaires	
Variation de l'actif des régimes de retraite à prestations définies (déduction faite des passifs d'impôt)	(32)
Variation du montant excédant le seuil de 15 %	
Actifs d'impôt différé	–
Participations significatives dans des actions ordinaires d'institutions financières	–
Actifs d'impôt différé, sauf s'ils résultent de différences temporaires (déduction faite des passifs d'impôt)	2
Autres déductions et ajustements réglementaires du CET1 instaurés par le BSIF	1
Variation des autres ajustements réglementaires	(6)
Solde à la fin	26 859
Autres éléments de fonds propres de catégorie 1	
Solde au début	2 597
Nouvelles émissions d'instruments admissibles à titre de fonds propres de catégorie 1	600
Rachats de fonds propres ⁽³⁾	–
Autres, y compris des ajustements réglementaires	(38)
Solde à la fin	3 159
Total des fonds propres de catégorie 1	30 018
Fonds propres de catégorie 2	
Solde au début	4 098
Nouvelles émissions d'instruments admissibles à titre de fonds propres de catégorie 2	–
Rachat de fonds propres	–
Fonds propres de catégorie 2 émis par des filiales et détenus par des tierces parties	–
Variation de certaines provisions pour pertes de crédit	5
Autres, y compris des ajustements réglementaires	(20)
Solde à la fin	4 083
Total des fonds propres réglementaires	34 101

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 5 à 12 pour de plus amples renseignements sur les mesures de gestion du capital.

(2) La marge sur services contractuels liée à nos filiales d'assurances est incluse dans les fonds propres CET1, tel que permis par les lignes directrices du BSIF.

(3) Le rachat des BCRL – Série 1 effectué le 17 novembre 2025 avait été pris en compte dans les ratios au 31 octobre 2025.

Actif pondéré en fonction des risques selon les principaux facteurs de risque

L'actif pondéré en fonction des risques a augmenté de 9,9 G\$ pour s'établir à 198,7 G\$ au 31 juillet 2026, comparativement à 188,8 G\$ au 31 octobre 2025. Cette augmentation découle de la croissance organique et de la migration du risque de crédit. La variation de l'actif pondéré en fonction des risques de la Banque par type de risque est présentée dans le tableau suivant.

Variation de l'actif pondéré en fonction des risques selon les principaux facteurs ⁽¹⁾

(en millions de dollars canadiens)

			Trimestre terminé le			
			31 juillet 2026	30 avril 2026	31 janvier 2026	31 octobre 2025
	Risque autre que le risque de crédit de contrepartie	Risque de crédit de contrepartie	Total	Total	Total	Total
Risque de crédit – actif pondéré en fonction des risques au début	156 912	7 986	164 898	161 554	162 354	156 537
Taille du portefeuille	2 210	175	2 385	3 074	407	5 216
Qualité du portefeuille	877	(73)	804	386	116	234
Mises à jour des modèles	–	–	–	–	–	–
Méthode et politique	–	–	–	–	–	–
Acquisitions et cessions	–	–	–	–	–	–
Variation de change	1 385	153	1 538	(116)	(1 323)	367
Risque de crédit – actif pondéré en fonction des risques à la fin	161 384	8 241	169 625	164 898	161 554	162 354
Risque de marché – actif pondéré en fonction des risques au début			10 830	9 616	8 724	9 208
Variation des niveaux de risque ⁽²⁾			(655)	1 214	892	(484)
Mises à jour des modèles			(158)	–	–	–
Méthode et politique			–	–	–	–
Acquisitions et cessions			–	–	–	–
Risque de marché – actif pondéré en fonction des risques à la fin			10 017	10 830	9 616	8 724
Risque opérationnel – actif pondéré en fonction des risques au début			18 763	18 184	17 678	17 365
Variation des niveaux de risque			341	579	506	313
Méthode et politique			–	–	–	–
Acquisitions et cessions			–	–	–	–
Risque opérationnel – actif pondéré en fonction des risques à la fin			19 104	18 763	18 184	17 678
Actif pondéré en fonction des risques à la fin			198 746	194 491	189 354	188 756

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 5 à 12 pour de plus amples renseignements sur les mesures de gestion du capital.

(2) Comprend également les variations de taux de change et d'autres éléments qui ne sont pas considérées comme étant importants.

Le tableau ci-dessus présente la variation de l'actif pondéré en fonction des risques selon les principaux facteurs sous-jacents aux différentes catégories de risques.

La rubrique « Taille du portefeuille » comprend les changements internes relatifs à la taille et à la composition du portefeuille (y compris les nouveaux prêts et les prêts venant à échéance). Les fluctuations de l'actif pondéré en fonction des risques attribuables à la taille du portefeuille comprennent l'augmentation ou la diminution des expositions, évaluée pour chaque exposition en cas de défaut, en supposant un profil de risque stable.

La rubrique « Qualité du portefeuille » représente la meilleure estimation de la Banque des changements dans la qualité du portefeuille liés à l'expérience, tels que le comportement de la clientèle sous-jacente ou les données démographiques, y compris les changements découlant de la calibration ou du réalignement des modèles ainsi que la prise en compte de facteurs d'atténuation de risque.

La rubrique « Mises à jour des modèles » inclut la mise en œuvre des nouveaux modèles, les changements à l'étendue des modèles ou tout autre changement visant à régler les dysfonctionnements liés aux modèles.

La rubrique « Méthode et politique » présente les changements de méthode de calcul découlant de changements dans les politiques réglementaires ou d'une nouvelle réglementation.

Ratios des fonds propres réglementaires, de levier et TLAC

Le ratio des fonds propres CET1, le ratio des fonds propres de catégorie 1 et le ratio du total des fonds propres s'établissent, respectivement, à 13,5 %, à 15,1 % et à 17,2 % au 31 juillet 2026, comparativement à des ratios de 13,8 %, de 15,1 % et de 17,3 %, respectivement, au 31 octobre 2025. Le ratio de fonds propres CET1 a diminué depuis le 31 octobre 2025, tandis que les ratios de fonds propres de catégorie 1 et du total des fonds propres sont demeurés relativement stables. La variation des ratios s'explique principalement par les rachats d'actions ordinaires à des fins d'annulation et par la croissance des actifs pondérés en fonction des risques, partiellement compensés par le résultat net, déduction faite des dividendes. Les ratios des fonds propres de catégorie 1 et le ratio du total des fonds propres ont été soutenus par l'émission de 600 M\$ de BCRL – Série 4.

Le ratio de levier en date du 31 juillet 2026 s'établit à 4,2 %, comparativement à 4,5 % au 31 octobre 2025. La baisse du ratio de levier s'explique essentiellement par l'augmentation de l'exposition totale, en partie contrebalancée par la croissance des fonds propres de catégorie 1, incluant l'émission de BCRL mentionnée ci-dessus.

Au 31 juillet 2026, le ratio TLAC et le ratio de levier TLAC s'établissent à 33,1 % et à 9,3 %, comparativement à 29,7 % et à 8,8 %, respectivement, au 31 octobre 2025. L'augmentation du ratio TLAC et du ratio de levier TLAC s'explique principalement par les émissions nettes d'instruments qui satisfont tous les critères d'admissibilité TLAC au cours de la période.

Au cours du trimestre et des neuf mois terminés le 31 juillet 2026, la Banque a respecté toutes les exigences réglementaires imposées par le BSIF en matière de capital, de levier et de TLAC.

Capital réglementaire ⁽¹⁾, ratio de levier ⁽¹⁾ et TLAC ⁽²⁾

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 juillet 2026	Au 31 octobre 2025
Fonds propres		
CET1	26 859	25 962
catégorie 1 ⁽³⁾	30 018	28 559
total ⁽³⁾	34 101	32 657
Actif pondéré en fonction des risques	198 746	188 756
Exposition totale	706 715	633 494
Ratios des fonds propres		
CET1	13,5 %	13,8 %
catégorie 1 ⁽³⁾	15,1 %	15,1 %
total ⁽³⁾	17,2 %	17,3 %
Ratio de levier ⁽³⁾	4,2 %	4,5 %
TLAC disponible	65 771	55 993
Ratio TLAC	33,1 %	29,7 %
Ratio de levier TLAC	9,3 %	8,8 %

(1) Les fonds propres, l'actif pondéré en fonction des risques, l'exposition totale, les ratios des fonds propres et le ratio de levier sont calculés selon les règles de Bâle III telles qu'énoncées dans les lignes directrices « Normes de fonds propres » et « Exigences de levier » du BSIF.

(2) La TLAC disponible, le ratio TLAC et le ratio de levier TLAC sont calculés selon la ligne directrice « Capacité totale d'absorption des pertes » du BSIF.

(3) Les données au 31 octobre 2025 tenaient compte du rachat des BCRL – Série 1 effectué le 17 novembre 2025.

Gestion des risques

La prise de risques fait partie intégrante des activités d'une institution financière et la Banque considère le risque comme un élément indissociable de son développement et de la diversification de ses activités. Elle préconise une gestion des risques harmonisée à sa stratégie d'affaires. La Banque s'expose volontairement à certaines catégories de risques, plus particulièrement aux risques de crédit et de marché, dans le but de dégager des revenus. Elle assume certains risques inhérents à ses activités, auxquels elle ne choisit pas de s'exposer et qui ne produisent pas de revenus, principalement les risques opérationnels.

Risques	Description
Risques émergents – Conflit au Moyen-Orient	En plus des risques géopolitiques mentionnés dans le Rapport annuel de 2025, mentionnons le conflit au Moyen-Orient qui, bien que la Banque n'ait pas d'exposition directe importante dans cette région, pourrait avoir des incidences sur elle par des tendances macroéconomiques et financières plus larges, surtout si le conflit devait durer. Des perturbations prolongées ou récurrentes à la navigation dans le détroit d'Ormuz et le détroit de Bab el-Mandeb pourraient continuer de restreindre l'offre mondiale de produits de base essentiels, comme le pétrole, le gaz naturel, les engrais et l'hélium. Ces restrictions pourraient se traduire par des pressions inflationnistes dans les secteurs mondiaux de l'énergie, de l'agriculture, du transport et de la fabrication, et donc par une hausse éventuelle des taux d'intérêt et par des conditions de financement plus contraignantes pour les entreprises et les consommateurs. Les incidences potentielles sur la Banque et sa clientèle dépendent de la nature et de la durée du conflit. La Banque continue de suivre la situation de près et d'évaluer toutes les répercussions directes et indirectes éventuelles sur sa situation financière et celle de sa clientèle.
Risques émergents – Développement des technologies et de l'intelligence artificielle de pointe	Les rapides progrès de l'intelligence artificielle (IA) générative, désignés sous le terme IA de pointe, accélèrent l'identification et l'exploitation des vulnérabilités des logiciels à l'échelle de l'industrie, ce qui peut accroître la probabilité et la sophistication des cyberincidents. Dans un système financier hautement interconnecté, ce risque pourrait dépasser le cadre d'événements isolés et entraîner des répercussions plus systémiques. À ce jour, la Banque n'a relevé aucune atteinte à la sécurité ni confirmé aucun incident d'exploitation lié à ces développements. La Banque considère ces développements comme des risques émergents transversaux et intègre des considérations liées à l'IA dans la cybersécurité, la gestion du risque lié aux tiers et la résilience d'entreprise. Les mesures mises en place par la Banque mettent l'accent sur la correction prioritaire des vulnérabilités, sur une supervision accrue des fournisseurs de services critiques ainsi que sur l'utilisation de l'IA pour soutenir la détection proactive des risques, avec pour objectifs de maintenir la sécurité et la solidité de ses activités et de préserver la confiance de la clientèle.

Quelle que soit la rigueur accordée à la gestion des risques et aux mesures d'atténuation mises en place, les risques ne peuvent pas être éliminés en totalité et ceux qui subsistent peuvent parfois entraîner des pertes. Certains risques sont présentés ci-après. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Gestion des risques » du Rapport annuel 2025, aux pages 72 à 118. Des informations sur la gestion des risques sont également présentées à la note 6 des états financiers consolidés relativement aux prêts.

Risque de crédit

Le risque de crédit représente la possibilité de subir une perte financière si un débiteur n'honore pas entièrement ses engagements contractuels envers la Banque. Ce débiteur peut être une partie emprunteuse, une partie émettrice, une partie garante ou encore une contrepartie. La conjoncture économique générale et les conditions du marché au Canada, aux États-Unis et dans les autres pays où la Banque exerce des activités sont difficilement prévisibles actuellement notamment en raison des mesures affectant les relations commerciales entre le Canada et ses partenaires. L'imposition de tarifs et toutes mesures de riposte, ainsi que les impacts possibles sur notre clientèle, pourraient avoir un impact sur la capacité de remboursement d'un débiteur. Le risque de crédit représente le risque le plus important auquel la Banque doit faire face dans le cours normal de ses affaires.

Faits nouveaux en matière de réglementation

La Banque surveille de près l'évolution de la réglementation et participe activement aux divers processus de consultation. Pour plus de détails sur le contexte réglementaire au 31 octobre 2025, se reporter à la section « Gestion des risques » du Rapport annuel 2025, à la page 87. En outre, depuis le 1^{er} novembre 2025, aucun fait nouveau en matière de réglementation n'est à considérer.

Les montants des tableaux suivants représentent l'exposition maximale au risque de crédit à la date de présentation de l'information financière, sans tenir compte d'aucune garantie détenue ni d'aucun autre rehaussement de crédit. Les montants ne tiennent pas compte des provisions pour pertes de crédit, ni des montants donnés en garantie. De plus, les tableaux excluent les titres de participation.

Exposition maximale au risque de crédit selon les catégories d'actifs de Bâle ⁽¹⁾

(en millions de dollars canadiens)						Au 31 juillet 2026		
	Montants utilisés ⁽²⁾	Engagements inutilisés	Transactions assimilées à des accords de prise en pension ⁽³⁾	Instruments financiers dérivés	Autres éléments hors bilan ⁽⁴⁾	Total	Approche standardisée ⁽⁵⁾	Approche NI
Particuliers								
Hypothèques résidentielles	109 838	10 431	–	–	–	120 269	18 %	82 %
Crédits rotatifs admissibles	4 781	14 179	–	–	–	18 960	– %	100 %
Particuliers – autres	24 470	3 105	–	–	41	27 616	28 %	72 %
	139 089	27 715	–	–	41	166 845		
Autres que particuliers								
Entreprises	134 638	42 089	81 780	140	13 498	272 145	25 %	75 %
États souverains	99 759	7 106	132 079	291	752	239 987	2 %	98 %
Banques	12 988	1 780	214 818	4 031	2 798	236 415	17 %	83 %
	247 385	50 975	428 677	4 462	17 048	748 547		
Portefeuille de négociation	–	–	–	18 593	–	18 593	3 %	97 %
Titrisation	3 874	–	–	–	7 888	11 762	100 %	– %
Total – Risque de crédit brut	390 348	78 690	428 677	23 055	24 977	945 747	16 %	84 %
Approche standardisée ⁽⁵⁾	81 194	2 325	58 676	4 112	9 024	155 331		
Approche NI	309 154	76 365	370 001	18 943	15 953	790 416		
Total – Risque de crédit brut	390 348	78 690	428 677	23 055	24 977	945 747	16 %	84 %

(en millions de dollars canadiens)						Au 31 octobre 2025		
	Montants utilisés ⁽²⁾	Engagements inutilisés	Transactions assimilées à des accords de prise en pension ⁽³⁾	Instruments financiers dérivés	Autres éléments hors bilan ⁽⁴⁾	Total	Approche standardisée ⁽⁵⁾	Approche NI
Particuliers								
Hypothèques résidentielles	97 507	9 715	–	–	–	107 222	18 %	82 %
Crédits rotatifs admissibles	4 487	13 454	–	–	–	17 941	– %	100 %
Particuliers – autres	24 250	2 974	–	–	47	27 271	30 %	70 %
	126 244	26 143	–	–	47	152 434		
Autres que particuliers								
Entreprises	126 772	36 857	66 245	81	9 956	239 911	28 %	72 %
États souverains	74 412	6 281	104 954	–	535	186 182	3 %	97 %
Banques	14 229	1 227	192 041	3 146	2 625	213 268	23 %	77 %
	215 413	44 365	363 240	3 227	13 116	639 361		
Portefeuille de négociation	–	–	–	18 250	–	18 250	3 %	97 %
Titrisation	3 029	–	–	–	7 561	10 590	100 %	– %
Total – Risque de crédit brut	344 686	70 508	363 240	21 477	20 724	820 635	19 %	81 %
Approche standardisée ⁽⁵⁾	79 532	3 196	64 806	3 387	8 629	159 550		
Approche NI	265 154	67 312	298 434	18 090	12 095	661 085		
Total – Risque de crédit brut	344 686	70 508	363 240	21 477	20 724	820 635	19 %	81 %

- (1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 5 à 12 pour de plus amples renseignements sur les mesures de gestion du capital.
- (2) Excluent les titres de participation et certains autres actifs tels les participations dans des filiales déconsolidées et coentreprises, les immeubles et actifs assortis de droits d'utilisation, le goodwill, les actifs d'impôt différé et les immobilisations incorporelles.
- (3) Correspondent aux valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et vendues en vertu de conventions de rachat et aux valeurs mobilières prêtées et empruntées.
- (4) Correspondent aux lettres de garantie, de crédit documentaire et aux actifs titrisés qui constituent l'engagement de la Banque d'effectuer les paiements d'un débiteur qui ne respecterait pas ses obligations financières envers des tiers.
- (5) Inclut les expositions aux contreparties centrales éligibles (CCE).

Afin de respecter les exigences du BSIF en matière de divulgation relative aux prêts hypothécaires, des renseignements additionnels sont présentés dans les documents intitulés « Informations financières complémentaires – Troisième trimestre 2026 » et « Informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires et informations du Pilier 3 – Troisième trimestre 2026 » disponibles sur le site Internet de la Banque à l'adresse [bnc.ca](https://www.bnc.ca).

Risque de marché

Le risque de marché est le risque de pertes financières liées à la variation des prix de marché. La Banque est exposée au risque de marché en raison de sa participation à des activités de négociation, d'investissement et de gestion de l'appariement du bilan.

Les tableaux suivants présentent le total des actifs et des passifs au bilan consolidé de la Banque, ventilé entre les actifs et passifs financiers qui comportent un risque de marché et ceux qui ne sont pas assujettis au risque de marché. On y distingue les positions liées aux activités de négociation pour lesquelles les principales mesures de risque sont la valeur à risque (VaR), ainsi que les positions liées aux activités autres que de négociation pour lesquelles d'autres mesures de risque sont utilisées.

Conciliation du risque de marché avec les éléments du bilan consolidé

(en millions de dollars canadiens)

		Au 31 juillet 2026		
	Solde au bilan	Mesures du risque de marché		Non assujettis au risque de marché
		Négociation ⁽¹⁾	Autres que de négociation ⁽²⁾	
Actifs				
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	47 757	241	40 627	6 889
Valeurs mobilières				
À la juste valeur par le biais du résultat net	147 203	144 904	2 299	–
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	25 918	–	25 918	–
Au coût amorti	20 822	–	20 822	–
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	40 355	–	40 355	–
Prêts, déduction faite des provisions	324 544	14 661	309 883	–
Instruments financiers dérivés	12 390	11 947	443	–
Actif au titre des prestations définies	496	–	496	–
Autres	15 674	1 457	–	14 217
	635 159	173 210	440 843	21 106
Passifs				
Dépôts	464 732	50 000	414 732	–
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	12 971	12 971	–	–
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	63 242	–	63 242	–
Instruments financiers dérivés	15 810	14 928	882	–
Passifs relatifs à des créances cédées	29 482	11 293	18 189	–
Passif au titre des prestations définies	91	–	91	–
Autres	10 728	–	–	10 728
Dettes subordonnées	3 429	–	3 429	–
	600 485	89 192	500 565	10 728

- (1) Positions liées aux activités de négociation pour lesquelles la mesure de risque est la VaR totale. Pour de plus amples renseignements, se reporter au tableau illustrant la distribution de la VaR des portefeuilles de négociation par catégorie de risque et leur effet de diversification présenté aux pages suivantes et à la section « Risque de marché » du Rapport annuel 2025.
- (2) Positions liées aux activités autres que de négociation pour lesquelles d'autres mesures de risque sont utilisées.
- (3) Pour de plus amples renseignements, se reporter au tableau illustrant la distribution de la VaR des portefeuilles de négociation par catégorie de risque et leur effet de diversification, et au tableau illustrant la sensibilité aux taux d'intérêt, présentés aux pages suivantes ainsi qu'à la section « Risque de marché » du Rapport annuel 2025.
- (4) La juste valeur des titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global est présentée aux notes 3 et 5 afférentes aux états financiers consolidés.
- (5) Ces instruments sont comptabilisés au coût amorti et assujettis au risque de crédit à des fins de gestion du capital. Le risque de taux d'intérêt sur des transactions ayant une échéance de plus d'un jour est inclus dans la mesure de la VaR lorsqu'elle est afférente à des activités de négociation.

(en millions de dollars canadiens)

Au 31 octobre 2025

	Solde au bilan	Mesures du risque de marché		Non assujettis au risque de marché	Risque principal associé au risque lié aux activités autres que de négociation
		Négociation ⁽¹⁾	Autres que de négociation ⁽²⁾		
Actifs					
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	27 916	627	20 274	7 015	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Valeurs mobilières					
À la juste valeur par le biais du résultat net	148 118	145 420	2 698	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾ et actions ⁽⁴⁾
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	24 024	–	24 024	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾ et actions ⁽⁵⁾
Au coût amorti	16 605	–	16 605	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	27 091	–	27 091	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾ ⁽⁶⁾
Prêts, déduction faite des provisions	302 623	15 097	287 526	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Instruments financiers dérivés	12 515	12 182	333	–	Taux d'intérêt ⁽⁷⁾ et taux de change ⁽⁷⁾
Actif au titre des prestations définies	441	–	441	–	Autres ⁽⁸⁾
Autres	17 586	3 735	–	13 851	
	576 919	177 061	378 992	20 866	
Passifs					
Dépôts	428 003	39 898	388 105	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	13 257	13 257	–	–	
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	41 356	–	41 356	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾ ⁽⁶⁾
Instruments financiers dérivés	15 984	15 138	846	–	Taux d'intérêt ⁽⁷⁾ et taux de change ⁽⁷⁾
Passifs relatifs à des créances cédées	30 577	12 713	17 864	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Passif au titre des prestations définies	98	–	98	–	Autres ⁽⁸⁾
Autres	10 443	–	–	10 443	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Dettes subordonnées	3 432	–	3 432	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
	543 150	81 006	451 701	10 443	

- (1) Positions liées aux activités de négociation pour lesquelles la mesure de risque est la VaR totale. Pour de plus amples renseignements, se reporter au tableau illustrant la distribution de la VaR des portefeuilles de négociation par catégorie de risque et leur effet de diversification présenté à la page suivante et à la section « Risque de marché » du Rapport annuel 2025.
- (2) Positions liées aux activités autres que de négociation pour lesquelles d'autres mesures de risque sont utilisées.
- (3) Pour de plus amples renseignements, se reporter au tableau illustrant la distribution de la VaR des portefeuilles de négociation par catégorie de risque et leur effet de diversification, et au tableau illustrant la sensibilité aux taux d'intérêt, présentés aux pages suivantes ainsi qu'à la section « Risque de marché » du Rapport annuel 2025.
- (4) Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 7 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2025.
- (5) La juste valeur des titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global est présentée aux notes 3 et 5 afférentes aux états financiers consolidés.
- (6) Ces instruments sont comptabilisés au coût amorti et assujettis au risque de crédit à des fins de gestion du capital. Le risque de taux d'intérêt sur des transactions ayant une échéance de plus d'un jour est inclus dans la mesure de la VaR lorsqu'elle est afférente à des activités de négociation.
- (7) Pour de plus amples renseignements, se reporter aux notes 17 et 18 afférentes aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2025.
- (8) Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 23 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2025.

Activités de négociation

Le tableau présenté ci-dessous illustre la VaR des portefeuilles de négociation par catégorie de risque et leur effet de diversification.

VaR des portefeuilles de négociation ^{(1) (2)}

(en millions de dollars canadiens)					Trimestre terminé le				Neuf mois terminés le	
	31 juillet 2026				30 avril 2026		31 juillet 2025		31 juillet 2026	31 juillet 2025
	Bas	Haut	Moyenne	À la fin	Moyenne	À la fin	Moyenne	À la fin	Moyenne	Moyenne
Taux d'intérêt	(10,5)	(26,0)	(17,6)	(13,2)	(15,3)	(16,3)	(14,6)	(14,7)	(16,5)	(13,2)
Taux de change	(0,9)	(2,7)	(1,5)	(1,6)	(1,4)	(1,8)	(1,4)	(2,0)	(1,7)	(1,7)
Actions	(4,0)	(7,5)	(5,6)	(6,4)	(6,1)	(3,9)	(5,3)	(5,5)	(5,9)	(5,4)
Contrats sur produits de base	(1,3)	(1,9)	(1,5)	(1,5)	(1,8)	(1,5)	(1,9)	(2,7)	(1,6)	(1,6)
Effet de diversification ⁽³⁾	n.s.	n.s.	12,1	9,8	11,1	8,9	9,9	9,3	11,7	9,2
VaR totale de négociation	(9,3)	(22,5)	(14,1)	(12,9)	(13,5)	(14,6)	(13,3)	(15,6)	(14,0)	(12,7)

- n.s. Le calcul de l'effet de diversification sur le cours le plus haut et sur le cours le plus bas n'est pas significatif puisqu'ils peuvent survenir à des jours différents et pour divers types de risques.
- (1) Consulter le « Glossaire » aux pages 45 à 48 pour plus de détails sur la composition de ces mesures.
- (2) Les montants sont présentés avant impôts et représentent la VaR quotidienne, selon un niveau de confiance de 99 %.
- (3) La VaR totale de négociation est inférieure à la somme des VaR individuelles par facteur de risque, en raison de l'effet de diversification.

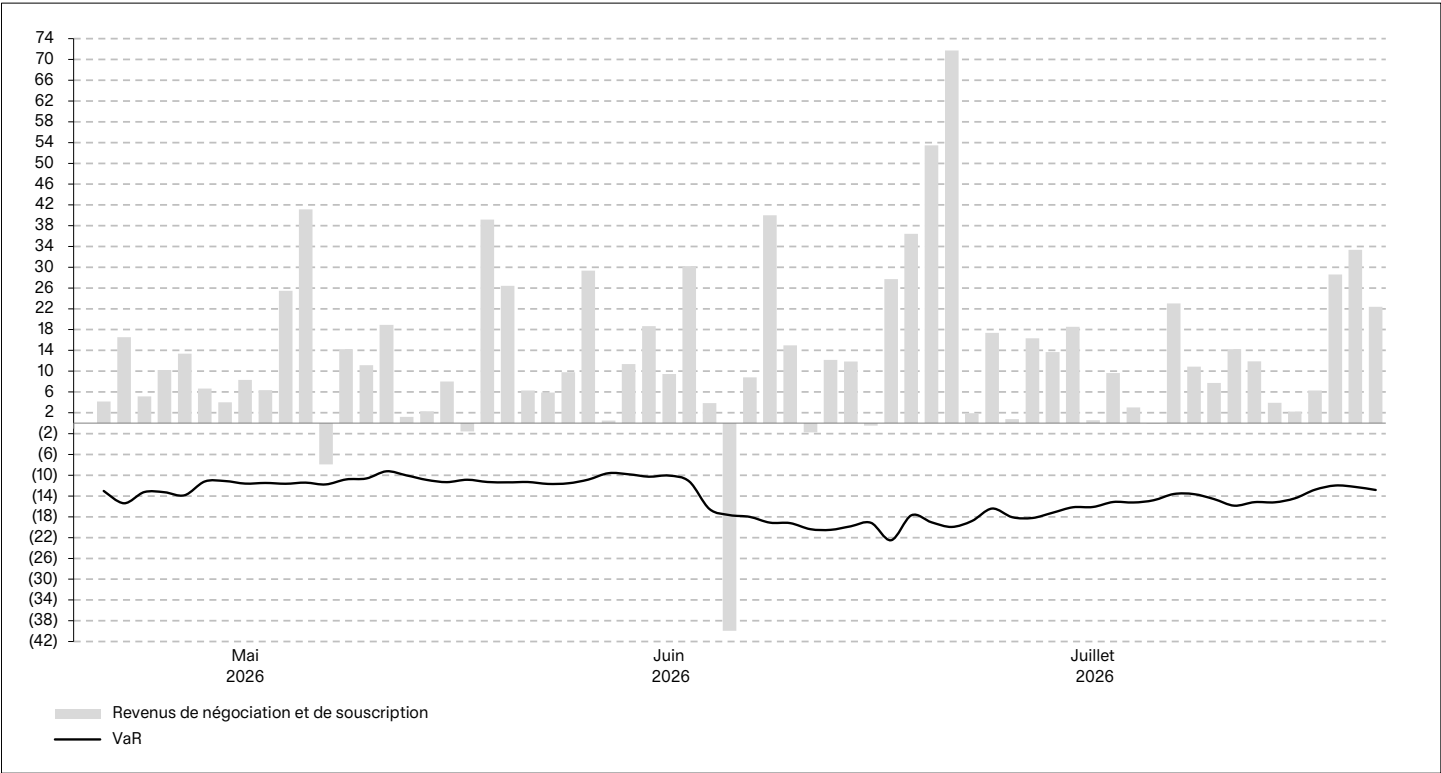
La moyenne de la VaR totale des portefeuilles de négociation a augmenté entre le deuxième et le troisième trimestre de 2026, principalement en raison d'une augmentation du risque de taux d'intérêt.

Revenus de négociation et de souscription quotidiens

Le graphique suivant illustre les revenus de négociation et de souscription ainsi que la VaR sur une base quotidienne. Les revenus de négociation et de souscription quotidiens ont été positifs pendant 91 % des jours du trimestre terminé le 31 juillet 2026. De plus, quatre jours ont été marqués par des pertes nettes de négociation et de souscription quotidiennes supérieures à 1 M\$. Une de ces pertes excédait la VaR.

Trimestre terminé le 31 juillet 2026

(en millions de dollars canadiens)



Sensibilité aux taux d'intérêt – Activités autres que de négociation (avant impôts)

Le tableau suivant illustre l'incidence potentielle avant impôts d'une augmentation immédiate et soutenue de 100 points de base ou d'une diminution immédiate et soutenue de 100 points de base des taux d'intérêt sur la valeur économique des capitaux propres et sur le revenu net d'intérêts pour les 12 prochains mois des portefeuilles autres que de négociation, en supposant qu'aucune opération de couverture supplémentaire ne soit effectuée et en utilisant un bilan constant.

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 juillet 2026			Au 31 octobre 2025 ⁽¹⁾		
	Dollar canadien	Autres devises	Total	Dollar canadien	Autres devises	Total
Effet sur les capitaux propres						
Augmentation du taux d'intérêt de 100 points de base	(637)	(146)	(783)	(601)	(82)	(683)
Diminution du taux d'intérêt de 100 points de base	654	121	775	605	83	688
Effet sur le revenu net d'intérêts						
Augmentation du taux d'intérêt de 100 points de base	103	(32)	71	104	(46)	58
Diminution du taux d'intérêt de 100 points de base	(106)	35	(71)	(120)	49	(71)

(1) Certains chiffres comparatifs ont été ajustés afin de refléter une révision des informations présentées précédemment. Cette modification est limitée au tableau de la sensibilité aux taux d'intérêt et n'a aucune incidence sur les états financiers annuels consolidés audités au 31 octobre 2025.

Risque de liquidité et de financement

Le risque de liquidité et de financement représente le risque que la Banque ne puisse honorer ses obligations quotidiennes financières et de trésorerie sans devoir recourir à des mesures coûteuses ou inopportunes. Ce risque survient lorsque les sources de fonds deviennent insuffisantes pour respecter les versements prévus dans le cadre des engagements de la Banque.

Le risque de liquidité désigne la possibilité qu'une institution ne soit pas en mesure de respecter ses obligations financières lorsqu'elles deviennent exigibles, en raison de la non-concordance entre les entrées et les sorties de trésorerie, sans subir des pertes inacceptables.

Le risque de financement correspond au risque lié à la capacité continue de la Banque à mobiliser suffisamment de fonds pour financer les activités commerciales réelles ou proposées sur une base garantie ou non, à un prix acceptable. La priorité en matière de gestion du financement consiste à atteindre l'équilibre optimal entre les dépôts, la titrisation, le financement garanti et le financement non garanti, ce qui donne lieu à une stabilité optimale de financement et une sensibilité moindre aux événements imprévisibles.

Faits nouveaux en matière de réglementation

La Banque surveille de près l'évolution de la réglementation et participe activement aux divers processus de consultation, principalement en ce qui concerne la mise en œuvre du *Processus interne d'évaluation de l'adéquation des liquidités* (PIEAL) pour les institutions de dépôt et les mises à jour de 2027 de la ligne directrice *Normes de liquidités* (NL). Pour plus de détails sur le contexte réglementaire au 31 octobre 2025, se reporter à la section « Gestion des risques » du Rapport annuel 2025, à la page 101. En outre, depuis le 1^{er} novembre 2025, les faits nouveaux suivants sont à considérer.

La nouvelle ligne directrice *Normes de liquidité* des chapitres 2, 3 et 4 a été publiée par le BSIF le 29 janvier 2026 et est entrée en vigueur le 1^{er} mai 2026. Cette version clarifie quels sont les types de dépôts, particulièrement ceux issus de partenariats, qui peuvent être classés comme financement de détail et bénéficier d'un régime avantageux au regard des normes de liquidité. Cette version apporte aussi des précisions sur deux nouvelles catégories pour les billets structurés de détail, sur l'évaluation de l'échéance des billets structurés assortis de caractéristiques de remboursement par anticipation et sur les cas dans lesquels les obligations de financement conditionnelles doivent s'appliquer.

Le 21 mai 2026, le BSIF a lancé une consultation de 60 jours sur les révisions préliminaires de 2027 à la ligne directrice NL, lesquelles s'appuient sur la version publiée le 29 janvier 2026. Les propositions introduisent une nouvelle catégorie d'actifs liquides de haute qualité de niveau 1B et des mises à jour ciblées de l'interdépendance du ratio de liquidité à long terme pour certains dépôts d'or de clients et les ententes sur marges de variation auprès des contreparties centrales. La consultation publique a pris fin le 20 juillet 2026. La version finale de la ligne directrice est attendue en février 2027 et l'entrée en vigueur est prévue le 1^{er} mai 2027.

Gestion des liquidités

Actifs liquides

Dans le but de protéger les personnes qui font des dépôts et les titulaires de créances des situations de crises imprévues, la Banque maintient un portefeuille d'actifs liquides non grevés pouvant être facilement liquidés, afin de respecter ses obligations financières. La majorité des actifs liquides non grevés sont libellés en dollars canadiens ou en dollars américains. Par ailleurs, tous les actifs qui peuvent être rapidement monétisés sont considérés comme des actifs liquides. Les réserves de liquidités de la Banque ne tiennent pas compte de la disponibilité des facilités de liquidités d'urgence des banques centrales. Les tableaux suivants fournissent de l'information sur les actifs grevés et non grevés de la Banque.

Portefeuille d'actifs liquides ⁽¹⁾

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 juillet 2026					Au 31 octobre 2025
	Actifs liquides appartenant à la Banque ⁽²⁾	Actifs liquides reçus ⁽³⁾	Total des actifs liquides	Actifs liquides grevés ⁽⁴⁾	Actifs liquides non grevés	Actifs liquides non grevés
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	47 757	–	47 757	15 373	32 384	13 359
Valeurs mobilières						
Émises ou garanties par le gouvernement du Canada, le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	59 071	97 971	157 042	90 407	66 635	54 180
Émises ou garanties par les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	18 518	17 040	35 558	22 256	13 302	14 032
Autres titres de créance	8 477	5 822	14 299	6 487	7 812	7 814
Titres de participation	107 877	73 984	181 861	124 171	57 690	71 776
Prêts						
Titres adossés à des prêts hypothécaires résidentiels assurés	19 841	–	19 841	10 690	9 151	8 798
Au 31 juillet 2026	261 541	194 817	456 358	269 384	186 974	
Au 31 octobre 2025	234 925	164 738	399 663	229 704		169 959

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 juillet 2026		Au 31 octobre 2025
Actifs liquides non grevés par entité			
Banque Nationale (société mère)	120 324		117 051
Filiales canadiennes	12 427		14 102
Filiales et succursales étrangères	54 223		38 806
	186 974		169 959

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 juillet 2026		Au 31 octobre 2025
Actifs liquides non grevés par monnaie			
Dollar canadien	84 432		73 309
Dollar américain	83 828		83 713
Autres devises	18 714		12 937
	186 974		169 959

Portefeuille d'actifs liquides ⁽¹⁾ – Moyenne ⁽⁵⁾

(en millions de dollars canadiens)	Trimestre terminé le					
	31 juillet 2026					31 octobre 2025
	Actifs liquides appartenant à la Banque ⁽²⁾	Actifs liquides reçus ⁽³⁾	Total des actifs liquides	Actifs liquides grevés ⁽⁴⁾	Actifs liquides non grevés	Actifs liquides non grevés
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	37 764	–	37 764	15 321	22 443	17 374
Valeurs mobilières						
Émises ou garanties par le gouvernement du Canada, le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	60 560	94 315	154 875	98 298	56 577	56 036
Émises ou garanties par les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	19 314	16 475	35 789	24 299	11 490	12 431
Autres titres de créance	10 341	5 615	15 956	6 438	9 518	8 888
Titres de participation	133 701	77 323	211 024	132 537	78 487	67 211
Prêts						
Titres adossés à des prêts hypothécaires résidentiels assurés	19 102	–	19 102	9 556	9 546	9 211
	280 782	193 728	474 510	286 449	188 061	171 151

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 5 à 12 pour de plus amples renseignements sur les mesures de gestion du capital.

(2) Les actifs liquides appartenant à la Banque comprennent des actifs pour lesquels il n'existe aucune restriction légale ou géographique.

(3) Correspondent à des valeurs mobilières reçues à titre de garantie relativement à des transactions de financement sur titres et à des transactions sur dérivés, ainsi que des valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées.

(4) Dans le cours normal de ses activités de financement, la Banque fournit des actifs en garantie selon des modalités normalisées. Les actifs liquides grevés comprennent les actifs utilisés pour couvrir les ventes à découvert, les engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et les valeurs mobilières prêtées, les garanties afférentes aux prêts et emprunts de titres contre titres, les garanties afférentes aux transactions d'instruments financiers dérivés, ainsi que les titres adossés à des créances et des actifs liquides légalement restreints de transferts.

(5) La moyenne est calculée à partir de la somme des soldes de fin de période des trois mois du trimestre, divisée par trois.

Sommaire des actifs grevés et non grevés ⁽¹⁾

(en millions de dollars canadiens)

					Au 31 juillet 2026	
	Actifs grevés ⁽²⁾		Actifs non grevés		Total	Actifs grevés en % du total des actifs
	Donnés en garantie	Autres ⁽³⁾	Disponibles pour garantie	Autres ⁽⁴⁾		
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	–	15 373	32 384	–	47 757	2,4
Valeurs mobilières	75 888	–	118 055	–	193 943	12,0
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	–	12 971	27 384	–	40 355	2,0
Prêts, déduction faite des provisions	40 005	–	9 151	275 388	324 544	6,3
Instruments financiers dérivés	–	–	–	12 390	12 390	–
Immobilisations corporelles	–	–	–	2 271	2 271	–
Goodwill	–	–	–	3 103	3 103	–
Immobilisations incorporelles	–	–	–	1 643	1 643	–
Autres actifs	833	–	–	8 320	9 153	0,1
	116 726	28 344	186 974	303 115	635 159	22,8

(en millions de dollars canadiens)

					Au 31 octobre 2025	
	Actifs grevés ⁽²⁾		Actifs non grevés		Total	Actifs grevés en % du total des actifs
	Donnés en garantie	Autres ⁽³⁾	Disponibles pour garantie	Autres ⁽⁴⁾		
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	–	14 557	13 359	–	27 916	2,5
Valeurs mobilières	54 779	–	133 968	–	188 747	9,5
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	–	13 257	13 834	–	27 091	2,3
Prêts, déduction faite des provisions	40 971	–	8 798	252 854	302 623	7,1
Instruments financiers dérivés	–	–	–	12 515	12 515	–
Immobilisations corporelles	–	–	–	2 162	2 162	–
Goodwill	–	–	–	3 101	3 101	–
Immobilisations incorporelles	–	–	–	1 748	1 748	–
Autres actifs	3 158	–	–	7 858	11 016	0,5
	98 908	27 814	169 959	280 238	576 919	21,9

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 5 à 12 pour de plus amples renseignements sur les mesures de gestion du capital.

(2) Dans le cours normal de ses activités de financement, la Banque fournit des actifs en garantie selon des modalités normalisées. Les actifs grevés comprennent les actifs utilisés pour couvrir les ventes à découvert, les engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et les valeurs mobilières prêtées, les garanties afférentes aux prêts et emprunts de titres contre titres, les garanties afférentes aux transactions d'instruments financiers dérivés, les titres adossés à des créances, les prêts hypothécaires résidentiels titrisés et transférés en vertu du programme des Obligations hypothécaires du Canada, les actifs détenus dans des fiducies consolidées à l'appui des activités de financement de la Banque et les prêts hypothécaires transférés dans le cadre du programme d'obligations sécurisées.

(3) Les autres actifs grevés comprennent des actifs pour lesquels il y a des restrictions et qui, par conséquent, ne peuvent être utilisés à des fins de garantie ou à des fins de financement, ainsi que les actifs utilisés pour couvrir les ventes à découvert.

(4) Les autres actifs non grevés sont des actifs qui ne peuvent être utilisés à des fins de garantie ou à des fins de financement dans leur forme actuelle. Cette catégorie inclut les actifs qui sont potentiellement admissibles comme garantie de programme de financement (par exemple, les prêts hypothécaires assurés par la Société canadienne d'hypothèques et de logement qui peuvent être titrisés en titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (Canada)).

Ratio de liquidité à court terme

Le ratio de liquidité à court terme (*Liquidity Coverage Ratio* ou LCR) a été mis en place principalement pour s'assurer que les banques puissent surmonter de graves difficultés à court terme. Le LCR se calcule en divisant le montant total des actifs liquides de haute qualité (*high-quality liquid assets* ou HQLA) par le montant total des sorties nettes de trésorerie. Le BSIF exige que les banques canadiennes maintiennent un LCR minimal de 100 %. Ainsi, un LCR supérieur à 100 % permet de garantir que les banques disposent de suffisamment d'actifs liquides de haute qualité pour couvrir les sorties nettes de trésorerie lors d'une crise sévère de liquidité d'une durée de 30 jours. Les hypothèses relatives au scénario du LCR sont établies par le CBCB et la ligne directrice *Normes de liquidité* du BSIF.

Le tableau de la page suivante présente les positions moyennes du LCR calculées à partir des observations quotidiennes du trimestre. Le LCR moyen de la Banque au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2026 est de 161 %, bien au-delà de l'exigence réglementaire de 100 %, ce qui démontre que la position de liquidité à court terme de la Banque est solide.

Exigences de déclaration relatives au ratio de liquidité à court terme ^{(1) (2)}

(en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le	
	31 juillet 2026	30 avril 2026
	Valeur non pondérée ⁽³⁾ totale (moyenne)	Valeur pondérée ⁽⁴⁾ totale (moyenne)
		Valeur pondérée ⁽⁴⁾ totale (moyenne)
Actifs liquides de haute qualité (HQLA)		
Total des HQLA	s.o.	114 057
Sorties de trésorerie		
Dépôts de particuliers et dépôts de petites entreprises dont :	90 650	9 425
Dépôts stables	32 277	968
Dépôts moins stables	58 373	8 457
Financement institutionnel non garanti, dont :	150 690	80 587
Dépôts opérationnels (toutes contreparties) et dépôts dans les réseaux de banques coopératives	51 817	12 729
Dépôts non opérationnels (toutes contreparties)	90 296	59 281
Dettes non garanties	8 577	8 577
Financement institutionnel garanti	s.o.	46 419
Exigences supplémentaires dont :	103 683	28 543
Sorties associées aux expositions sur dérivés et autres sûretés exigées	40 108	18 031
Sorties associées à une perte de financement sur titres de dette garantis	1 832	1 832
Facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit et engagements de crédit	61 743	8 680
Autres engagements de crédit contractuels	7 960	4 098
Autres engagements de crédit conditionnels	233 433	3 074
Total des sorties de trésorerie	s.o.	172 146
Entrées de trésorerie		
Prêts garantis (par ex. prise en pension)	217 688	42 911
Entrées liées aux expositions pleinement productives	14 580	8 305
Autres entrées de trésorerie	47 739	47 739
Total des entrées de trésorerie	280 007	98 955
	Valeur ajustée totale ⁽⁵⁾	Valeur ajustée totale ⁽⁵⁾
Total des HQLA	114 057	116 644
Total des sorties nettes de trésorerie	73 191	71 732
Ratio de liquidité à court terme (%) ⁽⁶⁾	161 %	170 %

s.o. Sans objet

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 5 à 12 pour de plus amples renseignements sur les mesures de gestion du capital.

(2) Le BSIF a prescrit un format de tableau afin d'uniformiser la divulgation dans l'ensemble du secteur bancaire.

(3) Les valeurs non pondérées sont calculées comme des soldes impayés échéant ou remboursables dans les 30 jours (pour les entrées et les sorties de trésorerie).

(4) Les valeurs pondérées sont calculées après l'application des marges de sécurité respectives (pour les HQLA) ou des taux d'entrée et de sortie.

(5) Les valeurs ajustées totales sont calculées après l'application des marges de sécurité et des taux d'entrée et de sortie, et de tout plafond applicable.

(6) Chaque donnée du tableau représente la moyenne des observations quotidiennes du trimestre.

Au 31 juillet 2026, les actifs liquides de niveau 1 représentent 83 % des HQLA de la Banque, qui comprennent la trésorerie, les dépôts auprès des banques centrales, les obligations émises ou garanties par le gouvernement du Canada et les gouvernements provinciaux du Canada.

Les sorties de trésorerie découlent de l'application d'hypothèses, définies par le BSIF, sur les dépôts, la dette, le financement garanti, les engagements et les exigences de garanties supplémentaires. Les sorties de trésorerie sont en partie contrebalancées par les entrées de trésorerie, qui proviennent principalement de prêts garantis et de prêts performants. La Banque s'attend à ce que les LCR présentés varient d'un trimestre à l'autre, sans que ces variations ne représentent nécessairement une tendance. La variation entre le trimestre terminé le 31 juillet 2026 et le trimestre précédent découle du cours normal des activités. Les réserves de liquidités de la Banque dépassent largement le total des sorties nettes de trésorerie.

Les hypothèses à l'égard du LCR diffèrent de celles utilisées pour les informations à fournir au sujet de la liquidité présentées dans les tableaux aux pages précédentes ou pour les règles internes de gestion de liquidité. Alors que le cadre de l'information à fournir au sujet de la liquidité est établi par le groupe EDTF, les mesures de liquidité internes de la Banque font appel à des hypothèses qui sont calibrées en fonction de son modèle d'affaires et de son expérience.

Ratio de liquidité à long terme

Le CBCB a élaboré le ratio de liquidité à long terme (*Net Stable Funding Ratio* ou NSFR) afin de promouvoir la résilience du secteur bancaire. Le NSFR exige que les institutions maintiennent un profil de financement stable par rapport à la composition de leurs actifs et de leurs activités hors bilan. Une structure de financement viable vise à réduire la probabilité que des difficultés qui perturberaient les sources de financement régulières d'une banque érodent sa position de liquidité au point d'accroître le risque d'une défaillance et, potentiellement, engendrent des tensions systémiques de plus grande envergure. Le NSFR se calcule en divisant le montant du financement stable disponible par le montant du financement stable exigé. Le BSIF exige que les banques canadiennes maintiennent un NSFR minimal de 100 %.

Le tableau suivant présente les positions calibrées du NSFR calculées selon la stabilité des passifs et la liquidité des actifs conformément à la ligne directrice *Normes de liquidité* du BSIF. Le NSFR de la Banque au 31 juillet 2026 est de 118 %, bien au-delà de l'exigence réglementaire de 100 %, ce qui démontre que la position de liquidité à long terme de la Banque est solide.

Exigences de déclaration relatives au ratio de liquidité à long terme ^{(1) (2)}

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 juillet 2026				Au 30 avril 2026
	Valeur non pondérée par échéance résiduelle				
	Sans échéance	6 mois et moins	Plus de 6 mois à 1 an	Plus de 1 an	Valeur pondérée ⁽³⁾
Éléments de financement stable disponible (FSD)					
Fonds propres :	35 203	–	–	3 429	38 631
Fonds propres réglementaires	35 203	–	–	3 429	38 631
Autres instruments de fonds propres	–	–	–	–	–
Dépôts de particuliers et dépôts de petites entreprises :	85 631	15 319	11 374	36 060	135 049
Dépôts stables	32 104	4 581	3 946	9 207	47 807
Dépôts moins stables	53 527	10 738	7 428	26 853	87 242
Financement institutionnel :	103 363	127 356	52 685	80 048	181 926
Dépôts opérationnels	50 490	–	–	–	25 245
Autres financements institutionnels	52 873	127 356	52 685	80 048	156 681
Passifs et leurs actifs interdépendants correspondants ⁽⁴⁾	–	2 829	2 243	24 410	–
Autres passifs ⁽⁵⁾ :	18 500	25 843			1 029
Passifs d'instruments dérivés du NSFR ⁽⁵⁾	s.o.	11 112			s.o.
Tous autres passifs ou fonds propres non couverts par les catégories ci-dessus	18 500	4 209	294	10 228	1 029
FSD total	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	356 635
Éléments de financement stable exigé (FSE)					
Total des actifs liquides de haute qualité (HQLA) du NSFR	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	34 073
Dépôts détenus auprès d'autres institutions financières à des fins opérationnelles	–	–	–	–	–
Prêts et titres productifs :	100 287	85 916	42 552	129 273	228 319
Prêts productifs à des institutions financières garantis par des HQLA de niveau 1	99	19 370	288	–	1 117
Prêts productifs à des institutions financières garantis par des HQLA autres que de niveau 1 et prêts productifs à des institutions financières non garantis	7 061	13 206	1 456	1 696	5 911
Prêts productifs à des entreprises non financières, prêts aux particuliers et aux petites entreprises, et prêts à des entités souveraines, des banques centrales et des organismes publics, dont :	47 185	40 852	27 310	49 624	116 212
Prêts présentant un risque pondéré inférieur ou égal à 35 % dans l'approche standardisée de Bâle II pour le risque de crédit	641	3 616	1 280	790	3 379
Prêts hypothécaires résidentiels productifs, dont :	9 607	11 198	12 829	76 183	71 682
Prêts présentant un risque pondéré inférieur ou égal à 35 % dans l'approche standardisée de Bâle II pour le risque de crédit	9 607	9 921	11 435	66 255	61 908
Titres qui ne sont pas en défaut et qui ne remplissent pas les critères définissant les HQLA, y compris les actions négociées sur les marchés organisés	36 335	1 290	669	1 770	33 397
Actifs et leurs passifs interdépendants correspondants ⁽⁴⁾	–	2 830	2 242	24 410	–
Autres actifs ⁽⁵⁾ :	10 776	50 236			33 525
Produits de base physiques, y compris l'or	829	s.o.			704
Actifs versés en tant que marge initiale dans le cadre de contrats dérivés et contributions à des fonds de garantie de contrepartie centrale ⁽⁵⁾	s.o.	17 285			14 692
Actifs d'instruments dérivés du NSFR ⁽⁵⁾	s.o.	4 132			–
Passifs d'instruments dérivés du NSFR avant déduction de la marge de variation versée ⁽⁵⁾	s.o.	20 520			1 026
Tous autres actifs non couverts par les catégories ci-dessus	9 947	2 975	658	4 666	17 103
Éléments hors bilan ⁽⁵⁾	s.o.	164 307			6 468
FSE total	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	302 385
Ratio de liquidité à long terme (%)	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	118 %

s.o. Sans objet

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 5 à 12 pour de plus amples renseignements sur les mesures de gestion du capital.

(2) Le BSIF a prescrit un format de tableau afin d'uniformiser la divulgation dans l'ensemble du secteur bancaire.

(3) Les valeurs pondérées sont calculées après l'application des pondérations prescrites par la ligne directrice *Normes de liquidité* du BSIF.

(4) Selon les spécifications du BSIF, le passif associé aux transactions provenant du programme des Obligations hypothécaires du Canada et les hypothèques grevées correspondantes reçoivent un poids de 0 % de FSD et de FSE, respectivement.

(5) Selon les spécifications du BSIF, il n'est pas nécessaire de différencier les échéances.

Le NSFR représente le montant du FSD par rapport à celui du FSE. Le montant du FSD désigne la part des fonds propres et des passifs censés être fiables dans un horizon temporel pris en compte aux fins du NSFR, à savoir jusqu'à un an. Le montant du FSE d'une institution est fonction des caractéristiques de liquidité et de la durée résiduelle des actifs qu'elle détient et de celles de ses positions hors bilan. Les montants du FSD et du FSE sont pondérés en fonction du degré de stabilité des passifs et de la liquidité des actifs. La Banque s'attend à ce que les NSFR présentés varient d'un trimestre à l'autre, sans que ces variations ne représentent nécessairement une tendance à long terme.

Les hypothèses à l'égard du NSFR diffèrent de celles utilisées pour les informations à fournir au sujet de la liquidité présentées dans les tableaux aux pages précédentes ou pour les règles internes de gestion de la liquidité. Alors que le cadre de l'information à fournir au sujet de la liquidité est établi par le groupe EDTF, les mesures de liquidité internes de la Banque font appel à des hypothèses qui sont calibrées en fonction de son modèle d'affaires et de son expérience.

Financement

La Banque surveille et analyse de façon continue les tendances de marché et les possibilités d'accès à un financement moins coûteux et plus souple en tenant compte des risques et des occasions observés. La stratégie de dépôts demeure une priorité pour la Banque, et nous continuons de privilégier les dépôts plutôt que le financement sur le marché institutionnel.

Le tableau ci-dessous présente les échéances contractuelles résiduelles du financement institutionnel de la Banque. Les informations présentées sont harmonisées avec les catégories recommandées par le groupe EDTF pour fins de comparaison avec d'autres banques.

Échéances contractuelles résiduelles du financement institutionnel

(en millions de dollars canadiens)					Au 31 juillet 2026			
	1 mois ou moins	Plus de 1 mois à 3 mois	Plus de 3 mois à 6 mois	Plus de 6 mois à 12 mois	Sous-total 1 an ou moins	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans	Total
Dépôts de banques ⁽¹⁾	568	462	85	–	1 115	–	–	1 115
Certificats de dépôt et papier commercial ⁽²⁾	3 693	4 965	7 289	30 898	46 845	210	–	47 055
Billets de premier rang non garantis à moyen terme ⁽³⁾	2 321	4 426	8 154	13 219	28 120	12 865	17 047	58 032
Billets structurés de premier rang non garantis	28	287	398	2 477	3 190	923	2 927	7 040
Obligations sécurisées et titres adossés à des actifs								
Titrisation de prêts hypothécaires	–	969	1 789	2 220	4 978	3 074	21 430	29 482
Obligations sécurisées	–	1 213	1 597	1 742	4 552	2 908	2 822	10 282
Passifs subordonnés ⁽⁴⁾	–	–	–	–	–	–	3 429	3 429
	6 610	12 322	19 312	50 556	88 800	19 980	47 655	156 435
Financement garanti	–	2 182	3 386	3 962	9 530	5 982	24 252	39 764
Financement non garanti	6 610	10 140	15 926	46 594	79 270	13 998	23 403	116 671
	6 610	12 322	19 312	50 556	88 800	19 980	47 655	156 435
Au 31 octobre 2025	10 285	12 964	19 895	34 712	77 856	16 811	44 955	139 622

(1) Les dépôts de banques comprennent tous les dépôts à terme non négociables de banques.

(2) Incluent les billets de dépôt au porteur.

(3) Incluent les dettes qui font l'objet de règlements sur la conversion aux fins de la recapitalisation interne des banques.

(4) La dette subordonnée est présentée dans ce tableau, mais la Banque considère qu'elle ne fait pas partie de son financement institutionnel.

Conformément au cadre global de gestion des liquidités, la Banque s'assure d'examiner régulièrement ses contrats qui stipulent qu'une garantie supplémentaire pourrait être exigée dans l'éventualité d'une diminution de sa notation de crédit. La gestion de la situation de trésorerie de la Banque tient déjà compte des exigences de garanties supplémentaires advenant la diminution de sa notation de crédit de un à trois crans. Le tableau ci-après présente les exigences de garanties supplémentaires advenant la diminution de sa notation de crédit de un, de deux ou de trois crans.

(en millions de dollars canadiens)		Au 31 juillet 2026		
		Diminution d'un cran	Diminution de deux crans	Diminution de trois crans
Dérivés ⁽¹⁾		25	109	132

(1) Exigences contractuelles relatives à des ententes sur marges initiales et marges de variation.

Risque environnemental et social

Le risque environnemental et social représente la possibilité que des enjeux environnementaux et sociaux entraînent une perte financière pour la Banque ou affectent ses activités. Pour en savoir plus sur les mesures prises par la Banque afin de répondre à ce risque et l'atténuer, se reporter à la section « Risque environnemental et social » du Rapport annuel 2025 aux pages 116 à 118.

Faits nouveaux en matière de réglementation

La Banque surveille de près l'évolution de la réglementation et participe aux divers processus de consultation. En outre, depuis le 1^{er} novembre 2025, les faits nouveaux en matière de réglementation suivants sont à considérer.

Le 8 janvier 2026, le BSIF a annoncé qu'il poursuivait son exercice d'allègement réglementaire en reportant plusieurs travaux prévus liés aux politiques et aux consignes. Ainsi, la consultation sur les attentes concernant la communication d'informations sur les émissions financées liées aux actifs sous gestion hors bilan, conformément à la ligne directrice B-15 – *Gestion des risques climatiques*, sera réexaminée en temps voulu et mise en œuvre à une date ultérieure.

Le 26 février 2025, la Commission européenne a présenté une proposition de législation « Omnibus » dans le but d'alléger et de simplifier certaines exigences de divulgation en lien avec la directive européenne sur la publication d'informations en matière de durabilité par les entreprises (*Corporate Sustainability Reporting Directive* ou CSRD). Le 26 février 2026, le texte final du projet Omnibus a été publié et il est entré en vigueur le 18 mars 2026. Les États membres de l'Union européenne auront jusqu'au 19 mars 2027 pour transposer la nouvelle directive en loi nationale. La Banque continue de suivre l'évolution de cette réglementation et de son impact sur sa divulgation en matière de durabilité.

Le 20 avril 2026, le Conseil canadien des normes d'information sur la durabilité (CCNID) a publié un exposé-sondage *Projet de modification de la NCID 2 – Modifications concernant les informations à fournir en lien avec les émissions de gaz à effet de serre* afin de refléter les modifications apportées à l'IFRS S2 – *Informations à fournir en lien avec les changements climatiques* en décembre 2025. Le CCNID recueillera les commentaires sur la meilleure voie à suivre pour servir l'intérêt public canadien et apportera, au besoin, des modifications à la NCID 2 d'ici la fin de 2026.

Divulgence d'information sur les risques

Le Rapport annuel 2025, le Rapport aux actionnaires – Troisième trimestre 2026 et les documents d'informations complémentaires y afférant ont pour objectif la présentation de renseignements transparents et de grande qualité concernant les risques, conformément aux recommandations du groupe EDTF du Conseil de stabilité financière. Le tableau suivant présente un sommaire des informations relatives aux 32 recommandations du groupe EDTF ainsi que les pages de référence pour aider les utilisateurs à trouver ces informations.

	Rapport annuel 2025	Rapport aux actionnaires ⁽¹⁾	Pages Informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires et informations du Pilier 3 ⁽¹⁾
Général			
1 Localisation de la divulgation concernant les risques	16	43	
Rapport de gestion	62 à 118, 131 et 133 à 135	25 à 42	
États financiers consolidés	Notes 1, 8, 17, 23 et 29	Notes 6 et 11	24 à 34 ⁽²⁾
Informations financières complémentaires			
Informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires et informations du Pilier 3			5 à 66
2 Terminologie relative aux risques et mesures de risque	72 à 118		
3 Risques principaux et risques émergents	28, 29 et 77 à 83	4 et 31 à 42	
4 Principaux nouveaux ratios réglementaires	63 à 65, 101 et 105 à 108	25, 26, 36 et 38 à 41	
Gouvernance et gestion des risques			
5 Structure, processus et principales fonctions de gestion des risques	72 à 95, 101 à 103 et 108		
6 Culture de gestion des risques	72 et 73		
7 Principaux risques par secteur d'exploitation, gestion des risques et appétit pour le risque	71 à 73 et 77		
8 Tests de tension	62, 73, 89, 99, 100 et 103		
Adéquation des fonds propres et actif pondéré en fonction des risques			
9 Exigences minimales des fonds propres en vertu du Pilier 1	63 à 65	25 et 26	11 à 17, 20 et 21
10 Rapprochement du bilan comptable et du bilan réglementaire			
11 Évolution des fonds propres réglementaires	69	28	
12 Planification en matière de capital	62 à 71		
13 Actif pondéré en fonction des risques par secteur d'exploitation et par type de risque	71		7
14 Exigences des fonds propres par risque et par méthode de calcul de l'actif pondéré en fonction des risques	84 à 88		7
15 Risque de crédit lié au portefeuille bancaire			7
16 Évolution de l'actif pondéré en fonction des risques par type de risque	70	29	7
17 Évaluation de la performance du modèle de risque de crédit	76, 85 à 88 et 94		41
Liquidité			
18 Gestion de la liquidité et composantes de la réserve de liquidité	101 à 108	36 à 41	
Financement			
19 Sommaire des actifs grevés et non grevés	104 et 105	37 et 38	
20 Échéances contractuelles résiduelles des éléments du bilan et des engagements hors bilan	240 à 244		
21 Stratégie de financement et sources de financement	108 à 110	41	
Risque de marché			
22 Lien entre les mesures de risque de marché et le bilan	96 et 97	33 et 34	
23 Facteurs de risque de marché	94 à 100, 228 et 229	33 à 36	
24 VaR : hypothèses, limites et processus de validation	98		
25 Tests de tension et tests de validité rétroactifs	94 à 100		
Risque de crédit			
26 Expositions au risque de crédit	93 et 187 à 199	32 et 64 à 75	22 à 50 et 24 à 32 ⁽²⁾
27 Politiques d'identification des prêts dépréciés	90, 91, 158 et 159		
28 Évolution des prêts dépréciés et provisions pour pertes de crédit	131, 134, 135 et 187 à 199	64 à 75	29 à 32 ⁽²⁾
29 Risque de contrepartie lié aux transactions d'instruments financiers dérivés	89 à 92 et 208 à 211		42 à 50, 33 ⁽²⁾ et 34 ⁽²⁾
30 Mesures d'atténuation du risque de crédit	87 à 92, 184 et 192		24, 28, 29 et 48 à 58
Autres risques			
31 Autres risques : gouvernance, mesure et gestion	82, 83 et 110 à 118		
32 Événements liés aux risques connus publiquement	28, 29, 110 et 111	4 et 42	

(1) Troisième trimestre 2026.

(2) Ces pages se retrouvent dans le document intitulé « Informations financières complémentaires — Troisième trimestre 2026 ».

Méthodes comptables et communication de l'information financière

Méthodes comptables significatives et estimations comptables

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le trimestre et les neuf mois terminés le 31 juillet 2026 ont été préparés conformément à l'IAS 34 – *Information financière intermédiaire*, telle que publiée par l'*International Accounting Standards Board* (IASB), en appliquant les mêmes méthodes comptables que celles décrites à la note 1 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2025.

Jugements, estimations et hypothèses

L'établissement des états financiers consolidés conformément aux IFRS exige de la direction qu'elle ait recours à l'utilisation de jugements, d'estimations et d'hypothèses, et ce, à l'égard de la valeur comptable des actifs et des passifs à la date des états financiers, du résultat net et de divers renseignements connexes. Certaines méthodes comptables sont considérées comme critiques en raison de leur importance au chapitre de la présentation de la situation financière et des résultats d'exploitation de la Banque. En outre, ces méthodes font appel à des jugements et des estimations complexes et subjectifs à propos de questions qui sont essentiellement incertaines. Toute modification de ces jugements et de ces estimations pourrait avoir une incidence significative sur les états financiers consolidés de la Banque. Les méthodes comptables significatives et estimations comptables sont les mêmes que celles décrites aux pages 119 à 124 du Rapport annuel 2025.

Le contexte économique et géopolitique mondial, notamment les mesures affectant les relations commerciales internationales, incluant l'imposition de tarifs et les mesures de riposte, la guerre russo-ukrainienne en cours et les conflits au Moyen-Orient, entraînant une augmentation des prix du pétrole et du gaz, ainsi que les pressions inflationnistes et l'évolution du contexte des taux d'intérêt, continuent à créer un niveau élevé d'incertitude. Ainsi, l'établissement d'estimations fiables et l'exercice du jugement demeurent particulièrement complexes. L'incertitude liée à certaines données d'entrée clés et hypothèses utilisées dans l'évaluation des pertes de crédit attendues, incluant les scénarios macroéconomiques prospectifs et les probabilités qui leur sont associées, est décrite à la note 6 des présents états financiers consolidés.

Modifications futures de méthodes comptables

La Banque surveille de près les nouvelles normes comptables et les modifications de normes comptables existantes publiées par l'IASB. Aucune mise à jour importante n'a été apportée aux modifications futures de méthodes comptables présentées à la note 2 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2025. La Banque évalue actuellement l'incidence de l'application de ces normes sur les états financiers consolidés.

Communication de l'information financière

Au cours du troisième trimestre de 2026, il n'y a eu aucun changement aux politiques, procédures et autres processus sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque qui a eu ou qui pourrait raisonnablement avoir une incidence importante sur son contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Données financières trimestrielles

(en millions de dollars canadiens,
sauf pour les données par action)

	2026			2025			2024	2025	2024
	T3 ⁽¹⁾	T2 ⁽¹⁾	T1 ⁽¹⁾	T4 ⁽¹⁾	T3 ⁽¹⁾	T2 ⁽¹⁾	T1	T4	Total
Revenu total	4 053	3 907	3 893	3 698	3 449	3 650	3 183	2 944	13 980
Résultat net	1 307	1 234	1 254	1 059	1 065	896	997	955	4 017
Résultat par action (\$)									
de base	3,29	3,10	3,12	2,60	2,61	2,19	2,81	2,69	10,18
dilué	3,25	3,06	3,08	2,57	2,58	2,17	2,78	2,66	10,07
Dividendes par action ordinaire (\$)	1,32	1,24	1,24	1,18	1,18	1,14	1,14	1,10	4,64
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires (%) ⁽²⁾	16,1	15,9	15,7	13,3	13,6	11,9	16,7	16,4	13,7
Actif total	635 159	617 734	605 871	576 919	552 621	536 194	483 833	462 226	
Prêts dépréciés nets ⁽²⁾	3 007	2 969	2 831	2 904	2 588	2 437	1 836	1 629	
Par action ordinaire (\$)									
Valeur comptable ⁽²⁾	82,02	80,31	78,81	78,39	77,20	76,13	68,15	65,74	
Cours de l'action									
haut	235,32	205,04	175,57	156,70	144,96	127,44	140,76	134,23	
bas	197,89	163,94	156,88	143,40	121,09	107,01	128,79	111,98	

(1) Le 3 février 2025, la Banque a conclu l'acquisition de CWB. Les résultats de CWB ont été consolidés à partir de la date de clôture, ce qui a eu une incidence sur les résultats, les soldes et les ratios.

(2) Consulter le « Glossaire » aux pages 45 à 48 pour plus de détails sur la composition de ces mesures.

Glossaire

Acceptation

L'acceptation et l'engagement de client en contrepartie d'acceptation représentent une garantie de paiement par une banque et sont négociables sur le marché monétaire. En contrepartie de cette garantie, la banque reçoit une commission d'acceptation.

Actif moyen portant intérêts

L'actif moyen portant intérêts comprend les dépôts auprès d'institutions financières portant intérêts et certains éléments de trésorerie, les valeurs mobilières, les valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées ainsi que les prêts et exclut les autres actifs. La moyenne est calculée en fonction des soldes quotidiens de la période.

Actif moyen portant intérêts, autre que de négociation

L'actif moyen portant intérêts, autre que de négociation, comprend les dépôts auprès d'institutions financières portant intérêts et certains éléments de trésorerie, les valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées ainsi que les prêts, et exclut les autres actifs ainsi que les actifs liés aux activités de négociation. La moyenne est calculée en fonction des soldes quotidiens de la période.

Actif pondéré en fonction des risques

Les actifs sont pondérés selon les lignes directrices établies par le Bureau du surintendant des institutions financières (Canada). Dans l'approche standardisée, les facteurs de risque sont appliqués directement contre la valeur nominale de certains actifs afin de refléter des niveaux comparables de risque. Dans l'approche de notation interne (NI) avancée, l'actif pondéré en fonction des risques est dérivé des modèles internes de la Banque, qui représentent l'évaluation de la Banque des risques auxquels elle est exposée. Dans l'approche NI fondation, la Banque peut utiliser sa propre estimation de la probabilité de défaut, mais elle doit se fier aux estimations du BSIF pour les pertes en cas de défaut et l'exposition en cas de défaut. Les instruments hors bilan sont convertis en valeurs équivalentes du bilan ou de crédit en ajustant les valeurs nominales avant d'appliquer les facteurs de pondération de risque appropriés.

Actifs sous administration

Actifs à l'égard desquels une institution financière fournit des services administratifs au nom des clients qui en sont propriétaires. Ces services administratifs incluent la garde de valeurs, le recouvrement des revenus de placement, le règlement d'opérations d'achat et de vente ainsi que la tenue de livres. Les actifs sous administration ne sont pas inscrits au bilan de l'institution qui offre les services administratifs.

Actifs sous gestion

Actifs gérés par une institution financière au nom des clients à qui ils appartiennent. Les services de gestion, plus élaborés que les simples services administratifs, incluent le choix des placements ou la prestation de conseils à cet effet. Les actifs sous gestion, qui peuvent aussi être des actifs sous administration, ne sont pas inscrits au bilan de l'institution qui offre ces services.

Bureau du surintendant des institutions financières (Canada) (BSIF)

Le BSIF a pour mandat de réglementer et de surveiller les institutions financières et les régimes de retraite privés sous le régime d'une loi fédérale, dans le but d'éviter aux déposants et aux souscripteurs de subir des pertes indues et de contribuer ainsi à la confiance du public dans le système financier canadien.

Capital économique

Le capital économique est la mesure interne utilisée à la Banque pour évaluer les fonds propres nécessaires à sa solvabilité et à la poursuite de ses activités commerciales. Le capital économique prend en compte les risques de crédit, de marché, opérationnel et d'affaires, ainsi que d'autres risques auxquels la Banque est exposée. De plus, le calcul du capital économique tient compte de l'effet de diversification de ces risques entre eux et entre les différents secteurs d'exploitation. Le capital économique permet ainsi à la Banque de déterminer le montant des fonds propres dont elle doit disposer pour se protéger contre ces risques et assurer sa pérennité.

Capitaux propres attribués

Les capitaux propres sont attribués aux secteurs d'exploitation selon une approche fondée sur les exigences réglementaires applicables en matière de fonds propres et sur les besoins en capital requis pour soutenir leurs activités (11,5 %); les capitaux propres non attribués sont présentés dans la rubrique *Autres* des informations sectorielles.

Conventions-cadres de compensation

Accord juridique entre deux parties liées par de nombreux contrats sur instruments financiers dérivés, prévoyant le règlement net de tous les contrats au moyen d'un paiement unique, en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite.

Couverture

Les activités de couverture ont pour objectif de modifier l'exposition de la Banque à un ou plusieurs risques, par une compensation entre les variations de juste valeur ou des flux de trésorerie attribuables à l'élément couvert et à l'instrument de couverture.

Dotations aux pertes de crédit

Montant imputé au résultat en vue de porter les provisions pour pertes de crédit au niveau jugé approprié par la direction et composé des dotations aux pertes de crédit sur actifs financiers non dépréciés et dépréciés.

Dotations aux pertes de crédit en pourcentage des prêts moyens

Cette mesure représente les dotations aux pertes de crédit exprimées en pourcentage des prêts moyens.

Dotations aux pertes de crédit sur prêts dépréciés en pourcentage des prêts moyens

Cette mesure représente les dotations aux pertes de crédit sur prêts dépréciés exprimées en pourcentage des prêts moyens.

Entité structurée

Une entité structurée est une entité créée pour réaliser un objectif limité et bien défini et elle est conçue de telle manière que les droits de vote ou droits similaires ne constituent pas le facteur déterminant pour établir qui contrôle l'entité; c'est notamment le cas lorsque les droits de vote concernent uniquement des tâches administratives et que les activités pertinentes sont dirigées au moyen d'accords contractuels.

Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont des contrats financiers dont la valeur est tirée d'un instrument sous-jacent ayant trait aux taux d'intérêt et de change, aux cours des titres de participation et prix des marchandises, au crédit ou aux indices. Les dérivés comprennent les contrats à terme de gré à gré et les contrats à terme normalisés, les swaps et les options. Le montant nominal du dérivé est le montant de référence en fonction duquel les paiements effectués entre les parties sont calculés. Le montant nominal lui-même ne fait habituellement pas l'objet d'un versement.

Juste valeur

La juste valeur d'un instrument financier correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale sur le marché principal à la date d'évaluation dans les conditions actuelles du marché, c'est-à-dire une valeur de sortie.

Levier opérationnel

Le levier opérationnel correspond à la différence entre le taux de croissance du revenu total et le taux de croissance des frais autres que d'intérêts.

Marge nette d'intérêts

La marge nette d'intérêts est calculée en divisant le revenu net d'intérêts par l'actif moyen portant intérêts.

Points de base (pbs)

Unité de mesure correspondant à un centième pour cent (0,01 %).

Prêts dépréciés

La Banque considère qu'un actif financier, autre qu'une créance sur carte de crédit, est déprécié lorsque se sont produits un ou plusieurs événements qui ont un effet néfaste sur les flux de trésorerie futurs estimés de cet actif financier, ou lorsque les paiements contractuels sont en souffrance depuis 90 jours. Les créances sur cartes de crédit sont considérées comme étant dépréciées et sont radiées en totalité à la première des dates suivantes : l'avis de faillite est reçu, une proposition de règlement est faite, ou les paiements contractuels sont en souffrance depuis 180 jours.

Prêts dépréciés bruts en pourcentage du total des prêts

Cette mesure représente les prêts dépréciés bruts exprimés en pourcentage du solde des prêts.

Prêts dépréciés nets

Les prêts dépréciés nets sont les prêts dépréciés bruts présentés déduction faite des provisions pour pertes de crédit sur les montants utilisés des prêts dépréciés.

Prêts dépréciés nets en pourcentage du total des prêts

Cette mesure représente les prêts dépréciés nets exprimés en pourcentage du solde des prêts.

Provisions pour pertes de crédit

Les provisions pour pertes de crédit représentent une estimation objective de la direction des pertes de crédit attendues à la date du bilan. Ces provisions pour pertes de crédit sont principalement liées aux prêts et à des éléments hors bilan tels que les engagements de prêt et les garanties financières.

Radiations nettes en pourcentage des prêts moyens

Cette mesure représente les radiations nettes (déduction faites des recouvrements) exprimées en pourcentage des prêts moyens.

Ratio d'efficience

Le ratio d'efficience représente les frais autres que d'intérêts exprimés en pourcentage du revenu total et mesure l'efficience des activités de la Banque.

Ratio de levier

Le ratio de levier se calcule en divisant le montant des fonds propres de catégorie 1 par l'exposition totale. L'exposition totale est définie par la somme des actifs au bilan (y compris les expositions sur instruments financiers dérivés et sur opérations de financement par titres) et des éléments hors bilan.

Ratio de levier TLAC

Le ratio de levier TLAC est une mesure indépendante du risque qui se calcule en divisant la TLAC disponible par l'exposition totale, tel que prescrit par la ligne directrice « Capacité totale d'absorption des pertes » (*Total Loss Absorbing Capacity* ou TLAC) du BSIF.

Ratio de liquidité à court terme (LCR)

Le ratio LCR est une mesure qui permet de garantir que la Banque dispose de suffisamment d'actifs liquides de haute qualité pour couvrir les sorties nettes de trésorerie lors d'une crise sévère de liquidité d'une durée de 30 jours.

Ratio de liquidité à long terme (NSFR)

Le ratio NSFR est une mesure qui permet de garantir que la Banque maintienne un profil de financement stable pour atténuer le risque de tensions sur le financement.

Ratio des fonds propres de catégorie 1

Les fonds propres de catégorie 1 comprennent les fonds propres attribuables aux actions ordinaires et d'autres éléments additionnels des fonds propres de catégorie 1, soit les actions privilégiées à dividendes non cumulatifs admissibles ainsi que le montant admissible des instruments novateurs. Le ratio des fonds propres de catégorie 1 correspond aux fonds propres de catégorie 1, moins les ajustements réglementaires, divisés par l'actif pondéré en fonction des risques correspondant.

Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (CET1)

Les fonds propres CET1 comprennent les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires moins le goodwill, les immobilisations incorporelles et d'autres déductions au titre des fonds propres. Le ratio des fonds propres CET1 est calculé en divisant le total des fonds propres CET1 par l'actif pondéré en fonction des risques correspondant.

Ratio de versement des dividendes

Le ratio de versement des dividendes représente les dividendes sur actions ordinaires (montant par action) exprimés en pourcentage du résultat de base par action.

Ratio du total des fonds propres

Le total des fonds propres correspond à la somme des fonds propres de catégorie 1 et de catégorie 2. Les fonds propres de catégorie 2 comprennent la portion admissible de la dette subordonnée et certaines provisions pour pertes de crédit. Le ratio du total des fonds propres est calculé en divisant le total des fonds propres, moins les ajustements réglementaires, par l'actif pondéré en fonction des risques correspondant.

Ratio prêt-valeur

Le ratio prêt-valeur est calculé en fonction du montant total de la facilité aux fins des prêts hypothécaires résidentiels et des marges de crédit hypothécaires divisé par la valeur des propriétés résidentielles connexes.

Ratio TLAC

Le ratio TLAC est une mesure qui permet d'évaluer si une banque d'importance systémique intérieure (BSI) non viable dispose d'une capacité d'absorption des pertes suffisante pour soutenir sa recapitalisation et se calcule en divisant la TLAC disponible par l'actif pondéré en fonction des risques, tel que prescrit par la ligne directrice « Capacité totale d'absorption des pertes » (*Total Loss Absorbing Capacity* ou TLAC) du BSIF.

Rendement de l'actif moyen

Le rendement de l'actif moyen représente le résultat net exprimé en pourcentage de l'actif moyen. Ce ratio permet d'évaluer l'efficacité avec laquelle la Banque utilise l'ensemble de ses actifs pour générer du profit.

Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires (RCP)

Le RCP représente le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires exprimé en pourcentage des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires moyens. Le RCP pour les secteurs d'exploitation correspond au résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires du secteur d'exploitation exprimé en pourcentage des capitaux propres attribués moyens. Il s'agit d'une mesure générale de l'efficience de la Banque et des secteurs d'exploitation quant à l'utilisation des capitaux propres.

Rendement total pour les actionnaires (RTA)

Le RTA correspond au rendement total moyen d'un placement en actions ordinaires de la Banque. Le rendement tient compte de l'évolution du cours des actions et du réinvestissement des dividendes dans d'autres actions ordinaires de la Banque.

Résultat de base par action

Le résultat de base par action se calcule en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation de base.

Résultat dilué par action

Le résultat dilué par action se calcule en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, en tenant compte de l'effet de dilution des options d'achat d'actions selon la méthode du rachat d'actions et de tout gain (perte) sur rachat d'actions privilégiées.

Revenu net d'intérêts autre que de négociation

Le revenu net d'intérêts autre que de négociation comprend les revenus liés aux actifs et passifs financiers associés aux activités autres que de négociation et des revenus d'intérêts liés au financement de ces actifs et passifs financiers, déduction faite des frais d'intérêts.

Revenu net d'intérêts lié aux activités de négociation

Le revenu net d'intérêts lié aux activités de négociation comprend les dividendes liés aux actifs et passifs financiers associés aux activités de négociation, et certains revenus d'intérêts liés au financement de ces actifs et passifs financiers, déduction faite des frais d'intérêts.

Revenus autres que d'intérêts liés aux activités de négociation

Les revenus autres que d'intérêts liés aux activités de négociation comprennent les gains et les pertes réalisés et non réalisés ainsi que les revenus d'intérêts sur les valeurs mobilières évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net, les revenus tirés des instruments financiers dérivés détenus à des fins de négociation, la variation de la juste valeur des prêts à la juste valeur par le biais du résultat net, la variation de la juste valeur des instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, les gains et les pertes réalisés et non réalisés ainsi que les frais d'intérêts sur les engagements afférents à des titres vendus à découvert, certains revenus de commissions ainsi que d'autres revenus liés aux activités de négociation, et les frais de transactions, s'il y a lieu.

Revenus liés aux activités de négociation

Les revenus des activités de négociation comprennent le revenu net d'intérêts et les revenus autres que d'intérêts liés aux activités de négociation. Le revenu net d'intérêts comprend les dividendes liés aux actifs et passifs financiers associés aux activités de négociation, et certains revenus d'intérêts liés au financement de ces actifs et passifs financiers, déduction faite des frais d'intérêts. Les revenus autres que d'intérêts comprennent les gains et les pertes réalisés et non réalisés ainsi que les revenus d'intérêts sur les valeurs mobilières évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net, les revenus tirés des instruments financiers dérivés détenus à des fins de négociation, la variation de la juste valeur des prêts à la juste valeur par le biais du résultat net, la variation de la juste valeur des instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, les gains et les pertes réalisés et non réalisés ainsi que les frais d'intérêts sur les engagements afférents à des titres vendus à découvert, certains revenus de commissions ainsi que d'autres revenus liés aux activités de négociation, et les frais de transactions, s'il y a lieu.

Taux de croissance annuel composé (TCAC)

Le TCAC est un taux de croissance indiquant, pour une période de plus d'un exercice, la variation annuelle comme si la croissance avait été constante tout au long de la période.

Taux de provisionnement

Cette mesure représente les provisions pour pertes de crédit sur prêts dépréciés exprimées en pourcentage du solde des prêts dépréciés bruts.

TLAC disponible

La TLAC disponible comprend le total des fonds propres ainsi que certaines dettes de premier rang non garanties soumises aux règlements sur la recapitalisation interne du gouvernement fédéral qui satisfont tous les critères d'admissibilité à la ligne directrice « Capacité totale d'absorption des pertes » (*Total Loss Absorbing Capacity* ou TLAC) du BSIF.

Valeur à risque (VaR)

La VaR est une mesure statistique du risque permettant de quantifier les risques de marché en fonction des produits, des types de risque et du risque global au sein d'un portefeuille. La VaR représente la perte maximale pouvant être subie à un niveau de confiance précis sur un certain horizon et dans des conditions de marché normales. La VaR présente l'avantage de fournir une mesure homogène des risques de marché liés aux divers instruments financiers, basée sur un même niveau de confiance statistique et un même horizon temporel.

Valeur comptable d'une action ordinaire

La valeur comptable d'une action ordinaire se calcule en divisant les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires par le nombre d'actions ordinaires à une date donnée.

Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente

Valeurs mobilières acquises par la Banque auprès d'un client dans le cadre d'une entente prévoyant qu'elles seront revendues au même client à un prix et à une date déterminés. Cette entente constitue une forme de prêt sur garantie à court terme.

Valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat

Engagement financier relatif à des valeurs mobilières vendues aux termes d'une entente prévoyant qu'elles seront rachetées à un prix et à une date déterminés. Cette entente constitue une forme de financement à court terme.

Volumes moyens

Les volumes moyens représentent la moyenne des soldes quotidiens de la période des postes du bilan consolidé.

États financiers consolidés intermédiaires résumés

(non audités)

Bilans consolidés	50
États consolidés des résultats	51
États consolidés du résultat global	52
États consolidés de la variation des capitaux propres	54
États consolidés des flux de trésorerie	55
Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés	56

Bilans consolidés

(non audités) (en millions de dollars canadiens)

	Au 31 juillet 2026	Au 31 octobre 2025
Actif		
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	47 757	27 916
Valeurs mobilières (notes 4 et 5)		
À la juste valeur par le biais du résultat net	147 203	148 118
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	25 918	24 024
Au coût amorti	20 822	16 605
	193 943	188 747
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	40 355	27 091
Prêts (note 6)		
Hypothécaires résidentiels	123 603	113 929
Aux particuliers	53 546	50 173
Créances sur cartes de crédit	3 205	3 022
Aux entreprises et aux administrations publiques	146 528	137 630
	326 882	304 754
Provisions pour pertes de crédit	(2 338)	(2 131)
	324 544	302 623
Autres		
Instruments financiers dérivés	12 390	12 515
Immobilisations corporelles	2 271	2 162
Goodwill	3 103	3 101
Immobilisations incorporelles	1 643	1 748
Autres actifs (note 7)	9 153	11 016
	28 560	30 542
	635 159	576 919
Passif et capitaux propres		
Dépôts (notes 4 et 8)	464 732	428 003
Autres		
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	12 971	13 257
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	63 242	41 356
Instruments financiers dérivés	15 810	15 984
Passifs relatifs à des créances cédées (note 4)	29 482	30 577
Autres passifs (note 9)	10 819	10 541
	132 324	111 715
Dette subordonnée	3 429	3 432
Capitaux propres		
Capitaux propres attribuables aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque		
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres (note 10)	3 214	3 114
Actions ordinaires (note 10)	9 775	9 865
Surplus d'apport	201	137
Résultats non distribués	21 081	20 366
Autres éléments cumulés du résultat global	403	287
	34 674	33 769
Participations ne donnant pas le contrôle	-	-
	34 674	33 769
	635 159	576 919

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

États consolidés des résultats

(non audités) (en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 31 juillet		Neuf mois terminés le 31 juillet	
	2026	2025	2026	2025
Revenus d'intérêts				
Prêts	4 533	4 264	13 113	12 256
Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais du résultat net	474	504	1 487	1 585
Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	244	226	731	581
Valeurs mobilières au coût amorti	202	149	548	430
Dépôts auprès d'institutions financières	251	293	759	895
	5 704	5 436	16 638	15 747
Frais d'intérêts				
Dépôts	3 308	3 281	9 597	9 649
Passifs relatifs à des créances cédées	218	196	614	589
Dette subordonnée	40	36	119	89
Autres	884	751	2 351	2 071
	4 450	4 264	12 681	12 398
Revenu net d'intérêts ⁽¹⁾	1 254	1 172	3 957	3 349
Revenus autres que d'intérêts				
Commissions de prise ferme et honoraires de services-conseils	183	190	549	398
Commissions de courtage en valeurs mobilières	76	57	230	169
Revenus des fonds communs de placement	215	187	616	539
Frais de gestion de placement et de services fiduciaires	424	346	1 220	1 008
Revenus de crédit	103	95	289	260
Revenus sur cartes	61	54	167	157
Frais d'administration sur les dépôts et les paiements	71	74	218	220
Revenus (pertes) de négociation	1 427	1 118	3 957	3 687
Gains (pertes) sur valeurs mobilières autres que de négociation, montant net	43	19	124	68
Revenus d'assurances, montant net	23	19	59	59
Revenus de change, autres que de négociation	83	69	231	199
Quote-part du résultat net des entreprises associées et des coentreprises	2	2	6	6
Autres	88	47	230	163
	2 799	2 277	7 896	6 933
Revenu total	4 053	3 449	11 853	10 282
Frais autres que d'intérêts				
Rémunération et avantages du personnel	1 273	1 161	3 787	3 394
Frais d'occupation	120	110	356	294
Technologie	376	330	1 057	957
Communications	16	16	50	50
Honoraires professionnels	111	129	333	342
Autres	197	179	580	476
	2 093	1 925	6 163	5 513
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	1 960	1 524	5 690	4 769
Dotations aux pertes de crédit (note 6)	246	203	723	1 002
Résultat avant charge d'impôts	1 714	1 321	4 967	3 767
Charge d'impôts (note 14)	407	256	1 172	809
Résultat net	1 307	1 065	3 795	2 958
Résultat net attribuable aux				
Actionnaires privilégiés et détenteurs d'autres instruments de capitaux propres	41	42	115	124
Actionnaires ordinaires	1 266	1 023	3 680	2 834
Actionnaires et détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque	1 307	1 065	3 795	2 958
Participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—
	1 307	1 065	3 795	2 958
Résultat par action (en dollars) (note 15)				
de base	3,29	2,61	9,51	7,58
dilué	3,25	2,58	9,39	7,50
Dividendes par action ordinaire (en dollars) (note 10)	1,32	1,18	3,80	3,46

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

(1) Le Revenu net d'intérêts comprend les revenus de dividendes. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 1 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2025.

États consolidés du résultat global

(non audités) (en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 31 juillet		Neuf mois terminés le 31 juillet	
	2026	2025	2026	2025
Résultat net	1 307	1 065	3 795	2 958
Autres éléments du résultat global, déduction faite des impôts				
Éléments qui peuvent être reclassés ultérieurement dans le résultat net				
Écart de change, montant net				
Gains (pertes) nets de change non réalisés sur les investissements dans des établissements à l'étranger	393	60	11	(76)
Incidence des opérations de couverture des gains (pertes) nets de change	(216)	(29)	(19)	44
	177	31	(8)	(32)
Variation nette des titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Gains (pertes) nets non réalisés sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	12	48	55	56
Reclassement dans le résultat net des (gains) pertes nets sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	3	(13)	(29)	(48)
Reclassement dans le résultat net de la variation des provisions pour pertes de crédit sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	–	–	1	–
	15	35	27	8
Variation nette des instruments de couverture des flux de trésorerie				
Gains (pertes) nets sur les instruments financiers dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie	(5)	46	54	17
Reclassement dans le résultat net des (gains) pertes nets sur les instruments financiers dérivés désignés	15	(9)	43	(50)
	10	37	97	(33)
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le résultat net				
Réévaluations des régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	34	(122)	22	(24)
Gains (pertes) nets sur les titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	4	65	14	55
Variation nette de la juste valeur attribuable au risque de crédit lié aux passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	(27)	(207)	(7)	(80)
	11	(264)	29	(49)
Total des autres éléments du résultat global, déduction faite des impôts	213	(161)	145	(106)
Résultat global	1 520	904	3 940	2 852
Résultat global attribuable aux				
Actionnaires et détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque	1 520	904	3 940	2 852
Participations ne donnant pas le contrôle	–	–	–	–
	1 520	904	3 940	2 852

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

États consolidés du résultat global (suite)

(non audités) (en millions de dollars canadiens)

Impôts sur le résultat – Autres éléments du résultat global

La charge ou l'économie d'impôts relative à chaque composante des autres éléments du résultat global est présentée dans le tableau suivant.

	Trimestre terminé le 31 juillet		Neuf mois terminés le 31 juillet	
	2026	2025	2026	2025
Éléments qui peuvent être reclassés ultérieurement dans le résultat net				
Écart de change, montant net				
Gains (pertes) nets de change non réalisés sur les investissements dans des établissements à l'étranger	(3)	(2)	–	1
Incidence des opérations de couverture des gains (pertes) nets de change	(80)	(10)	(9)	16
	(83)	(12)	(9)	17
Variation nette des titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Gains (pertes) nets non réalisés sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	3	18	20	23
Reclassement dans le résultat net des (gains) pertes nets sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	1	(4)	(11)	(18)
Reclassement dans le résultat net de la variation des provisions pour pertes de crédit sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	–	1	–	1
	4	15	9	6
Variation nette des instruments de couverture des flux de trésorerie				
Gains (pertes) nets sur les instruments financiers dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie	(3)	18	20	6
Reclassement dans le résultat net des (gains) pertes nets sur les instruments financiers dérivés désignés	7	(3)	17	(19)
	4	15	37	(13)
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le résultat net				
Réévaluations des régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	14	(46)	9	(8)
Gains (pertes) nets sur les titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	3	17	6	14
Variation nette de la juste valeur attribuable au risque de crédit lié aux passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	(11)	(79)	(3)	(30)
	6	(108)	12	(24)
	(69)	(90)	49	(14)

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

États consolidés de la variation des capitaux propres

(non audités) (en millions de dollars canadiens)

	Neuf mois terminés le 31 juillet	
	2026	2025
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres au début	3 114	3 150
Émissions d'actions privilégiées, séries 47 et 49	–	264
Rachat d'actions privilégiées, série 32, à des fins d'annulation	–	(300)
Émission des billets de capital à recours limité série 4 (note 10)	600	–
Rachat des billets de capital à recours limité série 1 (note 10)	(500)	–
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres à la fin	3 214	3 114
Actions ordinaires au début	9 865	3 463
Émissions d'actions ordinaires au titre du régime d'options d'achat d'actions	140	85
Émissions d'actions ordinaires relatives à l'acquisition de CWB	–	5 290
Échange d'actions ordinaires	–	1 040
Échange automatique des reçus de souscription	–	–
Rachats d'actions ordinaires à des fins d'annulation (note 10)	(235)	–
Incidence des actions acquises ou vendues à des fins de négociation	5	(13)
Actions ordinaires à la fin	9 775	9 865
Surplus d'apport au début	137	85
Charge au titre des options d'achat d'actions (note 12)	18	18
Options d'achat d'actions levées	(21)	(15)
Options de remplacement relatives à l'acquisition de CWB	–	29
Autres	67	7
Surplus d'apport à la fin	201	124
Résultats non distribués au début	20 366	18 633
Résultat net attribuable aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque	3 795	2 958
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur les autres instruments de capitaux propres (note 10)	(129)	(140)
Dividendes sur actions ordinaires (note 10)	(1 470)	(1 300)
Prime versée sur actions ordinaires rachetées à des fins d'annulation (note 10)	(1 520)	–
Frais d'émission d'actions et autres instruments de capitaux propres, déduction faite des impôts	(6)	(10)
Réévaluations des régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	22	(24)
Gains (pertes) nets sur les titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	14	55
Variation nette de la juste valeur attribuable au risque de crédit lié aux passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	(7)	(80)
Effet du passif financier lié aux options de vente émises à l'intention de participations ne donnant pas le contrôle	–	(1)
Autres	16	19
Résultats non distribués à la fin	21 081	20 110
Autres éléments cumulés du résultat global au début	287	219
Écart de change, montant net	(8)	(32)
Variation nette des gains (pertes) non réalisés sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	27	8
Variation nette des gains (pertes) sur les instruments de couverture des flux de trésorerie	97	(33)
Autres éléments cumulés du résultat global à la fin	403	162
Capitaux propres attribuables aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque	34 674	33 375
Participations ne donnant pas le contrôle au début	–	–
Autres	–	1
Participations ne donnant pas le contrôle à la fin	–	1
Capitaux propres	34 674	33 376

Autres éléments cumulés du résultat global

	Au 31 juillet 2026	Au 31 juillet 2025
Autres éléments cumulés du résultat global		
Écart de change, montant net	346	288
Gains (pertes) nets non réalisés sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	70	(18)
Gains (pertes) nets sur les instruments de couverture des flux de trésorerie	(15)	(110)
Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées et des coentreprises	2	2
	403	162

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

États consolidés des flux de trésorerie

(non audités) (en millions de dollars canadiens)

Neuf mois terminés le 31 juillet

	2026	2025
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Résultat net	3 795	2 958
Ajustements pour :		
Dotations aux pertes de crédit (note 6)	723	1 002
Amortissement des immobilisations corporelles incluant les actifs au titre de droits d'utilisation	231	209
Amortissement des immobilisations incorporelles	278	230
Impôts différés	(189)	(61)
Pertes (gains) sur cessions de valeurs mobilières autres que de négociation, montant net	(124)	(64)
Quote-part du résultat net des entreprises associées et des coentreprises	(6)	(6)
Charge au titre des options d'achat d'actions	18	18
Gain sur réévaluation à la juste valeur d'une participation (note 16)	–	(4)
Variation des actifs et des passifs liés aux activités opérationnelles :		
Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais du résultat net	915	(24 581)
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	(13 264)	(7 123)
Prêts, déduction faite de la titrisation	(23 082)	(12 820)
Dépôts	36 719	35 413
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	(286)	381
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	21 886	7 838
Instruments financiers dérivés, montant net	(49)	(76)
Intérêts et dividendes à recevoir et intérêts à payer	(155)	262
Actifs et passifs d'impôt exigible	232	(148)
Montants à payer aux clients, aux négociants et aux courtiers	54	(145)
Produits de base	2 281	70
Autres éléments	825	268
	30 802	3 621
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Émission des billets de capital à recours limité, série 4 (note 10)	600	–
Rachat des billets de capital à recours limité, série 1 (note 10)	(500)	–
Rachat d'actions privilégiées, série 32, à des fins d'annulation	–	(300)
Émissions d'actions ordinaires (incluant l'incidence des actions acquises à des fins de négociation)	124	57
Rachats d'actions ordinaires à des fins d'annulation (note 10)	(1 755)	–
Émission de dette subordonnée	–	1 750
Rachat de dette subordonnée	–	(125)
Frais d'émission d'actions et autres instruments de capitaux propres	(6)	(10)
Remboursements d'obligations locatives	(75)	(52)
Dividendes versés sur les actions et distributions sur les autres instruments de capitaux propres	(1 599)	(1 443)
	(3 211)	(123)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Variation nette des participations dans des entreprises associées et des coentreprises	(1)	(2)
Acquisitions d'entreprises	(2)	148
Achat d'actifs (note 17)	(647)	–
Achats de valeurs mobilières autres que de négociation	(28 344)	(24 585)
Échéances de valeurs mobilières autres que de négociation	11 254	8 952
Cessions de valeurs mobilières autres que de négociation	10 363	10 649
Variation nette des immobilisations corporelles excluant les actifs au titre de droits d'utilisation	(132)	(168)
Variation nette des immobilisations incorporelles	(173)	(150)
	(7 682)	(5 156)
Incidence des variations du taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(68)	(330)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	19 841	(1 988)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	27 916	31 549
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin⁽¹⁾	47 757	29 561
Autres renseignements sur les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Intérêts versés	12 852	12 262
Intérêts et dividendes reçus	16 655	15 873
Impôts payés sur les résultats	1 161	754

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

- (1) Cette rubrique représente le solde de Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières du bilan consolidé. Ce solde comprend un montant de 15,4 G\$ au 31 juillet 2026 (14,6 G\$ au 31 octobre 2025) pour lequel il y a des restrictions et dont 9,1 G\$ (7,1 G\$ au 31 octobre 2025) représentent des soldes que la Banque est tenue de maintenir auprès des banques centrales, d'autres organismes de réglementation et de certaines contreparties.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

(non audités) (en millions de dollars canadiens)

Note 1	Mode de présentation	56	Note 10	Capital-actions et autres instruments de capitaux propres	77
Note 2	Modifications futures de méthodes comptables	56	Note 11	Informations sur le capital	78
Note 3	Juste valeur des instruments financiers	57	Note 12	Paielements fondés sur des actions	79
Note 4	Instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	62	Note 13	Avantages du personnel – Régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	80
Note 5	Valeurs mobilières	63	Note 14	Impôt sur le résultat	81
Note 6	Prêts et provisions pour pertes de crédit	64	Note 15	Résultat par action	81
Note 7	Autres actifs	76	Note 16	Informations sectorielles	82
Note 8	Dépôts	76	Note 17	Transactions importantes	83
Note 9	Autres passifs	76	Note 18	Événement postérieur à la date du bilan consolidé	83

Note 1 – Mode de présentation

Le 25 août 2026, le conseil d'administration a autorisé la publication des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités (les états financiers consolidés) de la Banque pour le trimestre et les neuf mois terminés le 31 juillet 2026.

Les états financiers consolidés de la Banque ont été préparés conformément à l'IAS 34 – *Information financière intermédiaire* telle que publiée par l'*International Accounting Standards Board* (IASB) en appliquant les mêmes méthodes comptables que celles décrites à la note 1 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2025. Puisque les états financiers consolidés de la Banque n'incluent pas toute l'information normalement requise pour les états financiers consolidés annuels, ils doivent être lus avec les états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2025.

Jugements, estimations et hypothèses

L'établissement des états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), telles que publiées par l'IASB, exige de la direction qu'elle ait recours à l'utilisation de jugements, d'estimations et d'hypothèses, et ce, à l'égard de la valeur comptable des actifs et des passifs à la date des états financiers, du résultat net et de divers renseignements connexes. Certaines méthodes comptables de la Banque, telles que l'évaluation des pertes de crédit attendues, font appel à des estimations et des jugements particulièrement complexes. La note 1 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2025 présente un résumé des plus importants processus utilisés dans la préparation des estimations pour établir les états financiers consolidés ainsi que des techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la valeur comptable et la juste valeur des actifs et des passifs.

Le contexte économique et géopolitique mondial, notamment les mesures affectant les relations commerciales internationales, incluant l'imposition de tarifs et les mesures de riposte, la guerre russo-ukrainienne en cours et les conflits au Moyen-Orient entraînant une augmentation des prix du pétrole et du gaz, ainsi que les pressions inflationnistes et l'évolution du contexte des taux d'intérêt, continuent à créer un niveau élevé d'incertitude. Ainsi, l'établissement d'estimations fiables et l'exercice du jugement demeurent particulièrement complexes. L'incertitude liée à certaines données d'entrée clés et hypothèses utilisées dans l'évaluation des pertes de crédit attendues, incluant les scénarios macroéconomiques prospectifs et les probabilités qui leur sont associées, est décrite à la note 6 des présents états financiers consolidés.

Sauf indication contraire, tous les montants sont exprimés en dollars canadiens, qui constituent à la fois la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la Banque. Les symboles M\$ et G\$ désignent respectivement les millions et les milliards de dollars.

Note 2 – Modifications futures de méthodes comptables

La Banque surveille de près les nouvelles normes comptables et les modifications de normes comptables existantes publiées par l'IASB. Aucune mise à jour importante n'a été apportée aux modifications futures de méthodes comptables présentées à la note 2 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2025. La Banque évalue actuellement l'incidence de l'application de ces normes sur les états financiers consolidés.

Note 3 – Juste valeur des instruments financiers

Juste valeur et valeur comptable des instruments financiers par catégorie

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans le bilan consolidé soit à la juste valeur, soit au coût amorti selon les catégories définies par le cadre comptable relatif aux instruments financiers.

Au 31 juillet 2026								
	Valeur comptable et juste valeur				Valeur comptable	Juste valeur		
	Instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net	Instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	Titres de créance classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Instruments financiers au coût amorti, net	Instruments financiers au coût amorti, net	Total de la valeur comptable	Total de la juste valeur
Actifs financiers								
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	–	–	–	–	47 757	47 757	47 757	47 757
Valeurs mobilières	146 969	234	25 645	273	20 822	20 830	193 943	193 951
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	–	–	–	–	40 355	40 355	40 355	40 355
Prêts, déduction faite des provisions	16 571	–	–	–	307 973	311 369	324 544	327 940
Autres								
Instruments financiers dérivés	12 390	–	–	–	–	–	12 390	12 390
Autres actifs	67	–	–	–	3 722	3 722	3 789	3 789
Passifs financiers								
Dépôts ⁽¹⁾	–	40 468			424 264	425 531	464 732	465 999
Autres								
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	12 971	–			–	–	12 971	12 971
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	–	–			63 242	63 242	63 242	63 242
Instruments financiers dérivés	15 810	–			–	–	15 810	15 810
Passifs relatifs à des créances cédées	–	11 771			17 711	17 539	29 482	29 310
Autres passifs	–	3			4 540	4 540	4 543	4 543
Dettes subordonnées	–	–			3 429	3 461	3 429	3 461

(1) Incluant des instruments financiers dérivés incorporés.

Note 3 – Juste valeur des instruments financiers (suite)

Au 31 octobre 2025

				Valeur comptable et juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur		
	Instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net	Instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	Titres de créance classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Instruments financiers au coût amorti, net	Instruments financiers au coût amorti, net	Total de la valeur comptable	Total de la juste valeur
Actifs financiers								
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	–	–	–	–	27 916	27 916	27 916	27 916
Valeurs mobilières	147 756	362	23 733	291	16 605	16 869	188 747	189 011
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	–	–	–	–	27 091	27 091	27 091	27 091
Prêts, déduction faite des provisions	16 662	–	–	–	285 961	289 791	302 623	306 453
Autres								
Instruments financiers dérivés	12 515	–	–	–	–	–	12 515	12 515
Autres actifs	67	–	–	–	3 657	3 657	3 724	3 724
Passifs financiers								
Dépôts ⁽¹⁾	–	32 740			395 263	395 685	428 003	428 425
Autres								
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	13 257	–			–	–	13 257	13 257
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	–	–			41 356	41 356	41 356	41 356
Instruments financiers dérivés	15 984	–			–	–	15 984	15 984
Passifs relatifs à des créances cédées	–	13 191			17 386	17 302	30 577	30 493
Autres passifs	–	5			4 814	4 814	4 819	4 819
Dettes subordonnées	–	–			3 432	3 529	3 432	3 529

(1) Incluant des instruments financiers dérivés incorporés.

Détermination de la juste valeur

La juste valeur d'un instrument financier correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif financier ou payé pour le transfert d'un passif financier lors d'une transaction normale sur le marché principal à la date d'évaluation dans les conditions actuelles du marché, c'est-à-dire une valeur de sortie.

Les cours non ajustés sur des marchés actifs représentent la meilleure indication de la juste valeur. En l'absence de cours sur un marché actif, la Banque a recours à d'autres techniques d'évaluation qui maximisent l'utilisation de données observables pertinentes et minimisent celle de données non observables. Ces techniques d'évaluation comprennent, entre autres, l'utilisation des informations disponibles sur des opérations conclues récemment sur un marché, la référence à la juste valeur actuelle d'un instrument comparable, l'analyse des flux de trésorerie actualisés, les modèles d'évaluation des options, et toute autre technique d'évaluation couramment utilisée par les intervenants du marché s'il a été démontré que cette technique produit des estimations fiables. Le jugement est requis dans l'application d'un grand nombre de techniques d'évaluation. Les évaluations de la Banque ont été fondées sur une appréciation en vigueur au 31 juillet 2026 et pourraient changer dans le futur. Par ailleurs, les évaluations peuvent faire l'objet d'une certaine incertitude découlant du choix du modèle d'évaluation utilisé.

L'établissement de la juste valeur est soumis à un cadre de contrôle rigoureux. La Banque dispose de politiques et procédures qui régissent le processus d'évaluation de la juste valeur. La structure de gouvernance de la Banque en matière d'évaluation est demeurée en grande partie identique à celle décrite à la note 4 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2025. Les techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la juste valeur des actifs et passifs financiers sont également décrites dans cette note et aucun changement important n'a été apporté aux techniques d'évaluation.

Instruments financiers comptabilisés à la juste valeur dans le bilan consolidé

Hierarchie des évaluations à la juste valeur

Les IFRS établissent une hiérarchie des évaluations à la juste valeur qui classe selon trois niveaux les données d'entrée des techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la juste valeur des instruments financiers. La hiérarchie qui s'applique à la détermination de la juste valeur exige l'utilisation de données observables chaque fois que de telles données existent. La hiérarchie place au plus haut niveau les cours non ajustés observés sur des marchés actifs pour des instruments identiques, et les données d'entrée non observables au niveau le plus bas. Dans certains cas, les données d'entrée utilisées pour déterminer la juste valeur d'un instrument financier peuvent être classées à des niveaux différents dans la hiérarchie. La juste valeur obtenue est alors classée globalement au même niveau de la hiérarchie que la donnée d'entrée du plus bas niveau qui est importante pour la juste valeur prise dans son ensemble. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 4 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2025.

Le transfert d'instruments financiers entre les niveaux 1 et 2 ainsi que les transferts vers le (ou hors du) niveau 3 sont présumés avoir eu lieu au début du trimestre dans lequel le transfert a eu lieu. Des transferts importants peuvent survenir entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs en raison de nouvelles informations concernant les données d'entrée utilisées pour déterminer la juste valeur et le caractère observable de ces données.

Au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2026, 28 M\$ de valeurs mobilières classées à la juste valeur par le biais du résultat net ont été transférées hors du niveau 2 vers le niveau 1 suite à l'évolution de conditions du marché (4 M\$ de valeurs mobilières classées à la juste valeur par le biais du résultat net au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2025). De plus, au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2026, 20 M\$ de valeurs mobilières classées à la juste valeur par le biais du résultat net ont été transférés hors du niveau 1 vers le niveau 2 suite à l'évolution de conditions du marché (30 M\$ de valeurs mobilières classées à la juste valeur par le biais du résultat net et 2 M\$ d'engagements afférents à des titres vendus à découvert au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2025). Au cours des neuf mois terminés les 31 juillet 2026 et 2025, il y a eu des transferts d'instruments financiers vers le (ou hors du) niveau 3 en raison de changements de disponibilité de données d'entrée observables sur un marché suite à l'évolution de conditions du marché.

Les tableaux suivants présentent la hiérarchie des évaluations des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur dans le bilan consolidé.

	Au 31 juillet 2026			Total des actifs / passifs financiers à la juste valeur
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Actifs financiers				
Valeurs mobilières				
À la juste valeur par le biais du résultat net				
Titres émis ou garantis par				
Le gouvernement du Canada	6 601	12 652	–	19 253
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	–	8 885	–	8 885
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	2 428	4 047	–	6 475
Autres titres de créance	–	4 957	29	4 986
Titres de participation	103 585	3 066	953	107 604
	112 614	33 607	982	147 203
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Titres émis ou garantis par				
Le gouvernement du Canada	2 583	6 764	–	9 347
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	–	4 695	–	4 695
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	8 663	1 434	–	10 097
Autres titres de créance	–	1 506	–	1 506
Titres de participation	–	202	71	273
	11 246	14 601	71	25 918
Prêts	–	16 319	252	16 571
Autres				
Instruments financiers dérivés	472	11 814	104	12 390
Autres actifs – autres éléments	–	–	67	67
	124 332	76 341	1 476	202 149
Passifs financiers				
Dépôts ⁽¹⁾	–	50 008	–	50 008
Autres				
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	5 210	7 761	–	12 971
Instruments financiers dérivés	815	14 884	111	15 810
Passifs relatifs à des créances cédées	–	11 771	–	11 771
Autres passifs – créditeurs et charges à payer	–	3	–	3
	6 025	84 427	111	90 563

(1) Incluant des instruments financiers dérivés incorporés liés aux dépôts évalués au coût amorti.

Note 3 – Juste valeur des instruments financiers (suite)

				Au 31 octobre 2025
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total des actifs / passifs financiers à la juste valeur
Actifs financiers				
Valeurs mobilières				
À la juste valeur par le biais du résultat net				
Titres émis ou garantis par				
Le gouvernement du Canada	6 019	10 959	–	16 978
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	–	7 667	–	7 667
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	973	1 695	–	2 668
Autres titres de créance	–	3 450	105	3 555
Titres de participation	114 055	2 444	751	117 250
	121 047	26 215	856	148 118
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Titres émis ou garantis par				
Le gouvernement du Canada	1 723	5 384	–	7 107
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	–	4 849	–	4 849
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	10 210	428	–	10 638
Autres titres de créance	–	1 139	–	1 139
Titres de participation	–	220	71	291
	11 933	12 020	71	24 024
Prêts	–	16 421	241	16 662
Autres				
Instruments financiers dérivés	2 052	10 359	104	12 515
Autres actifs – autres éléments	–	–	67	67
	135 032	65 015	1 339	201 386
Passifs financiers				
Dépôts ⁽¹⁾	–	39 917	–	39 917
Autres				
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	7 044	6 213	–	13 257
Instruments financiers dérivés	1 798	14 100	86	15 984
Passifs relatifs à des créances cédées	–	13 191	–	13 191
Autres passifs – créditeurs et charges à payer	–	5	–	5
	8 842	73 426	86	82 354

(1) Incluant des instruments financiers dérivés incorporés liés aux dépôts évalués au coût amorti.

Instruments financiers classés dans le niveau 3

La Banque classe les instruments financiers dans le niveau 3 lorsque la technique d'évaluation est fondée sur au moins une donnée d'entrée importante qui n'est pas observable sur des marchés. La Banque maximise l'utilisation de données observables pour déterminer la juste valeur des instruments financiers.

Pour la description des techniques d'évaluation et des données d'entrée non observables importantes utilisées pour déterminer la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3, se reporter à la note 4 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2025. Pour le trimestre et les neuf mois terminés le 31 juillet 2026, aucun changement important n'a été apporté aux techniques d'évaluation et aux données d'entrée non observables importantes utilisées pour la détermination de la juste valeur.

Analyse de sensibilité des instruments financiers classés dans le niveau 3

La Banque effectue des analyses de sensibilité pour les évaluations de la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3, en substituant les données d'entrée non observables par une ou plusieurs hypothèses raisonnablement possibles. Se reporter à la note 4 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2025 pour plus d'information sur l'incidence potentielle de la variation d'une donnée non observable sur l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3. Il n'y a pas eu de changement important aux analyses de sensibilité des instruments financiers classés dans le niveau 3 pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2026.

Variation de la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3

La Banque peut couvrir la juste valeur des instruments financiers classés dans les différents niveaux par le biais de positions économiques inverses. Les gains et pertes pour les instruments financiers classés dans le niveau 3 présentés dans les tableaux ci-après ne reflètent pas les gains et pertes inverses sur les instruments financiers utilisés à des fins de couverture économique qui peuvent avoir été classés par la Banque dans le niveau 1 ou 2. De plus, la Banque peut couvrir la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3 au moyen d'autres instruments financiers classés dans le niveau 3. L'effet de ces couvertures n'est pas inclus dans le montant net présenté dans les tableaux suivants. Finalement, les gains et pertes présentés ci-après peuvent inclure des variations de la juste valeur basées sur des données d'entrée observables et non observables.

Neuf mois terminés le 31 juillet 2026				
	Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais du résultat net	Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Prêts et autres actifs	Instruments financiers dérivés ⁽¹⁾
Juste valeur au 31 octobre 2025	856	71	308	18
Total des gains (pertes) réalisés ou non réalisés compris dans le <i>Résultat net</i> ⁽²⁾	74	–	10	(24)
Total des gains (pertes) réalisés ou non réalisés compris dans les <i>Autres éléments du résultat global</i>	–	–	–	–
Achats	87	–	2	–
Ventes	(35)	–	(18)	–
Émissions	–	–	44	–
Règlements et autres	–	–	(27)	(24)
Transferts d'instruments financiers vers le niveau 3	–	–	–	24
Transferts d'instruments financiers hors du niveau 3	–	–	–	(1)
Juste valeur au 31 juillet 2026	982	71	319	(7)
Variation des gains et des pertes non réalisés compris dans le <i>Résultat net</i> relativement aux actifs et passifs financiers au 31 juillet 2026 ⁽³⁾	62	–	9	(24)

Neuf mois terminés le 31 juillet 2025				
	Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais du résultat net	Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Prêts et autres actifs	Instruments financiers dérivés ⁽¹⁾
Juste valeur au 31 octobre 2024	668	307	288	71
Total des gains (pertes) réalisés ou non réalisés compris dans le <i>Résultat net</i> ⁽⁴⁾	81	–	10	26
Total des gains (pertes) réalisés ou non réalisés compris dans les <i>Autres éléments du résultat global</i>	–	25	–	–
Achats	528	15	3	–
Ventes	(420)	(276)	(24)	–
Émissions	–	–	69	–
Règlements et autres	–	–	(46)	(26)
Transferts d'instruments financiers vers le niveau 3	–	–	–	(4)
Transferts d'instruments financiers hors du niveau 3	–	–	–	3
Juste valeur au 31 juillet 2025	857	71	300	70
Variation des gains et des pertes non réalisés compris dans le <i>Résultat net</i> relativement aux actifs et passifs financiers au 31 juillet 2025 ⁽⁵⁾	29	–	–	26

(1) Les instruments financiers dérivés comprennent les actifs et les passifs, présentés au montant net.

(2) Le total des gains (pertes) compris dans les *Revenus autres que d'intérêts* est un gain de 60 M\$.

(3) Le total des gains (pertes) non réalisés compris dans les *Revenus autres que d'intérêts* est un gain non réalisé de 47 M\$.

(4) Le total des gains (pertes) compris dans les *Revenus autres que d'intérêts* est un gain de 117 M\$.

(5) Le total des gains (pertes) non réalisés compris dans les *Revenus autres que d'intérêts* est un gain non réalisé de 55 M\$.

Note 4 – Instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net

La Banque a choisi de désigner certains instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net selon les critères présentés à la note 1 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2025. Conformément à sa stratégie de gestion des risques et en vertu de l'option de la juste valeur, qui permet la désignation si elle élimine ou réduit sensiblement une incohérence dans l'évaluation ou la comptabilisation qui, autrement, découlerait de l'évaluation des actifs et des passifs financiers ou de la comptabilisation des profits et pertes sur ceux-ci sur des bases différentes, la Banque a désigné à la juste valeur par le biais du résultat net certaines valeurs mobilières, certains passifs relatifs à des créances cédées, ainsi que certains autres passifs. La juste valeur des passifs relatifs à des créances cédées et des autres passifs ne comprend pas le risque de crédit, car les détenteurs de ces passifs ne sont pas exposés au risque de crédit de la Banque. La Banque a aussi désigné à la juste valeur par le biais du résultat net certains dépôts incluant des instruments financiers dérivés incorporés.

Pour déterminer la variation de la juste valeur imputable à un changement du risque de crédit des dépôts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, la Banque calcule, au début de la période, la valeur actualisée des flux de trésorerie contractuels de l'instrument avec les taux suivants : d'abord, avec un taux d'actualisation observé pour des titres similaires qui reflète la prime de crédit de la Banque et ensuite, avec un taux qui n'en tient pas compte. L'écart obtenu entre les valeurs est comparé avec l'écart obtenu avec les mêmes taux en date de fin de période.

Les informations relatives aux actifs financiers et aux passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net sont présentées dans les tableaux suivants.

	Valeur comptable au 31 juillet 2026	Gains (pertes) non réalisés pour le trimestre terminé le 31 juillet 2026	Gains (pertes) non réalisés pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2026	Gains (pertes) non réalisés depuis la comptabilisation initiale de l'instrument
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net				
Valeurs mobilières	234	–	–	–
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net				
Dépôts ^{(1) (2)}	40 468	(144)	(1 167)	691
Passifs relatifs à des créances cédées	11 771	32	179	74
Autres passifs	3	–	–	–
	52 242	(112)	(988)	765

	Valeur comptable au 31 juillet 2025	Gains (pertes) non réalisés pour le trimestre terminé le 31 juillet 2025	Gains (pertes) non réalisés pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2025	Gains (pertes) non réalisés depuis la comptabilisation initiale de l'instrument
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net				
Valeurs mobilières	359	(4)	–	8
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net				
Dépôts ^{(1) (2)}	30 521	(1 036)	(961)	1 012
Passifs relatifs à des créances cédées	11 487	92	(42)	56
	42 008	(944)	(1 003)	1 068

- (1) Pour le trimestre terminé le 31 juillet 2026, la variation de la juste valeur des dépôts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net attribuable au risque de crédit qui est comptabilisée dans les *Autres éléments du résultat global* donne lieu à une perte de 38 M\$ (perte de 286 M\$ pour le trimestre terminé le 31 juillet 2025). Pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2026, cette variation donne lieu à une perte de 10 M\$ (perte de 110 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2025).
- (2) Le montant à l'échéance que la Banque sera tenue par contrat de payer aux détenteurs de ces dépôts fluctue et sera différent de la juste valeur à la date de présentation du bilan.

Note 5 – Valeurs mobilières

Qualité du crédit

Au 31 juillet 2026 et au 31 octobre 2025, les valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et les valeurs mobilières au coût amorti sont principalement classées dans la phase 1 avec une qualité du crédit qui, selon les catégories de risques des notations internes de la Banque, se situe majoritairement dans la catégorie « Excellent ». Pour de plus amples renseignements sur le rapprochement des provisions pour pertes de crédit, se reporter à la note 6 afférente aux présents états financiers consolidés.

Gains (pertes) bruts non réalisés sur les valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ⁽¹⁾

				Au 31 juillet 2026
	Coût amorti	Gains bruts non réalisés	Pertes brutes non réalisées	Valeur comptable ⁽²⁾
Titres émis ou garantis par				
Le gouvernement du Canada	9 321	58	(32)	9 347
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	4 751	26	(82)	4 695
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	10 191	10	(104)	10 097
Autres titres de créance	1 526	3	(23)	1 506
Titres de participation	220	53	–	273
	26 009	150	(241)	25 918

				Au 31 octobre 2025
	Coût amorti	Gains bruts non réalisés	Pertes brutes non réalisées	Valeur comptable ⁽²⁾
Titres émis ou garantis par				
Le gouvernement du Canada	6 939	172	(4)	7 107
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	4 777	100	(28)	4 849
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	10 466	180	(8)	10 638
Autres titres de créance	1 149	13	(23)	1 139
Titres de participation	246	45	–	291
	23 577	510	(63)	24 024

(1) Excluant l'incidence des opérations de couverture.

(2) Les provisions pour pertes de crédit sur les valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (excluant les titres de participation), d'un montant de 4 M\$ au 31 juillet 2026 (3 M\$ au 31 octobre 2025), sont présentées dans les *Autres éléments du résultat global*. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 6 afférente aux présents états financiers consolidés.

Titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

La Banque a désigné certains titres de participation à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sans reclassement ultérieur des gains et des pertes dans le résultat net. L'objectif économique de la détention de ces titres de participation est principalement de réaliser des revenus de dividendes. Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2026, des revenus de dividendes de 9 M\$ ont été comptabilisés relativement à ces placements (27 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2025), dont un montant de 1 M\$ pour les placements qui ont été vendus au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2026 (17 M\$ pour les placements qui ont été vendus au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2025).

	Neuf mois terminés le 31 juillet 2026			Neuf mois terminés le 31 juillet 2025		
	Titres de participation de sociétés privées	Titres de participation de sociétés publiques	Total	Titres de participation de sociétés privées	Titres de participation de sociétés publiques	Total
Juste valeur au début	71	220	291	307	359	666
Variation de la juste valeur	–	20	20	25	44	69
Désignation à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	–	14	14	15	89	104
Cessions ⁽¹⁾	–	(52)	(52)	(276)	(238)	(514)
Juste valeur à la fin	71	202	273	71	254	325

(1) La Banque a disposé de titres de participation de sociétés privées et publiques pour des raisons économiques.

Note 5 – Valeurs mobilières (suite)

Valeurs mobilières au coût amorti

	Au 31 juillet 2026	Au 31 octobre 2025
Titres émis ou garantis par		
Le gouvernement du Canada	13 320	10 505
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	4 938	4 075
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	579	339
Autres titres de créance	2 014	1 699
Valeur comptable brute	20 851	16 618
Provisions pour pertes de crédit	29	13
Valeur comptable	20 822	16 605

Gains (pertes) sur cessions de valeurs mobilières au coût amorti

Au cours des neuf mois terminés les 31 juillet 2026 et 2025, la Banque a disposé de certains titres de créance évalués au coût amorti. La valeur comptable de ces titres au moment de leur disposition était de 417 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2026 (305 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2025) et la Banque a comptabilisé des gains de 2 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2026 (2 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2025) dans les *Revenus autres que d'intérêts – Gains (pertes) sur valeurs mobilières autres que de négociation, montant net* de l'état consolidé des résultats.

Note 6 – Prêts et provisions pour pertes de crédit

Détermination et évaluation des pertes de crédit attendues

Détermination des pertes de crédit attendues

Les pertes de crédit attendues sont déterminées selon une méthode de dépréciation à trois phases qui est fondée sur la variation de la qualité du crédit des actifs financiers depuis leur comptabilisation initiale.

Prêts non dépréciés

Phase 1

Les actifs financiers pour lesquels il n'y a pas eu d'augmentation importante du risque de crédit entre la comptabilisation initiale et la date de présentation de l'information financière, et pour lesquels des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir sont comptabilisées à la date de présentation de l'information financière, sont classés dans la phase 1.

Phase 2

Les actifs financiers pour lesquels le risque de crédit a augmenté de façon importante entre la comptabilisation initiale et la date de présentation de l'information financière, et pour lesquels des pertes de crédit attendues pour la durée de vie sont comptabilisées à la date de présentation de l'information financière, sont classés dans la phase 2.

Prêts dépréciés

Les prêts classés dans les prêts dépréciés sont répartis entre les deux catégories suivantes :

Phase 3

Les actifs financiers pour lesquels il existe une indication objective de dépréciation, pour lesquels il y a un ou plusieurs événements qui ont eu un effet néfaste sur les flux de trésorerie futurs estimés de ces actifs financiers à la date de présentation de l'information financière, et pour lesquels des pertes de crédit attendues pour la durée de vie sont comptabilisées.

DAC

Les actifs financiers qui sont dépréciés dès leur acquisition ou leur création (DAC).

Pour de plus amples renseignements, se reporter aux notes 1 et 8 afférentes aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2025.

Qualité du crédit des prêts

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable brute au 31 juillet 2026 et au 31 octobre 2025 selon la qualité du crédit et la phase de dépréciation pour les pertes de crédit attendues pour chaque catégorie de prêts au coût amorti, et selon la qualité du crédit pour les prêts à la juste valeur par le biais du résultat net. Pour de plus amples renseignements sur la qualité du crédit selon les catégories de risques des notations internes (NI), se reporter au tableau « Cotes internes de risque de défaut » à la page 87 de la section « Risque de crédit » du Rapport annuel 2025.

Au 31 juillet 2026					
	Prêts non dépréciés		Prêts dépréciés	Prêts à la juste valeur par le biais du résultat net ⁽¹⁾	Total
	Phase 1	Phase 2			
Hypothécaires résidentiels					
Excellent	41 271	2	–	–	41 273
Bon	20 289	70	–	–	20 359
Satisfaisant	17 324	4 133	–	–	21 457
À signaler	586	810	–	–	1 396
Faible	113	280	–	–	393
Défaut	–	–	396	–	396
Approche NI	79 583	5 295	396	–	85 274
Approche standardisée	20 656	2 589	1 089	13 995	38 329
Valeur comptable brute	100 239	7 884	1 485	13 995	123 603
Provisions pour pertes de crédit ⁽²⁾	97	66	147	–	310
Valeur comptable	100 142	7 818	1 338	13 995	123 293
Aux particuliers					
Excellent	24 814	9	–	–	24 823
Bon	9 882	568	–	–	10 450
Satisfaisant	8 336	1 596	–	–	9 932
À signaler	2 595	1 003	–	–	3 598
Faible	45	300	–	–	345
Défaut	–	–	290	–	290
Approche NI	45 672	3 476	290	–	49 438
Approche standardisée	3 706	166	236	–	4 108
Valeur comptable brute	49 378	3 642	526	–	53 546
Provisions pour pertes de crédit ⁽²⁾	123	156	222	–	501
Valeur comptable	49 255	3 486	304	–	53 045
Créances sur cartes de crédit					
Excellent	378	–	–	–	378
Bon	531	–	–	–	531
Satisfaisant	1 006	35	–	–	1 041
À signaler	592	300	–	–	892
Faible	42	144	–	–	186
Défaut	–	–	–	–	–
Approche NI	2 549	479	–	–	3 028
Approche standardisée	170	7	–	–	177
Valeur comptable brute	2 719	486	–	–	3 205
Provisions pour pertes de crédit ⁽²⁾	46	121	–	–	167
Valeur comptable	2 673	365	–	–	3 038
Aux entreprises et aux administrations publiques					
Excellent	8 048	–	–	809	8 857
Bon	31 110	4	–	32	31 146
Satisfaisant	45 030	12 670	–	141	57 841
À signaler	310	1 952	–	–	2 262
Faible	–	788	–	–	788
Défaut	–	–	815	–	815
Approche NI	84 498	15 414	815	982	101 709
Approche standardisée	37 681	4 339	1 205	1 594	44 819
Valeur comptable brute	122 179	19 753	2 020	2 576	146 528
Provisions pour pertes de crédit ⁽²⁾	368	337	655	–	1 360
Valeur comptable	121 811	19 416	1 365	2 576	145 168
Total des prêts					
Valeur comptable brute	274 515	31 765	4 031	16 571	326 882
Provisions pour pertes de crédit ⁽²⁾	634	680	1 024	–	2 338
Valeur comptable	273 881	31 085	3 007	16 571	324 544

(1) Non assujettis aux pertes de crédit attendues.

(2) Les provisions pour pertes de crédit ne comprennent pas les montants liés aux engagements inutilisés qui sont présentés dans les *Autres passifs* du bilan consolidé.

Note 6 – Prêts et provisions pour pertes de crédit (suite)

Au 31 octobre 2025

	Prêts non dépréciés		Prêts dépréciés	Prêts à la juste valeur par le biais du résultat net ⁽¹⁾	Total
	Phase 1	Phase 2			
Hypothécaires résidentiels					
Excellent	37 897	9	–	–	37 906
Bon	18 734	104	–	–	18 838
Satisfaisant	15 712	3 269	–	–	18 981
À signaler	453	719	–	–	1 172
Faible	91	240	–	–	331
Défaut	–	–	223	–	223
Approche NI	72 887	4 341	223	–	77 451
Approche standardisée	20 840	671	957	14 010	36 478
Valeur comptable brute	93 727	5 012	1 180	14 010	113 929
Provisions pour pertes de crédit ⁽²⁾	88	69	102	–	259
Valeur comptable	93 639	4 943	1 078	14 010	113 670
Aux particuliers					
Excellent	22 936	19	–	–	22 955
Bon	8 231	893	–	–	9 124
Satisfaisant	8 159	1 838	–	–	9 997
À signaler	2 339	921	–	–	3 260
Faible	51	308	–	–	359
Défaut	–	–	244	–	244
Approche NI	41 716	3 979	244	–	45 939
Approche standardisée	3 845	97	292	–	4 234
Valeur comptable brute	45 561	4 076	536	–	50 173
Provisions pour pertes de crédit ⁽²⁾	119	141	180	–	440
Valeur comptable	45 442	3 935	356	–	49 733
Créances sur cartes de crédit					
Excellent	357	–	–	–	357
Bon	491	–	–	–	491
Satisfaisant	909	29	–	–	938
À signaler	563	278	–	–	841
Faible	44	156	–	–	200
Défaut	–	–	–	–	–
Approche NI	2 364	463	–	–	2 827
Approche standardisée	189	6	–	–	195
Valeur comptable brute	2 553	469	–	–	3 022
Provisions pour pertes de crédit ⁽²⁾	43	114	–	–	157
Valeur comptable	2 510	355	–	–	2 865
Aux entreprises et aux administrations publiques					
Excellent	7 116	2	–	1 251	8 369
Bon	28 915	4	–	27	28 946
Satisfaisant	40 097	12 453	–	146	52 696
À signaler	303	1 986	–	–	2 289
Faible	–	550	–	–	550
Défaut	–	–	864	–	864
Approche NI	76 431	14 995	864	1 424	93 714
Approche standardisée	36 650	4 906	1 132	1 228	43 916
Valeur comptable brute	113 081	19 901	1 996	2 652	137 630
Provisions pour pertes de crédit ⁽²⁾	365	384	526	–	1 275
Valeur comptable	112 716	19 517	1 470	2 652	136 355
Total des prêts					
Valeur comptable brute	254 922	29 458	3 712	16 662	304 754
Provisions pour pertes de crédit ⁽²⁾	615	708	808	–	2 131
Valeur comptable	254 307	28 750	2 904	16 662	302 623

(1) Non assujettis aux pertes de crédit attendues.

(2) Les provisions pour pertes de crédit ne comprennent pas les montants liés aux engagements inutilisés qui sont présentés dans les *Autres passifs* du bilan consolidé.

Le tableau suivant présente l'exposition au risque de crédit des engagements hors bilan au 31 juillet 2026 et au 31 octobre 2025 selon la qualité du crédit et la phase de dépréciation pour les pertes de crédit attendues.

	Au 31 juillet 2026				Au 31 octobre 2025			
	Phase 1	Phase 2	Dépréciés	Total	Phase 1	Phase 2	Dépréciés	Total
Engagements hors bilan ⁽¹⁾								
Particuliers								
Excellent	17 355	17	–	17 372	16 332	13	–	16 345
Bon	5 665	234	–	5 899	5 083	321	–	5 404
Satisfaisant	1 968	219	–	2 187	1 771	236	–	2 007
À signaler	420	142	–	562	468	133	–	601
Faible	18	42	–	60	20	44	–	64
Défaut	–	–	2	2	–	–	2	2
Autres que particuliers								
Excellent	20 962	–	–	20 962	13 887	–	–	13 887
Bon	30 312	2	–	30 314	25 144	8	–	25 152
Satisfaisant	20 637	7 376	–	28 013	17 682	6 376	–	24 058
À signaler	36	356	–	392	29	193	–	222
Faible	5	234	–	239	8	125	–	133
Défaut	–	–	30	30	–	–	25	25
Approche NI	97 378	8 622	32	106 032	80 424	7 449	27	87 900
Approche standardisée	21 618	237	10	21 865	28 306	406	83	28 795
Exposition totale	118 996	8 859	42	127 897	108 730	7 855	110	116 695
Provisions pour pertes de crédit	222	110	10	342	178	84	6	268
Exposition totale, déduction faite des provisions	118 774	8 749	32	127 555	108 552	7 771	104	116 427

(1) Correspondent aux lettres de garantie et lettres de crédit documentaire, aux engagements inutilisés et aux facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit.

Prêts en souffrance mais non dépréciés ⁽¹⁾

	Au 31 juillet 2026				Au 31 octobre 2025			
	Hypothécaires résidentiels	Aux particuliers	Créances sur cartes de crédit	Aux entreprises et aux administrations publiques	Hypothécaires résidentiels	Aux particuliers	Créances sur cartes de crédit	Aux entreprises et aux administrations publiques
En souffrance mais non dépréciés								
De 31 à 60 jours	348	109	28	122	366	126	34	194
De 61 à 90 jours	164	44	16	81	101	52	18	68
Plus de 90 jours ⁽²⁾	–	–	38	–	–	–	41	–
	512	153	82	203	467	178	93	262

(1) Les prêts en souffrance de moins de 31 jours ne sont pas présentés étant donné qu'ils ne sont pas considérés comme en souffrance sur le plan administratif.

(2) Tous les prêts en souffrance de plus de 90 jours, à l'exception des créances sur cartes de crédit, sont considérés comme étant dépréciés (phase 3).

Prêts dépréciés

	Au 31 juillet 2026			Au 31 octobre 2025		
	Bruts	Provisions pour pertes de crédit	Nets	Bruts	Provisions pour pertes de crédit	Nets
Hypothécaires résidentiels	1 485	147	1 338	1 180	102	1 078
Aux particuliers	526	222	304	536	180	356
Créances sur cartes de crédit ⁽¹⁾	–	–	–	–	–	–
Aux entreprises et aux administrations publiques	2 020	655	1 365	1 996	526	1 470
	4 031	1 024	3 007	3 712	808	2 904

(1) Les créances sur cartes de crédit sont considérées comme étant dépréciées, au plus tard, lorsqu'un paiement est en souffrance depuis 180 jours et elles sont radiées simultanément.

Note 6 – Prêts et provisions pour pertes de crédit (suite)

Provisions pour pertes de crédit

Les tableaux suivants présentent le rapprochement des provisions pour pertes de crédit par rubrique du bilan consolidé et par type d'engagements hors bilan.

	Trimestre terminé le 31 juillet 2026					Provisions pour pertes de crédit au 31 juillet 2026
	Provisions pour pertes de crédit au 30 avril 2026	Dotations aux pertes de crédit	Radiations ⁽¹⁾	Dispositions	Recouvrements et autres	
Bilan						
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières ^{(2) (3)}	13	1	–	–	–	14
Valeurs mobilières ⁽³⁾						
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ⁽⁴⁾	4	–	–	–	–	4
Au coût amorti ⁽²⁾	27	2	–	–	–	29
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées ^{(2) (3)}	–	–	–	–	–	–
Prêts ⁽⁵⁾						
Hypothécaires résidentiels	285	33	(9)	(6)	7	310
Aux particuliers	486	59	(53)	–	9	501
Créances sur cartes de crédit	169	29	(36)	–	5	167
Aux entreprises et aux administrations publiques	1 323	78	(82)	–	41	1 360
	2 263	199	(180)	(6)	62	2 338
Autres actifs ^{(2) (3)}	–	–	–	–	–	–
Engagements hors bilan ⁽⁶⁾						
Lettres de garantie et lettres de crédit documentaire	33	7	–	–	–	40
Engagements inutilisés	256	38	–	–	–	294
Facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit	9	(1)	–	–	–	8
	298	44	–	–	–	342
	2 605	246	(180)	(6)	62	2 727

	Trimestre terminé le 31 juillet 2025					Provisions pour pertes de crédit au 31 juillet 2025
	Provisions pour pertes de crédit au 30 avril 2025	Dotations aux pertes de crédit	Radiations ⁽¹⁾	Dispositions	Recouvrements et autres	
Bilan						
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières ^{(2) (3)}	9	4	–	–	–	13
Valeurs mobilières ⁽³⁾						
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ⁽⁴⁾	3	1	–	–	–	4
Au coût amorti ⁽²⁾	6	6	–	–	–	12
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées ^{(2) (3)}	–	–	–	–	–	–
Prêts ⁽⁵⁾						
Hypothécaires résidentiels	249	(3)	(5)	–	2	243
Aux particuliers	408	66	(43)	–	3	434
Créances sur cartes de crédit	165	26	(32)	–	5	164
Aux entreprises et aux administrations publiques	1 116	84	(93)	–	36	1 143
	1 938	173	(173)	–	46	1 984
Autres actifs ^{(2) (3)}	–	–	–	–	–	–
Engagements hors bilan ⁽⁶⁾						
Lettres de garantie et lettres de crédit documentaire	23	3	–	–	–	26
Engagements inutilisés	224	16	–	–	–	240
Facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit	6	–	–	–	–	6
	253	19	–	–	–	272
	2 209	203	(173)	–	46	2 285

(1) L'encours contractuel des actifs financiers qui ont été radiés au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2026 et qui font encore l'objet de mesures d'exécution est de 78 M\$ (63 M\$ pour le trimestre terminé le 31 juillet 2025).

(2) Les provisions pour pertes de crédit sont présentées en déduction de l'actif financier dans le bilan consolidé.

(3) Aux 31 juillet 2026 et 2025, ces actifs financiers sont principalement classés dans la phase 1 avec une qualité du crédit majoritairement dans la catégorie « Excellent ».

(4) Les provisions pour pertes de crédit sont présentées dans les *Autres éléments cumulés du résultat global* du bilan consolidé.

(5) Les provisions pour pertes de crédit sont présentées dans les *Provisions pour pertes de crédit* du bilan consolidé.

(6) Les provisions pour pertes de crédit sont présentées dans les *Autres passifs* du bilan consolidé.

Neuf mois terminés le 31 juillet 2026						
	Provisions pour pertes de crédit au 31 octobre 2025	Dotations aux pertes de crédit	Radiations ⁽¹⁾	Dispositions	Recouvrements et autres	Provisions pour pertes de crédit au 31 juillet 2026
Bilan						
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières ^{(2) (3)}	11	3	–	–	–	14
Valeurs mobilières ⁽³⁾						
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ⁽⁴⁾	3	1	–	–	–	4
Au coût amorti ⁽²⁾	13	16	–	–	–	29
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées ^{(2) (3)}	–	–	–	–	–	–
Prêts ⁽⁵⁾						
Hypothécaires résidentiels	259	75	(24)	(6)	6	310
Aux particuliers	440	195	(146)	–	12	501
Créances sur cartes de crédit	157	106	(113)	–	17	167
Aux entreprises et aux administrations publiques	1 275	253	(243)	–	75	1 360
	2 131	629	(526)	(6)	110	2 338
Autres actifs ^{(2) (3)}	–	–	–	–	–	–
Engagements hors bilan ⁽⁶⁾						
Lettres de garantie et lettres de crédit documentaire	25	15	–	–	–	40
Engagements inutilisés	236	58	–	–	–	294
Facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit	7	1	–	–	–	8
	268	74	–	–	–	342
	2 426	723	(526)	(6)	110	2 727

Neuf mois terminés le 31 juillet 2025						
	Provisions pour pertes de crédit au 31 octobre 2024	Dotations aux pertes de crédit	Radiations ⁽¹⁾	Dispositions	Recouvrements et autres	Provisions pour pertes de crédit au 31 juillet 2025
Bilan						
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières ^{(2) (3)}	9	4	–	–	–	13
Valeurs mobilières ⁽³⁾						
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ⁽⁴⁾	3	1	–	–	–	4
Au coût amorti ⁽²⁾	6	6	–	–	–	12
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées ^{(2) (3)}	–	–	–	–	–	–
Prêts ⁽⁵⁾						
Hypothécaires résidentiels	197	57	(14)	–	3	243
Aux particuliers	360	189	(123)	–	8	434
Créances sur cartes de crédit	156	88	(95)	–	15	164
Aux entreprises et aux administrations publiques	628	599	(154)	–	70	1 143
	1 341	933	(386)	–	96	1 984
Autres actifs ^{(2) (3)}	–	–	–	–	–	–
Engagements hors bilan ⁽⁶⁾						
Lettres de garantie et lettres de crédit documentaire	21	5	–	–	–	26
Engagements inutilisés	188	52	–	–	–	240
Facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit	5	1	–	–	–	6
	214	58	–	–	–	272
	1 573	1 002	(386)	–	96	2 285

(1) L'encours contractuel des actifs financiers qui ont été radiés au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2026 et qui font encore l'objet de mesures d'exécution est de 221 M\$ (177 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2025).

(2) Les provisions pour pertes de crédit sont présentées en déduction de l'actif financier dans le bilan consolidé.

(3) Aux 31 juillet 2026 et 2025, ces actifs financiers sont principalement classés dans la phase 1 avec une qualité du crédit majoritairement dans la catégorie « Excellent ».

(4) Les provisions pour pertes de crédit sont présentées dans les *Autres éléments cumulés du résultat global* du bilan consolidé.

(5) Les provisions pour pertes de crédit sont présentées dans les *Provisions pour pertes de crédit* du bilan consolidé.

(6) Les provisions pour pertes de crédit sont présentées dans les *Autres passifs* du bilan consolidé.

Note 6 – Prêts et provisions pour pertes de crédit (suite)

Les tableaux suivants présentent le rapprochement des provisions pour pertes de crédit pour chaque catégorie de prêts au coût amorti selon la phase de dépréciation pour les pertes de crédit attendues.

	Trimestre terminé le 31 juillet 2026				Trimestre terminé le 31 juillet 2025			
	Provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés		Provisions pour pertes de crédit sur prêts dépréciés ⁽¹⁾	Total	Provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés		Provisions pour pertes de crédit sur prêts dépréciés ⁽¹⁾	Total
	Phase 1	Phase 2			Phase 1	Phase 2		
Hypothécaires résidentiels								
Solde au début	95	67	123	285	81	88	80	249
Créations ou acquisitions	7	–	–	7	4	–	–	4
Transferts ⁽²⁾ :								
Vers la phase 1	17	(15)	(2)	–	29	(17)	(12)	–
Vers la phase 2	(4)	11	(7)	–	(1)	7	(6)	–
Vers la phase 3	–	(6)	6	–	–	(3)	3	–
Réévaluation nette des provisions pour pertes ⁽³⁾	(12)	9	33	30	(28)	3	24	(1)
Décomptabilisation ⁽⁴⁾	(2)	–	(2)	(4)	–	(2)	(4)	(6)
Changements de modèles	–	–	–	–	–	–	–	–
Dotations aux pertes de crédit	6	(1)	28	33	4	(12)	5	(3)
Radiations	–	–	(9)	(9)	–	–	(5)	(5)
Dispositions	(5)	(1)	–	(6)	–	–	–	–
Recouvrements	–	–	1	1	–	–	2	2
Variations des taux de change et autres	1	1	4	6	–	–	–	–
Solde à la fin	97	66	147	310	85	76	82	243
Comprend :								
Montants utilisés	97	66	147	310	85	76	82	243
Engagements inutilisés ⁽⁵⁾	–	–	–	–	–	–	–	–
Aux particuliers								
Solde au début	130	151	215	496	112	140	169	421
Créations ou acquisitions	12	–	–	12	13	–	–	13
Transferts ⁽²⁾ :								
Vers la phase 1	25	(23)	(2)	–	24	(22)	(2)	–
Vers la phase 2	(12)	14	(2)	–	(8)	10	(2)	–
Vers la phase 3	–	(24)	24	–	(1)	(20)	21	–
Réévaluation nette des provisions pour pertes ⁽³⁾	(25)	44	36	55	(24)	44	38	58
Décomptabilisation ⁽⁴⁾	(3)	(4)	(1)	(8)	(2)	(4)	(1)	(7)
Changements de modèles	–	–	–	–	–	–	–	–
Dotations aux pertes de crédit	(3)	7	55	59	2	8	54	64
Radiations	–	–	(53)	(53)	–	–	(43)	(43)
Dispositions	–	–	–	–	–	–	–	–
Recouvrements	–	–	5	5	–	–	4	4
Variations des taux de change et autres	2	2	–	4	1	–	(2)	(1)
Solde à la fin	129	160	222	511	115	148	182	445
Comprend :								
Montants utilisés	123	156	222	501	109	143	182	434
Engagements inutilisés ⁽⁵⁾	6	4	–	10	6	5	–	11

(1) Aucun prêt DAC n'a été acquis durant les trimestres terminés les 31 juillet 2026 et 2025.

(2) Correspondent aux transferts entre les phases qui sont présumés avoir eu lieu au début du trimestre dans lequel le transfert a eu lieu.

(3) Inclut la réévaluation nette des provisions pour pertes (après transferts) attribuable principalement aux changements de volumes et de qualité du crédit des prêts existants, ainsi qu'aux changements de paramètres de risque.

(4) Correspond à la diminution des provisions pour pertes attribuable aux remboursements complets de prêts (excluant les radiations et les dispositions).

(5) Les provisions pour pertes de crédit sur les engagements inutilisés sont présentées dans les *Autres passifs* du bilan consolidé.

	Trimestre terminé le 31 juillet 2026				Trimestre terminé le 31 juillet 2025			
	Provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés		Provisions pour pertes de crédit sur prêts dépréciés ⁽¹⁾	Total	Provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés		Provisions pour pertes de crédit sur prêts dépréciés ⁽¹⁾	Total
	Phase 1	Phase 2			Phase 1	Phase 2		
Créances sur cartes de crédit								
Solde au début	86	169	–	255	71	162	–	233
Créations ou acquisitions	5	–	–	5	4	–	–	4
Transferts ⁽²⁾ :								
Vers la phase 1	45	(45)	–	–	36	(36)	–	–
Vers la phase 2	(6)	6	–	–	(5)	5	–	–
Vers la phase 3	–	(22)	22	–	–	(19)	19	–
Réévaluation nette des provisions pour pertes ⁽³⁾	(40)	57	9	26	(28)	46	8	26
Décomptabilisation ⁽⁴⁾	(1)	–	–	(1)	–	(1)	–	(1)
Changements de modèles	–	–	–	–	–	–	–	–
Dotations aux pertes de crédit	3	(4)	31	30	7	(5)	27	29
Radiations	–	–	(36)	(36)	–	–	(32)	(32)
Dispositions	–	–	–	–	–	–	–	–
Recouvrements	–	–	5	5	–	–	5	5
Variations des taux de change et autres	–	–	–	–	–	–	–	–
Solde à la fin	89	165	–	254	78	157	–	235
Comprend :								
Montants utilisés	46	121	–	167	43	121	–	164
Engagements inutilisés ⁽⁵⁾	43	44	–	87	35	36	–	71
Aux entreprises et aux administrations publiques								
Solde au début	516	369	598	1 483	436	393	430	1 259
Créations ou acquisitions	81	–	–	81	66	–	–	66
Transferts ⁽²⁾ :								
Vers la phase 1	36	(35)	(1)	–	21	(21)	–	–
Vers la phase 2	(31)	38	(7)	–	(34)	42	(8)	–
Vers la phase 3	(3)	(4)	7	–	–	(2)	2	–
Réévaluation nette des provisions pour pertes ⁽³⁾	(71)	37	109	75	(7)	18	82	93
Décomptabilisation ⁽⁴⁾	(19)	(16)	(6)	(41)	(26)	(24)	(10)	(60)
Changements de modèles	–	–	–	–	–	–	–	–
Dotations aux pertes de crédit	(7)	20	102	115	20	13	66	99
Radiations	–	–	(82)	(82)	–	–	(93)	(93)
Dispositions	–	–	–	–	–	–	–	–
Recouvrements	–	–	37	37	–	–	37	37
Variations des taux de change et autres	2	–	2	4	–	–	(1)	(1)
Solde à la fin	511	389	657	1 557	456	406	439	1 301
Comprend :								
Montants utilisés	368	337	655	1 360	343	362	438	1 143
Engagements inutilisés ⁽⁵⁾	143	52	2	197	113	44	1	158
Total des provisions pour pertes de crédit à la fin ⁽⁶⁾	826	780	1 026	2 632	734	787	703	2 224
Comprend :								
Montants utilisés	634	680	1 024	2 338	580	702	702	1 984
Engagements inutilisés ⁽⁵⁾	192	100	2	294	154	85	1	240

(1) Aucun prêt DAC n'a été acquis durant les trimestres terminés les 31 juillet 2026 et 2025.

(2) Correspondent aux transferts entre les phases qui sont présumés avoir eu lieu au début du trimestre dans lequel le transfert a eu lieu.

(3) Inclut la réévaluation nette des provisions pour pertes (après transferts) attribuable principalement aux changements de volumes et de qualité du crédit des prêts existants, ainsi qu'aux changements de paramètres de risque.

(4) Correspond à la diminution des provisions pour pertes attribuable aux remboursements complets de prêts (excluant les radiations et les dispositions).

(5) Les provisions pour pertes de crédit sur les engagements inutilisés sont présentées dans les *Autres passifs* du bilan consolidé.

(6) Excluant les provisions pour pertes de crédit sur les autres actifs financiers au coût amorti et sur les engagements hors bilan autres que les engagements inutilisés.

Note 6 – Prêts et provisions pour pertes de crédit (suite)

	Neuf mois terminés le 31 juillet 2026				Neuf mois terminés le 31 juillet 2025			
	Provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés		Provisions pour pertes de crédit sur prêts dépréciés ⁽¹⁾	Total	Provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés		Provisions pour pertes de crédit sur prêts dépréciés ⁽¹⁾	Total
	Phase 1	Phase 2			Phase 1	Phase 2		
Hypothécaires résidentiels								
Solde au début	88	69	102	259	62	85	50	197
Créations ou acquisitions	21	–	–	21	23	–	–	23
Transferts ⁽²⁾ :								
Vers la phase 1	38	(35)	(3)	–	53	(39)	(14)	–
Vers la phase 2	(8)	29	(21)	–	(5)	21	(16)	–
Vers la phase 3	–	(14)	14	–	–	(12)	12	–
Réévaluation nette des provisions pour pertes ⁽³⁾	(33)	20	81	68	(47)	25	70	48
Décomptabilisation ⁽⁴⁾	(4)	(2)	(8)	(14)	(2)	(4)	(8)	(14)
Changements de modèles	–	–	–	–	–	–	–	–
Dotations aux pertes de crédit	14	(2)	63	75	22	(9)	44	57
Radiations	–	–	(24)	(24)	–	–	(14)	(14)
Dispositions	(5)	(1)	–	(6)	–	–	–	–
Recouvrements	–	–	5	5	–	–	5	5
Variations des taux de change et autres	–	–	1	1	1	–	(3)	(2)
Solde à la fin	97	66	147	310	85	76	82	243
Comprend :								
Montants utilisés	97	66	147	310	85	76	82	243
Engagements inutilisés ⁽⁵⁾	–	–	–	–	–	–	–	–
Aux particuliers								
Solde au début	125	146	180	451	107	127	135	369
Créations ou acquisitions	38	–	–	38	33	–	–	33
Transferts ⁽²⁾ :								
Vers la phase 1	78	(71)	(7)	–	76	(68)	(8)	–
Vers la phase 2	(32)	37	(5)	–	(29)	34	(5)	–
Vers la phase 3	(1)	(73)	74	–	(1)	(64)	65	–
Réévaluation nette des provisions pour pertes ⁽³⁾	(71)	131	120	180	(65)	129	115	179
Décomptabilisation ⁽⁴⁾	(8)	(11)	(5)	(24)	(6)	(10)	(5)	(21)
Changements de modèles	–	–	–	–	–	–	–	–
Dotations aux pertes de crédit	4	13	177	194	8	21	162	191
Radiations	–	–	(146)	(146)	–	–	(123)	(123)
Dispositions	–	–	–	–	–	–	–	–
Recouvrements	–	–	13	13	–	–	13	13
Variations des taux de change et autres	–	1	(2)	(1)	–	–	(5)	(5)
Solde à la fin	129	160	222	511	115	148	182	445
Comprend :								
Montants utilisés	123	156	222	501	109	143	182	434
Engagements inutilisés ⁽⁵⁾	6	4	–	10	6	5	–	11

(1) Le montant total non actualisé des pertes de crédit attendues initialement à l'égard des prêts DAC acquis durant les neuf mois terminés le 31 juillet 2026 est de 35 M\$ (379 M\$ durant les neuf mois terminés le 31 juillet 2025). Le montant des pertes de crédit attendues reflété dans le prix d'acquisition a été actualisé.

(2) Correspondent aux transferts entre les phases qui sont présumés avoir eu lieu au début du trimestre dans lequel le transfert a eu lieu.

(3) Inclut la réévaluation nette des provisions pour pertes (après transferts) attribuable principalement aux changements de volumes et de qualité du crédit des prêts existants, ainsi qu'aux changements de paramètres de risque.

(4) Correspond à la diminution des provisions pour pertes attribuable aux remboursements complets de prêts (excluant les radiations et les dispositions).

(5) Les provisions pour pertes de crédit sur les engagements inutilisés sont présentées dans les *Autres passifs* du bilan consolidé.

	Neuf mois terminés le 31 juillet 2026				Neuf mois terminés le 31 juillet 2025			
	Provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés		Provisions pour pertes de crédit sur prêts dépréciés ⁽¹⁾	Total	Provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés		Provisions pour pertes de crédit sur prêts dépréciés ⁽¹⁾	Total
	Phase 1	Phase 2			Phase 1	Phase 2		
Créances sur cartes de crédit								
Solde au début	81	154	–	235	70	141	–	211
Créations ou acquisitions	17	–	–	17	12	–	–	12
Transferts ⁽²⁾ :								
Vers la phase 1	120	(120)	–	–	98	(98)	–	–
Vers la phase 2	(19)	19	–	–	(18)	18	–	–
Vers la phase 3	–	(66)	66	–	–	(47)	47	–
Réévaluation nette des provisions pour pertes ⁽³⁾	(107)	180	30	103	(82)	144	33	95
Décomptabilisation ⁽⁴⁾	(3)	(2)	–	(5)	(2)	(1)	–	(3)
Changements de modèles	–	–	–	–	–	–	–	–
Dotations aux pertes de crédit	8	11	96	115	8	16	80	104
Radiations	–	–	(113)	(113)	–	–	(95)	(95)
Dispositions	–	–	–	–	–	–	–	–
Recouvrements	–	–	17	17	–	–	15	15
Variations des taux de change et autres	–	–	–	–	–	–	–	–
Solde à la fin	89	165	–	254	78	157	–	235
Comprend :								
Montants utilisés	46	121	–	167	43	121	–	164
Engagements inutilisés ⁽⁵⁾	43	44	–	87	35	36	–	71
Aux entreprises et aux administrations publiques								
Solde au début	473	417	532	1 422	308	215	229	752
Créations ou acquisitions	179	–	–	179	349	–	–	349
Transferts ⁽²⁾ :								
Vers la phase 1	73	(65)	(8)	–	48	(47)	(1)	–
Vers la phase 2	(79)	98	(19)	–	(162)	176	(14)	–
Vers la phase 3	(7)	(9)	16	–	(2)	(13)	15	–
Réévaluation nette des provisions pour pertes ⁽³⁾	(82)	(6)	314	226	(31)	128	306	403
Décomptabilisation ⁽⁴⁾	(47)	(45)	(10)	(102)	(53)	(53)	(13)	(119)
Changements de modèles	–	–	–	–	–	–	–	–
Dotations aux pertes de crédit	37	(27)	293	303	149	191	293	633
Radiations	–	–	(243)	(243)	–	–	(154)	(154)
Dispositions	–	–	–	–	–	–	–	–
Recouvrements	–	–	82	82	–	–	80	80
Variations des taux de change et autres	1	(1)	(7)	(7)	(1)	–	(9)	(10)
Solde à la fin	511	389	657	1 557	456	406	439	1 301
Comprend :								
Montants utilisés	368	337	655	1 360	343	362	438	1 143
Engagements inutilisés ⁽⁵⁾	143	52	2	197	113	44	1	158
Total des provisions pour pertes de crédit à la fin ⁽⁶⁾	826	780	1 026	2 632	734	787	703	2 224
Comprend :								
Montants utilisés	634	680	1 024	2 338	580	702	702	1 984
Engagements inutilisés ⁽⁵⁾	192	100	2	294	154	85	1	240

- (1) Le montant total non actualisé des pertes de crédit attendues initialement à l'égard des prêts DAC acquis durant les neuf mois terminés le 31 juillet 2026 est de 35 M\$ (379 M\$ durant les neuf mois terminés le 31 juillet 2025). Le montant des pertes de crédit attendues reflété dans le prix d'acquisition a été actualisé.
- (2) Correspondent aux transferts entre les phases qui sont présumés avoir eu lieu au début du trimestre dans lequel le transfert a eu lieu.
- (3) Inclut la réévaluation nette des provisions pour pertes (après transferts) attribuable principalement aux changements de volumes et de qualité du crédit des prêts existants, ainsi qu'aux changements de paramètres de risque.
- (4) Correspond à la diminution des provisions pour pertes attribuable aux remboursements complets de prêts (excluant les radiations et les dispositions).
- (5) Les provisions pour pertes de crédit sur les engagements inutilisés sont présentées dans les *Autres passifs* du bilan consolidé.
- (6) Excluant les provisions pour pertes de crédit sur les autres actifs financiers au coût amorti et sur les engagements hors bilan autres que les engagements inutilisés.

Note 6 – Prêts et provisions pour pertes de crédit (suite)

Principaux facteurs macroéconomiques

Les tableaux suivants présentent les principaux facteurs macroéconomiques utilisés lors de l'estimation des provisions pour pertes de crédit sur les prêts. Pour chacun des scénarios, soit le scénario de base, le scénario optimiste et le scénario pessimiste, la moyenne des valeurs des 12 prochains mois (utilisée pour le calcul des pertes de crédit de la phase 1) et la moyenne des valeurs de la période restante prévue (utilisée pour le calcul des pertes de crédit de la phase 2) du facteur macroéconomique sont présentées.

	Au 31 juillet 2026					
	Scénario de base		Scénario optimiste		Scénario pessimiste	
	12 prochains mois	Période restante prévue	12 prochains mois	Période restante prévue	12 prochains mois	Période restante prévue
Facteurs macroéconomiques ⁽¹⁾						
Croissance du PIB ⁽²⁾	1,4 %	1,7 %	2,0 %	1,9 %	(6,0) %	2,7 %
Taux de chômage	6,5 %	6,3 %	6,4 %	5,9 %	8,9 %	8,3 %
Croissance de l'indice des prix des logements ⁽²⁾	0,7 %	2,1 %	9,7 %	2,4 %	(13,9) %	0,3 %
Écart de taux BBB ⁽³⁾	1,3 %	1,6 %	1,2 %	1,3 %	3,3 %	2,4 %
Croissance du S&P/TSX ^{(2) (4)}	6,0 %	3,1 %	8,2 %	3,2 %	(30,5) %	7,5 %
Prix du pétrole WTI ⁽⁵⁾ (en \$ US par baril)	82	70	77	75	54	52

Au 30 avril 2026						
	Scénario de base		Scénario optimiste		Scénario pessimiste	
	12 prochains mois	Période restante prévue	12 prochains mois	Période restante prévue	12 prochains mois	Période restante prévue
Facteurs macroéconomiques ⁽¹⁾						
Croissance du PIB ⁽²⁾	1,4 %	1,7 %	2,0 %	1,9 %	(6,2) %	2,7 %
Taux de chômage	6,6 %	6,2 %	6,2 %	5,6 %	8,8 %	8,1 %
Croissance de l'indice des prix des logements ⁽²⁾	1,1 %	2,5 %	9,7 %	2,4 %	(13,9) %	0,3 %
Écart de taux BBB ⁽³⁾	1,4 %	1,5 %	1,3 %	1,3 %	3,3 %	2,4 %
Croissance du S&P/TSX ^{(2) (4)}	(1,1) %	3,7 %	6,6 %	3,2 %	(30,5) %	7,5 %
Prix du pétrole WTI ⁽⁵⁾ (en \$ US par baril)	82	69	77	75	54	52

Au 31 octobre 2025						
	Scénario de base		Scénario optimiste		Scénario pessimiste	
	12 prochains mois	Période restante prévue	12 prochains mois	Période restante prévue	12 prochains mois	Période restante prévue
Facteurs macroéconomiques ⁽¹⁾						
Croissance du PIB ⁽²⁾	1,5 %	1,9 %	1,8 %	2,1 %	(6,3) %	2,7 %
Taux de chômage	7,2 %	6,6 %	6,7 %	5,9 %	9,2 %	8,4 %
Croissance de l'indice des prix des logements ⁽²⁾	0,3 %	2,4 %	9,7 %	2,4 %	(13,9) %	0,3 %
Écart de taux BBB ⁽³⁾	1,6 %	1,6 %	1,4 %	1,4 %	3,3 %	2,4 %
Croissance du S&P/TSX ^{(2) (4)}	5,0 %	2,8 %	12,1 %	3,2 %	(30,5) %	7,5 %
Prix du pétrole WTI ⁽⁵⁾ (en \$ US par baril)	62	69	74	75	39	47

(1) Tous les facteurs macroéconomiques sont basés sur l'économie du Canada, sauf indication contraire.

(2) Le taux de croissance est annualisé.

(3) Rendement des obligations de sociétés notées BBB, moins le rendement du taux des obligations du gouvernement du Canada à échéance 10 ans.

(4) Indice boursier principal au Canada.

(5) Indice *West Texas Intermediate* (WTI) couramment utilisé comme référence du prix du pétrole.

Les principaux facteurs macroéconomiques utilisés pour le portefeuille de crédit aux particuliers sont le taux de chômage et la croissance de l'indice des prix des logements, pour l'économie du Canada ou du Québec. Les principaux facteurs macroéconomiques utilisés pour le portefeuille de crédit aux entreprises et aux administrations publiques sont le taux de chômage, l'écart de taux des obligations de sociétés notées BBB, la croissance du S&P/TSX et le prix du pétrole WTI. Une augmentation du taux de chômage ou de l'écart de taux des obligations de sociétés notées BBB entraînera généralement une hausse des provisions pour pertes de crédit, alors qu'une augmentation des autres facteurs macroéconomiques (le PIB, le S&P/TSX, l'indice des prix des logements et le prix du pétrole WTI) entraînera généralement une baisse des provisions pour pertes de crédit.

De manière générale, au cours du troisième trimestre, l'évolution des facteurs macroéconomiques a été favorable pour les variables financières et mitigée pour l'économie. Il n'en demeure pas moins que le contexte reste périlleux et l'incertitude élevée.

Malgré les incertitudes entourant les relations commerciales avec les États-Unis, l'économie canadienne a fait preuve de résilience. Après un début d'année difficile, le marché du travail s'est redressé parallèlement à un rebond de croissance économique. Dans un contexte géopolitique instable, notre scénario de base suppose que les perturbations de l'approvisionnement en pétrole seront temporaires, mais que l'insuffisance de la production exercera une pression à la hausse sur les cours du pétrole à court terme. Quant au manque de capacités de raffinage, il représente un risque de hausse pour les prix des produits énergétiques transformés. Étant donné que l'inflation était maîtrisée avant le choc dans un contexte d'économie au ralenti, la Banque du Canada peut se permettre de rester en retrait malgré la hausse temporaire de l'inflation. Le taux de chômage s'améliore au second semestre de 2026 grâce à un apaisement des tensions commerciales avec les États-Unis.

Dans le scénario de base, le taux de chômage au Canada tomberait à 6,5 % après 12 mois, soit une diminution de 0,3 point de pourcentage. En marge de l'amélioration du marché de l'emploi, les prix de l'immobilier cessent de diminuer. De fait, les prix des logements augmentent de 0,7 % sur un an. Le S&P/TSX se situe à 36 156 points après un an, et le pétrole à 80 \$ US.

Dans le scénario optimiste, les tensions commerciales s'estompent complètement et les conflits géopolitiques se résorbent, renforçant ainsi la confiance. L'inflation se modère grâce à des gains de productivité. Cela permet aux banquiers centraux d'arrêter d'être restrictifs. Les gouvernements canadien et américain maintiennent la croissance de leurs dépenses. Les prix des logements s'apprécient fortement sur fond d'une croissance économique honorable et d'une amélioration du marché du travail qui supporte la consommation. Après un an, le taux de chômage dans ce scénario est plus favorable que dans le scénario de base (3 dixièmes de moins). Les prix des logements sont en hausse de 9,7 %, le S&P/TSX se situe à 36 891 points après un an, et le pétrole à 75 \$ US.

Dans le scénario pessimiste, les Américains imposent des tarifs douaniers beaucoup plus élevés au Canada dans un contexte d'incertitude mondiale. La banque centrale réduit fortement les taux d'intérêt, mais la baisse de la demande et de la confiance se traduisent par une forte réduction des investissements des entreprises qui, en conséquence, réduisent leurs effectifs. Compte tenu des contraintes budgétaires, les gouvernements sont incapables de soutenir les ménages et les entreprises comme ils l'ont fait pendant la pandémie. La situation géopolitique mondiale reste préoccupante. La contraction de l'économie pousse le chômage à 9,7 % après 12 mois. Les prix des logements se contractent fortement (-13,9 %). Après un an, le S&P/TSX se situe à 23 693 points et le pétrole à 37 \$ US.

En raison de l'incertitude liée aux principales données d'entrée utilisées dans l'évaluation des pertes de crédit, la Banque a exercé un jugement expert en matière de crédit pour ajuster les résultats de la modélisation des pertes de crédit attendues.

Analyse de sensibilité des provisions pour pertes de crédit sur les prêts non dépréciés

Scénarios

Le tableau suivant présente une comparaison du solde des provisions pour pertes de crédit sur les prêts non dépréciés (phases 1 et 2) de la Banque au 31 juillet 2026, c'est-à-dire avec une pondération probabiliste des trois scénarios, avec les provisions pour pertes de crédit résultant des simulations comme si chaque scénario avait été pondéré à 100 %.

	Provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés
Solde au 31 juillet 2026	1 606
Simulations	
Scénario optimiste à 100 %	955
Scénario de base à 100 %	1 079
Scénario pessimiste à 100 %	2 285

Note 7 – Autres actifs

	Au 31 juillet 2026	Au 31 octobre 2025
Débiteurs, frais payés d'avance et autres éléments	2 058	1 768
Intérêts et dividendes à recevoir	1 828	1 844
Créances de clients, de négociants et de courtiers	1 144	1 168
Actif au titre des prestations définies	496	441
Actifs d'impôt différé	1 308	1 131
Actifs d'impôt exigible	758	819
Actifs au titre des contrats de réassurance	19	20
Actifs au titre des contrats d'assurance	33	40
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises	51	46
Produits de base ⁽¹⁾	1 458	3 739
	9 153	11 016

(1) Les produits de base comprennent les métaux précieux et autres produits de base qui sont comptabilisés à la juste valeur selon les cours sur des marchés actifs et sont classés dans le niveau 1 de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur.

Note 8 – Dépôts

	Au 31 juillet 2026			Au 31 octobre 2025
	À vue ⁽¹⁾	Avec préavis ⁽²⁾	À terme fixe ⁽³⁾	Total
Particuliers	6 409	61 679	60 709	128 797
Entreprises et administrations publiques	80 928	37 372	211 896	330 196
Institutions de dépôts	1 908	99	3 732	5 739
	89 245	99 150	276 337	464 732
				428 003

(1) Les dépôts à vue sont les dépôts pour lesquels la Banque n'a pas le droit d'exiger un préavis de retrait et sont constitués essentiellement de dépôts dans les comptes de chèques.

(2) Les dépôts avec préavis sont les dépôts pour lesquels la Banque peut légalement exiger un préavis de retrait et sont constitués principalement de dépôts dans les comptes d'épargne.

(3) Les dépôts à terme fixe sont les dépôts qui sont encaissables à une date précise et incluent les dépôts à terme, les certificats de placement garanti, les comptes et régimes d'épargne, les obligations sécurisées et d'autres instruments semblables.

La rubrique *Dépôts – Entreprises et administrations publiques* comprend, entre autres, les obligations sécurisées dont le solde s'élève à 10,3 G\$ au 31 juillet 2026 (10,0 G\$ au 31 octobre 2025). Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2026, la Banque a émis un montant de 1,0 milliard d'euros d'obligations sécurisées et un montant de 750 millions de livres sterling d'obligations sécurisées est venu à échéance (255 M\$ US et 1,0 milliard d'euros d'obligations sécurisées venues à échéance au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2025). Pour de plus amples renseignements sur les obligations sécurisées, se reporter à la note 27 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2025.

De plus, au 31 juillet 2026, la rubrique *Dépôts – Entreprises et administrations publiques* comprend, entre autres, un montant de 32,1 G\$ (26,1 G\$ au 31 octobre 2025) au titre des dépôts faisant l'objet de règlements sur la conversion aux fins de la recapitalisation interne des banques publiés par le gouvernement du Canada. Ces règlements confèrent des pouvoirs à la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC), lui permettant notamment de convertir en actions ordinaires certaines actions et certains passifs admissibles de la Banque dans le cas où elle deviendrait non viable.

Note 9 – Autres passifs

	Au 31 juillet 2026	Au 31 octobre 2025
Créditeurs et charges à payer	4 168	4 192
Dettes de filiales envers des tiers	246	313
Intérêts et dividendes à payer	2 304	2 475
Obligations locatives	783	644
Montants à payer aux clients, aux négociants et aux courtiers	1 119	1 065
Passif au titre des prestations définies	91	98
Provisions pour pertes de crédit – engagements hors bilan (note 6)	342	268
Passifs d'impôt différé	221	324
Passifs d'impôt exigible	356	185
Passifs au titre des contrats d'assurance	25	27
Autres éléments ^{(1) (2) (3)}	1 164	950
	10 819	10 541

(1) Au 31 juillet 2026, les autres éléments incluent des provisions pour litiges de 37 M\$ (13 M\$ au 31 octobre 2025).

(2) Au 31 juillet 2026, les autres éléments incluent des provisions pour contrats déficitaires de 7 M\$ (10 M\$ au 31 octobre 2025).

(3) Au 31 juillet 2026, les autres éléments incluent le passif financier lié aux options de vente émises aux détenteurs de la participation ne donnant pas le contrôle dans Technologie Flinks inc. (Flinks) pour un montant de 5 M\$ (5 M\$ au 31 octobre 2025).

Note 10 – Capital-actions et autres instruments de capitaux propres

Actions et autres instruments de capitaux propres en circulation

	Au 31 juillet 2026		Au 31 octobre 2025	
	Nombre d'actions ou de BCRL ⁽¹⁾	Actions ou BCRL \$	Nombre d'actions ou de BCRL	Actions ou BCRL \$
Actions privilégiées de premier rang				
Série 30	14 000 000	350	14 000 000	350
Série 38	16 000 000	400	16 000 000	400
Série 40	12 000 000	300	12 000 000	300
Série 42	12 000 000	300	12 000 000	300
Série 47	5 000 000	128	5 000 000	128
Série 49	5 000 000	136	5 000 000	136
	64 000 000	1 614	64 000 000	1 614
Autres instruments de capitaux propres				
BCRL – Série 1	–	–	500 000	500
BCRL – Série 2	500 000	500	500 000	500
BCRL – Série 3	500 000	500	500 000	500
BCRL – Série 4	600 000	600	–	–
	1 600 000	1 600	1 500 000	1 500
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	65 600 000	3 214	65 500 000	3 114
Actions ordinaires au début de l'exercice	391 065 541	9 865	340 743 876	3 463
Émises au titre du régime d'options d'achat d'actions	1 799 033	140	1 508 524	114
Émises dans le cadre de l'acquisition de CWB				
Échange d'actions ordinaires	–	–	41 010 378	5 290
Échange automatique des reçus de souscription	–	–	9 262 500	1 040
Rachats d'actions ordinaires à des fins d'annulation	(9 266 600)	(235)	(1 385 400)	(35)
Incidence des actions acquises ou vendues à des fins de négociation ⁽²⁾	(16 944)	5	(74 337)	(7)
Actions ordinaires à la fin de la période	383 581 030	9 775	391 065 541	9 865

(1) Billets de capital à recours limité (BCRL).

(2) Au 31 juillet 2026, 97 090 actions sont vendues à découvert à des fins de négociation représentant un montant de 24 M\$ (114 034 actions vendues à découvert à des fins de négociation représentant un montant de 19 M\$ au 31 octobre 2025).

Dividendes déclarés et distributions sur les autres instruments de capitaux propres

	Neuf mois terminés le 31 juillet			
	2026		2025	
	Dividendes ou intérêts \$	Dividendes par action	Dividendes ou intérêts \$	Dividendes par action
Actions privilégiées de premier rang				
Série 30	16	1,1608	16	1,1608
Série 32	–	–	3	0,2399
Série 38	21	1,3176	21	1,3176
Série 40	13	1,0909	13	1,0909
Série 42	16	1,3230	16	1,3230
Série 47	6	1,1946	4	0,7964
Série 49	7	1,4346	5	0,9564
	79		78	
Autres instruments de capitaux propres				
BCRL – Série 1 ⁽¹⁾	1		15	
BCRL – Série 2 ⁽²⁾	15		15	
BCRL – Série 3 ⁽³⁾	29		29	
BCRL – Série 4 ⁽⁴⁾	5		–	
BCRL – Séries 1 et 2 de CWB	–		3	
	50		62	
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	129		140	
Actions ordinaires	1 470	3,8000	1 300	3,4600
	1 599		1 440	

(1) Les BCRL – Série 1 portaient intérêt à un taux fixe de 4,30 % par année.

(2) Les BCRL – Série 2 portent intérêt à un taux fixe de 4,05 % par année.

(3) Les BCRL – Série 3 portent intérêt à un taux fixe de 7,50 % par année.

(4) Les BCRL – Série 4 portent intérêt à un taux fixe de 6,067 % par année.

Note 10 – Capital-actions et autres instruments de capitaux propres (suite)

Émission des billets de capital à recours limité

Le 11 juin 2026, la Banque a émis 600 M\$ de BCRL – Série 4 pour lesquels le recours des porteurs de billets se limite aux actifs détenus par un fiduciaire indépendant dans une fiducie à recours limité consolidée. Les actifs de cette fiducie se composent de 600 M\$ d'actions privilégiées de premier rang de série 51 émises par la Banque, parallèlement aux BCRL – Série 4. Les BCRL – Série 4 se vendent 1 000 \$ chacun et portent intérêt à un taux fixe de 6,067 % par année jusqu'au 16 août 2031 exclusivement et, par la suite, à un taux annuel correspondant au rendement des obligations du gouvernement du Canada de cinq ans majoré de 2,95 % jusqu'au 16 août 2081. Les BCRL – Série 4 viendront à échéance le 16 août 2086.

Advenant i) le non-paiement de l'intérêt à l'une des dates de paiement de l'intérêt, ii) le non-paiement du montant du rachat en cas de rachat des BCRL, iii) le non-paiement du capital à l'échéance des BCRL ou iv) un cas de défaut à l'égard des billets, les porteurs de billets n'auront de recours qu'à l'égard des actifs de la fiducie, et chaque porteur aura droit à sa quote-part des actifs de la fiducie. Dans de telles circonstances, la livraison des actifs de la fiducie épuiserait toutes les obligations de la Banque à l'égard des BCRL. Les BCRL – Série 4 sont rachetables à l'échéance ou par anticipation dans la mesure où la Banque rachète les actions privilégiées de série 51 à certaines dates de rachat précisées dans les modalités des actions privilégiées, et sous réserve du consentement et de l'approbation du BSIF.

Comme les BCRL – Série 4 respectent les exigences relatives aux fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité, ces billets sont admissibles aux fins du calcul des fonds propres réglementaires selon les règles de Bâle III.

Rachat des billets de capital à recours limité

Le 17 novembre 2025, soit le premier jour ouvrable suivant la date de rachat prévue du 15 novembre 2025, la Banque a terminé le rachat de la totalité des BCRL – Série 1, émis et en circulation. Tel que prévu dans les conditions relatives aux BCRL – Série 1, le prix de rachat était de 1 000 \$ chacun, plus les intérêts courus et impayés. La Banque a racheté 500 000 BCRL – Série 1 pour un prix total de 500 M\$, ce qui a réduit les *Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres*. Dans le cadre du rachat des BCRL – Série 1, la Banque a terminé le rachat de la totalité des actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif à taux fixe rajusté tous les cinq ans, Série 44, émises par la Banque, parallèlement aux BCRL – Série 1 et qui étaient détenues par un fiduciaire indépendant dans une fiducie à recours limité consolidée.

Rachats d'actions ordinaires

Le 25 septembre 2025, la Banque a débuté une offre publique de rachat d'actions à des fins d'annulation dans le cours normal de ses activités, visant jusqu'à concurrence de 8 000 000 d'actions ordinaires (représentant environ 2,04 % des actions ordinaires alors en circulation) au cours de la période de 12 mois se terminant le 24 septembre 2026. Le 12 mars 2026, une modification à l'offre publique de rachat a pris effet. Cette modification a augmenté le nombre maximal d'actions ordinaires de la Banque émises et en circulation pouvant être rachetées aux fins d'annulation jusqu'à concurrence de 14 500 000 actions ordinaires (représentant environ 3,70 % des actions ordinaires en circulation en date du 11 septembre 2025) au cours de la période de 12 mois se terminant le 24 septembre 2026. Tout rachat effectué par l'intermédiaire de la Bourse de Toronto se fait au cours du marché. Les actions ordinaires peuvent également être rachetées par d'autres moyens autorisés par la Bourse de Toronto et la réglementation applicable, y compris par des ententes privées ou des programmes de rachat d'actions conformément à toute dispense émise par les autorités réglementaires en valeurs mobilières. Un achat privé fait aux termes d'une dispense délivrée par une autorité réglementaire en valeurs mobilières se fera à escompte par rapport au cours du marché en vigueur. Les montants qui sont versés en excédent de la valeur comptable moyenne des actions ordinaires, incluant les impôts, sont imputés aux *Résultats non distribués*. Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2026, la Banque a effectué le rachat de 9 266 600 actions ordinaires au prix de 1 755 M\$, incluant les impôts, ce qui a réduit de 235 M\$ les *Actions ordinaires* et de 1 520 M\$ les *Résultats non distribués*. Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2025, la Banque n'avait effectué aucun rachat d'actions ordinaires.

Note 11 – Informations sur le capital

La Banque ainsi que toutes les autres grandes banques canadiennes doivent maintenir des ratios minimaux de fonds propres établis par le BSIF, soit un ratio des fonds propres CET1 d'au moins 11,0 %, un ratio des fonds propres de catégorie 1 d'au moins 12,5 % et un ratio du total des fonds propres d'au moins 14,5 %. Tous ces ratios incluent une réserve de conservation des fonds propres de 2,5 % établie par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB) et le BSIF, ainsi qu'une surcharge uniquement relative aux banques d'importance systémique intérieure (BISI) de 1,0 % et la réserve pour stabilité intérieure (RSI) de 3,0 % établie par le BSIF. Le 19 juin 2026, le BSIF a annoncé, avec prise d'effet immédiat, que la RSI passait de 3,5 % à 3,0 % et que la fourchette de la RSI était réduite, s'établissant dorénavant de 0 % à 3 % de l'actif pondéré en fonction des risques plutôt que de 0 % à 4 %. La RSI est constituée exclusivement de fonds propres CET1. Une BISI qui ne respecte pas cette réserve n'est pas automatiquement contrainte de réduire ses distributions de fonds propres, mais doit fournir un plan de mesures correctives au BSIF. La Banque doit également respecter les exigences du plancher des fonds propres qui est fixé à 67,5 % afin que le total de l'actif pondéré en fonction des risques ne soit pas inférieur au plancher du total de l'actif pondéré en fonction des risques calculé selon les approches standardisées de Bâle III. Si l'exigence de fonds propres est inférieure à l'exigence liée au plancher des fonds propres après l'application du coefficient de plancher, la différence est ajoutée au total de l'actif pondéré en fonction des risques. Enfin, le BSIF exige que les BISI respectent un ratio de levier selon Bâle III d'au moins 3,5 %, qui comprend une réserve de fonds propres de catégorie 1 de 0,5 % applicable uniquement aux BISI.

Le BSIF exige également des BISI qu'elles maintiennent un ratio de capacité totale d'absorption des pertes (*Total Loss Absorbing Capacity* ou TLAC) fondé sur les risques d'au moins 24,5 % (incluant la RSI) de l'actif pondéré en fonction des risques et un ratio de levier TLAC d'au moins 7,25 %.

Au cours du trimestre et des neuf mois terminés le 31 juillet 2026, la Banque a respecté toutes les exigences réglementaires imposées par le BSIF en matière de capital, de levier et de TLAC.

Capital réglementaire ⁽¹⁾, ratio de levier ⁽¹⁾ et TLAC ⁽²⁾

	Au 31 juillet 2026	Au 31 octobre 2025
Fonds propres		
CET1	26 859	25 962
catégorie 1 ⁽³⁾	30 018	28 559
total ⁽³⁾	34 101	32 657
Actif pondéré en fonction des risques	198 746	188 756
Exposition totale	706 715	633 494
Ratios des fonds propres		
CET1	13,5 %	13,8 %
catégorie 1 ⁽³⁾	15,1 %	15,1 %
total ⁽³⁾	17,2 %	17,3 %
Ratio de levier ⁽³⁾	4,2 %	4,5 %
TLAC disponible	65 771	55 993
Ratio TLAC	33,1 %	29,7 %
Ratio de levier TLAC	9,3 %	8,8 %

(1) Les fonds propres, l'actif pondéré en fonction des risques, l'exposition totale, les ratios des fonds propres et le ratio de levier sont calculés selon les règles de Bâle III telles qu'énoncées dans les lignes directrices « Normes de fonds propres » et « Exigences de levier » du BSIF.

(2) La TLAC disponible, le ratio TLAC et le ratio de levier TLAC sont calculés selon la ligne directrice « Capacité totale d'absorption des pertes » du BSIF.

(3) Les données au 31 octobre 2025 tenaient compte du rachat des BCRL – Série 1 effectué le 17 novembre 2025.

Note 12 – Paiements fondés sur des actions

Régime d'options d'achat d'actions

Au cours des trimestres terminés les 31 juillet 2026 et 2025, la Banque n'a octroyé aucune option d'achat d'actions. Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2026, la Banque a octroyé 922 520 options d'achat d'actions (1 004 492 options d'achat d'actions au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2025) d'une juste valeur moyenne de 28,87 \$ par option (23,26 \$ en 2025).

Au 31 juillet 2026, il y avait 9 664 825 options d'achat d'actions en circulation (10 580 306 options d'achat d'actions au 31 octobre 2025).

La juste valeur moyenne des options octroyées a été évaluée, à la date d'attribution, à l'aide du modèle Black-Scholes. Les hypothèses utilisées aux fins comptables sont les suivantes.

	Neuf mois terminés le 31 juillet	
	2026	2025 ⁽¹⁾
Taux d'intérêt hors risque	2,94 %	2,63 %
Durée de vie prévue des options	7 ans	7 ans
Volatilité prévue	22,06 %	24,43 %
Dividendes prévus	3,36 %	3,54 %

(1) Excluant les options de remplacement émises dans le cadre de l'acquisition de CWB.

Au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2026, une charge de rémunération de 6 M\$ a été constatée à l'égard de ce régime (7 M\$ pour le trimestre terminé le 31 juillet 2025). Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2026, une charge de rémunération de 18 M\$ a été constatée à l'égard de ce régime (18 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2025).

Note 13 – Avantages du personnel – Régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi

La Banque offre des régimes de retraite qui comportent un volet à prestations définies et un volet à cotisations définies. La Banque offre aussi d'autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi aux retraités admissibles. Le coût au titre de ces régimes, incluant les réévaluations comptabilisées dans les *Autres éléments du résultat global*, est présenté dans le tableau suivant.

Coût au titre des régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi

Trimestre terminé le 31 juillet				
	Régimes de retraite		Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	
	2026	2025	2026	2025
Coût des services rendus au cours de la période	27	27		
Frais (revenus) d'intérêts, montant net	(4)	(5)	1	2
Frais d'administration	1	1		
Charge pour le volet à prestations définies	24	23	1	2
Charge pour le volet à cotisations définies	17	15		
Charge comptabilisée dans le Résultat net	41	38	1	2
Réévaluations ⁽¹⁾				
Écarts actuariels liés à l'obligation au titre des prestations définies	(143)	(37)	(2)	(1)
Rendement de l'actif des régimes ⁽²⁾	97	206		
Réévaluations comptabilisées dans les Autres éléments du résultat global	(46)	169	(2)	(1)
	(5)	207	(1)	1

Neuf mois terminés le 31 juillet				
	Régimes de retraite		Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	
	2026	2025	2026	2025
Coût des services rendus au cours de la période	81	81		
Frais (revenus) d'intérêts, montant net	(12)	(15)	3	4
Frais d'administration	3	3		
Charge pour le volet à prestations définies	72	69	3	4
Charge pour le volet à cotisations définies	47	31		
Charge comptabilisée dans le Résultat net	119	100	3	4
Réévaluations ⁽¹⁾				
Écarts actuariels liés à l'obligation au titre des prestations définies	(368)	(144)	(5)	(2)
Rendement de l'actif des régimes ⁽²⁾	342	178		
Réévaluations comptabilisées dans les Autres éléments du résultat global	(26)	34	(5)	(2)
	93	134	(2)	2

(1) Les changements relatifs aux taux d'actualisation et au rendement des actifs des régimes sont revus et mis à jour trimestriellement. Toutes les autres hypothèses sont mises à jour annuellement.

(2) Excluant les revenus d'intérêts.

Note 14 – Impôts sur le résultat

Avis de cotisation

En mars 2026, la Banque a reçu une nouvelle cotisation de l'Agence du revenu du Canada (ARC) pour des impôts supplémentaires et des intérêts pour un montant d'environ 120 M\$ (incluant les impôts provinciaux estimés et les intérêts) à l'égard de certains dividendes de source canadienne reçus par la Banque durant l'année d'imposition 2021.

Au cours des exercices antérieurs, la Banque avait reçu de nouvelles cotisations visant des impôts supplémentaires et des intérêts pour un montant d'environ 1,2 G\$ (incluant les impôts provinciaux et les intérêts) à l'égard de certains dividendes de source canadienne reçus par la Banque durant les années d'imposition 2012 à 2020.

Dans le cadre des nouvelles cotisations, l'ARC allègue que les dividendes ont été reçus dans le cadre d'un « mécanisme de transfert de dividendes ».

En octobre 2023, la Banque avait déposé un avis d'appel auprès de la Cour canadienne de l'impôt et l'affaire fait l'objet d'un litige. Il est possible que l'ARC établisse de nouvelles cotisations à l'égard de la Banque pour les années d'imposition subséquentes à 2021, pour certaines activités similaires à celles visées par les nouvelles cotisations précitées. La Banque demeure convaincue que sa position fiscale était appropriée et entend défendre sa position vigoureusement. Par conséquent, aucun montant n'a été comptabilisé dans les états financiers consolidés au 31 juillet 2026.

Note 15 – Résultat par action

Le résultat dilué par action est calculé à partir du résultat net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires et du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, en tenant compte de l'effet de la dilution des options d'achat d'actions selon la méthode du rachat d'actions et de tout gain (perte) sur rachat d'actions privilégiées.

	Trimestre terminé le 31 juillet		Neuf mois terminés le 31 juillet	
	2026	2025	2026	2025
Résultat de base par action				
Résultat net attribuable aux actionnaires et aux détenteurs				
d'autres instruments de capitaux propres de la Banque	1 307	1 065	3 795	2 958
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur les autres instruments de capitaux propres déduction faite des impôts	41	42	115	124
Résultat net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires	1 266	1 023	3 680	2 834
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation de base (en milliers)	384 657	391 609	387 101	373 982
Résultat de base par action (en dollars)	3,29	2,61	9,51	7,58
Résultat dilué par action				
Résultat net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires	1 266	1 023	3 680	2 834
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation de base (en milliers)	384 657	391 609	387 101	373 982
Ajustement au nombre moyen d'actions ordinaires (en milliers)				
Options d'achat d'actions ⁽¹⁾	5 368	4 310	4 794	3 973
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation dilué (en milliers)	390 025	395 919	391 895	377 955
Résultat dilué par action (en dollars)	3,25	2,58	9,39	7,50

- (1) Pour le trimestre et les neuf mois terminés le 31 juillet 2026, le prix de levée des options étant inférieur au cours moyen des actions ordinaires de la Banque, aucune option n'a été exclue du calcul du résultat dilué par action. Pour le trimestre terminé le 31 juillet 2025, le prix de levée des options étant inférieur au cours moyen des actions ordinaires de la Banque, aucune option n'avait été exclue du calcul du résultat dilué par action. Pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2025, le calcul du résultat dilué par action ne tenait pas compte d'un nombre moyen de 860 324 options en circulation à un prix de levée moyen pondéré de 132,75 \$, car le prix de levée de ces options était supérieur au cours moyen des actions ordinaires de la Banque.

Note 16 – Informations sectorielles

La Banque exerce ses activités dans quatre secteurs d'exploitation : Particuliers et Entreprises, Gestion de patrimoine, Marchés des capitaux et Financement spécialisé aux États-Unis et International (FSEU&I) qui regroupe les activités des filiales Credigy Ltd. (Credigy) et Advanced Bank of Asia Limited (ABA Bank). Les autres activités sont regroupées à des fins de présentation dans la rubrique *Autres*. Chaque secteur se distingue par le service offert, le type de clientèle visé et la stratégie de commercialisation mise en place. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 30 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2025.

Trimestre terminé le 31 juillet												
	Particuliers et Entreprises		Gestion de patrimoine		Marchés des capitaux		FSEU&I		Autres		Total	
	2026	2025	2026	2025	2026	2025	2026	2025	2026	2025	2026	2025
Revenu net d'intérêts	1 250	1 180	254	235	(655)	(598)	377	369	28	(14)	1 254	1 172
Revenus autres que d'intérêts	296	269	701	576	1 696	1 375	64	33	42	24	2 799	2 277
Revenu total	1 546	1 449	955	811	1 041	777	441	402	70	10	4 053	3 449
Frais autres que d'intérêts ^{(1) (2)}	848	805	553	477	436	347	130	135	126	161	2 093	1 925
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	698	644	402	334	605	430	311	267	(56)	(151)	1 960	1 524
Dotations aux pertes de crédit	117	134	–	1	50	24	79	42	–	2	246	203
Résultat avant charge (économie) d'impôts	581	510	402	333	555	406	232	225	(56)	(153)	1 714	1 321
Charge (économie) d'impôts	160	140	106	89	113	72	48	47	(20)	(92)	407	256
Résultat net	421	370	296	244	442	334	184	178	(36)	(61)	1 307	1 065
Participations ne donnant pas le contrôle	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Résultat net attribuable aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque	421	370	296	244	442	334	184	178	(36)	(61)	1 307	1 065
Actif moyen ⁽³⁾	231 995	211 499	14 626	11 140	273 785	234 289	35 166	31 808	87 449	78 334	643 021	567 070
Actif total	236 785	215 155	14 618	11 523	248 349	222 923	34 653	32 365	100 754	70 655	635 159	552 621

Neuf mois terminés le 31 juillet												
	Particuliers et Entreprises		Gestion de patrimoine		Marchés des capitaux		FSEU&I		Autres		Total	
	2026	2025	2026	2025	2026	2025	2026	2025	2026	2025	2026	2025
Revenu net d'intérêts ⁽⁴⁾	3 702	3 270	735	692	(1 635)	(1 612)	1 147	1 095	8	(96)	3 957	3 349
Revenus autres que d'intérêts ⁽⁵⁾	860	799	2 024	1 686	4 740	4 397	138	102	134	(51)	7 896	6 933
Revenu total	4 562	4 069	2 759	2 378	3 105	2 785	1 285	1 197	142	(147)	11 853	10 282
Frais autres que d'intérêts ^{(1) (2)}	2 477	2 250	1 615	1 394	1 287	1 117	381	375	403	377	6 163	5 513
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	2 085	1 819	1 144	984	1 818	1 668	904	822	(261)	(524)	5 690	4 769
Dotations aux pertes de crédit ⁽⁶⁾	425	722	(1)	2	92	124	203	152	4	2	723	1 002
Résultat avant charge (économie) d'impôts	1 660	1 097	1 145	982	1 726	1 544	701	670	(265)	(526)	4 967	3 767
Charge (économie) d'impôts	457	305	303	264	353	292	146	140	(87)	(192)	1 172	809
Résultat net	1 203	792	842	718	1 373	1 252	555	530	(178)	(334)	3 795	2 958
Participations ne donnant pas le contrôle	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Résultat net attribuable aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque	1 203	792	842	718	1 373	1 252	555	530	(178)	(334)	3 795	2 958
Actif moyen ⁽³⁾	225 594	195 193	13 705	10 836	264 414	223 456	35 126	32 024	87 255	73 887	626 094	535 396
Actif total	236 785	215 155	14 618	11 523	248 349	222 923	34 653	32 365	100 754	70 655	635 159	552 621

- (1) Au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2026, des charges d'intégration et de transactions de 24 M\$ (18 M\$ déduction faite des impôts) ont été enregistrées relativement à la transaction de CWB et des charges de 27 M\$ (19 M\$ déduction faite des impôts) ont été enregistrées relativement aux transactions avec la Banque Laurentienne du Canada (BLC). Ces charges ont été enregistrées dans la rubrique *Autres*. Pour le trimestre terminé le 31 juillet 2025, des charges d'intégration et de transactions de 94 M\$ (68 M\$ déduction faite des impôts) avaient été enregistrées relativement à la transaction de CWB dans la rubrique *Autres*. Pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2026, les charges liées à la transaction de CWB sont de 146 M\$ (106 M\$ déduction faite des impôts) (238 M\$, 173 M\$ déduction faite des impôts pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2025) et les charges liées aux transactions avec BLC se chiffrent à 36 M\$ (26 M\$ déduction faite des impôts).
- (2) Au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2026, une charge de 25 M\$ (18 M\$ déduction faite des impôts), allouée entre les secteurs des Particuliers et Entreprises (21 M\$) et de Gestion de patrimoine (4 M\$), a été enregistrée, représentant l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de CWB. Pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2026, cette charge s'élève à 73 M\$ (53 M\$ déduction faite des impôts), allouée entre les secteurs des Particuliers et Entreprises (62 M\$) et de Gestion de patrimoine (11 M\$). Pour le trimestre terminé le 31 juillet 2025, la charge se chiffrait à 25 M\$ (18 M\$ déduction faite des impôts), allouée entre les secteurs des Particuliers et Entreprises (23 M\$) et de Gestion de patrimoine (2 M\$), et pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2025, la charge se chiffrait à 49 M\$ (36 M\$ déduction faite des impôts), allouée entre les secteurs des Particuliers et Entreprises (46 M\$) et de Gestion de patrimoine (3 M\$).
- (3) Représente la moyenne des soldes quotidiens de la période et c'est sur cette base que l'actif sectoriel est présenté aux secteurs d'exploitation.

- (4) Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2025, un montant de 28 M\$ (20 M\$ déduction faite des impôts) avait été enregistré dans la rubrique *Autres*, représentant l'amortissement des frais d'émission des reçus de souscription émis dans le cadre de l'entente visant l'acquisition de CWB.
- (5) Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2025, un gain de 4 M\$ avait été enregistré, résultant de la réévaluation à la juste valeur de la participation que la Banque détenait dans CWB avant l'acquisition. De plus, au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2025, la Banque avait comptabilisé une perte de 23 M\$ (17 M\$ déduction faite des impôts) liée à la réévaluation à la juste valeur des swaps de taux d'intérêt utilisés pour la gestion des variations de la juste valeur des actifs et passifs de CWB qui donnaient lieu à la volatilité du goodwill et des fonds propres à la clôture de la transaction. Ces éléments avaient tous été enregistrés dans la rubrique *Autres*.
- (6) Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2026, un montant de 6 M\$ (5 M\$ déduction faite des impôts) a été enregistré dans les secteurs des Particuliers et Entreprises (4 M\$) et des Marchés des capitaux (2 M\$), représentant les dotations aux pertes de crédit initiales sur les prêts non dépréciés acquis de BLC. Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2025, un montant de 230 M\$ (166 M\$ déduction faite des impôts) avait été enregistré dans le secteur des Particuliers et Entreprises, représentant les dotations aux pertes de crédit initiales sur les prêts non dépréciés acquis de CWB.

Note 17 – Transactions importantes

Transactions avec la Banque Laurentienne du Canada (BLC)

Le 2 décembre 2025, la Banque a conclu une entente définitive d'achat d'actifs avec BLC, en vertu de laquelle la Banque assumera certains passifs et acquerra certains actifs liés à des portefeuilles des services bancaires aux particuliers et aux PME de BLC (la « transaction visant les particuliers/PME »), et la Banque prendra en charge l'entente de distribution de BLC pour certains fonds communs de placement. La contrepartie à recevoir de BLC en trésorerie et équivalents de trésorerie sera déterminée en référence à la valeur des passifs assumés, déduction faite des actifs acquis, à la date de clôture.

La clôture de la transaction visant les particuliers/PME, prévue à la fin de 2026, est assujettie à la satisfaction de l'ensemble des conditions préalables à la clôture de la transaction d'acquisition de BLC par la Banque Fairstone (la « transaction d'acquisition ») ou à la renonciation à ces conditions, ainsi qu'à la clôture de la transaction d'acquisition immédiatement après la transaction visant les particuliers/PME. La transaction visant les particuliers/PME est assujettie aux conditions de clôture habituelles, y compris l'obtention des approbations des organismes de réglementation clés.

Séparément, et parallèlement à la signature de la convention de la transaction visant les particuliers/PME, la Banque et BLC avaient également conclu une entente définitive d'acquisition de prêts visant l'acquisition par la Banque du portefeuille de prêts syndiqués de BLC (la « transaction visant les prêts syndiqués »). Le 17 février 2026, la clôture de la transaction visant les prêts syndiqués a eu lieu. Le prix d'achat de 647 M\$, versé en espèces, a été réparti entre les actifs acquis et les passifs assumés sur la base de leurs justes valeurs relatives à la date d'acquisition, soit des prêts et des dépôts totalisant 657 M\$ et 10 M\$ respectivement.

Note 18 – Événement postérieur à la date du bilan consolidé

Acquisition de G5 Holdings Inc. (G5)

Le 5 août 2026, la Banque a conclu l'acquisition de 80 % des actions ordinaires de G5, une entité qui détient GFI Investment Counsel Ltd. (GFI), une société indépendante en gestion de patrimoine établie à Toronto (Ontario) qui fournit des services de gestion de placement aux particuliers et aux entreprises ainsi que des services de gestion de fonds d'investissement. La Banque évalue actuellement la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs repris.

Renseignements pour les actionnaires et investisseurs

Relations investisseurs

Les analystes financiers et les investisseurs qui souhaitent obtenir des informations financières concernant la Banque sont priés de communiquer avec le service des Relations investisseurs.

800, rue Saint-Jacques, 33^e étage

Montréal (Québec) H3C 1A3

Sans frais : 1 866 517-5455

Adresse électronique : relationsinvestisseurs@bnc.ca

Internet : bnc.ca/relationsinvestisseurs

Relations médias

800, rue Saint-Jacques, 32^e étage

Montréal (Québec) H3C 1A3

Téléphone : 514 394-6500

Adresse électronique : ap@bnc.ca

Dates de publication des rapports trimestriels pour l'exercice 2026

(sous réserve d'approbation du conseil d'administration de la Banque)

Premier trimestre	25 février
Deuxième trimestre	27 mai
Troisième trimestre	26 août
Quatrième trimestre	2 décembre

Divulgence des résultats du troisième trimestre de 2026

Conférence téléphonique

- Une conférence téléphonique pour les analystes et investisseurs institutionnels aura lieu le mercredi 26 août 2026 à 11 h 00 HAE.
- Accès par téléphone en mode écoute seulement : 1 800 715-9871 ou 647 932-3411. Le code d'accès est le 9757702#.
- L'enregistrement téléphonique archivé sera accessible jusqu'au 26 novembre 2026 en composant le 1 800 770-2030 ou le 647 362-9199. Le code d'accès est le 9757702#.

Diffusion de l'appel sur Internet

- La conférence téléphonique sur les résultats sera diffusée en direct via Internet à l'adresse bnc.ca/relationsinvestisseurs.
- Une version archivée de la conférence sera disponible après la fin de l'appel sur le site Internet de la Banque Nationale.

Documents financiers

- Le Rapport aux actionnaires (qui inclut les états financiers consolidés trimestriels) est en tout temps disponible sur le site Internet de la Banque Nationale à l'adresse bnc.ca/relationsinvestisseurs.
- Le Rapport aux actionnaires, les informations financières complémentaires, les informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires et informations du Pilier 3, ainsi que la présentation seront disponibles sur le site Internet de la Banque Nationale à la page des Relations investisseurs, le matin de la conférence téléphonique.

Agent des transferts et registraire

Pour des renseignements relatifs aux transferts d'actions, aux changements d'adresse, aux dividendes, à la perte de certificat d'actions, aux formulaires d'impôts et aux transferts de succession, les actionnaires inscrits sont priés de communiquer avec l'agent des transferts Société de fiducie Computershare du Canada dont l'adresse et le numéro de téléphone apparaissent ci-après.

Société de fiducie Computershare du Canada

Service aux actionnaires

100, avenue University, 8^e étage

Toronto (Ontario) M5J 2Y1

Téléphone : 1 888 838-1407

Télécopieur : 1 888 453-0330

Adresse électronique : service@computershare.com

Internet : computershare.com

Les actionnaires dont les actions sont détenues par l'entremise d'un intermédiaire de marchés sont priés, quant à eux, de communiquer avec ce dernier.

Dépôt direct des dividendes

Les actionnaires peuvent, au moyen d'un transfert électronique de fonds, faire déposer leurs dividendes directement au crédit de tout compte détenu auprès d'une institution membre de l'Association canadienne des paiements. Pour ce faire, il suffit d'en faire la demande par écrit à l'adresse de Société de fiducie Computershare du Canada, agent des transferts.

Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions

La Banque offre aux détenteurs de ses actions ordinaires et privilégiées de participer à son Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions, régime qui leur permet d'acquérir des actions ordinaires de la Banque sans payer de commission ni de frais d'administration.

L'acquisition d'actions ordinaires par les participants s'effectue au moyen du réinvestissement des dividendes en espèces versés sur les actions qu'ils détiennent, ou bien en effectuant des versements en espèces facultatifs d'un montant minimal de 1 \$ par versement, jusqu'à concurrence de 5 000 \$ par trimestre.

Pour de plus amples renseignements, les actionnaires sont priés de communiquer avec le registraire et agent des transferts de la Banque, Société de fiducie Computershare du Canada, au numéro 1 888 838-1407. Les porteurs d'actions ordinaires véritables ou non inscrits de la Banque doivent s'adresser à leur institution financière ou à leur courtier pour adhérer à ce régime.

Dividendes

Les dividendes versés par la Banque constituent des « dividendes déterminés » conformément à la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).